

Au mois de décembre 1996, par deux fois, Jacques Chirac est intervenu à la télévision pour justifier sa politique et tenter de ressouder l'électorat de la majorité. Dénonçant les « conservatismes », il a appelé Alain Juppé à poursuivre les « réformes indispensables » tout en suppliant les dirigeants syndicaux d'intervenir pour « pacifier les relations sociales ». Avouant son impuissance à affronter la grève des salariés routiers, il déclare qu'il « maintient le cap ».

# Des admonestations de Chirac au combat contre la loi Debré

Routiers, traminots, postiers, salariés des hôpitaux, enseignants, parents d'élèves, demain métallurgistes de l'automobile, tous les secteurs directement agressés par la politique du gouvernement réagissent. Nous avons analysé cette situation au lendemain de novembre-décembre 1995 : les conflits se radicalisent. Occupations d'usines, séquestrations des dirigeants du Crédit Foncier, au rectorat de Besançon, en passant par les entreprises du secteur privé, les exemples sont nombreux. En même temps pourtant, nous n'avons pas su apprécier correctement ce qui allait assurer la durée du gouvernement Juppé. Ce gouvernement est rejeté par le pays, mis à mal par les grèves et les manifestations, divisé à l'intérieur par les différents clans de la « majorité », il doit pourtant poursuivre son travail. Le changer aujourd'hui signifierait reconnaître qu'il a été mis à mal par tous les combats qui ont été engagés contre sa politique ; ce serait admettre que le RPR et l'UDF, et derrière ceux-ci les différentes fractions de

la bourgeoisie financière et du patronat sont déchirés. Le changer aujourd'hui ne pourrait qu'« inquiéter les marchés ». En clair, tant qu'il ne sera pas balayé le gouvernement Juppé se maintiendra. Et Jacques Chirac de lancer dans ses interventions de l'hiver des appels pressants aux dirigeants syndicaux : aidez-moi à faire le sale travail.

Dans ce cadre, l'ampleur de la mobilisation déclenchée par l'appel des cinéastes contre la loi Debré marque à l'évidence un nouveau développement dans ce processus. En s'organisant, en appelant à la « désobéissance », c'est au gouvernement et à toutes les formations qui soutiennent directement ou indirectement sa politique d'immigration que les signataires de l'appel se sont opposés, tout comme les très nombreux collectifs qui ont adhéré à l'appel des cinéastes ou qui en ont rédigé d'autres. Cent mille manifestants leur ont répondu à Paris le 22 février. Et parmi eux, une majorité de jeunes. Il faut être aveugle pour ne pas mesurer l'importance de ce mouvement :

la manifestation s'est faite contre les dispositifs de la loi Debré, mais aussi et surtout contre l'institution des immigrés en boucs émissaires rendus responsables du chômage, et contre l'ensemble des dispositifs législatifs et réglementaires qui accompagnent cette diabolisation. Ces dispositifs sont incarnés par les lois Pasqua-Méhaignerie, mais aussi par celles établies par Deferre, Joxe et Badinter.

La loi Debré n'a pas été abrogée. Le mouvement initié par les cinéastes s'est heurté à ses limites assez rapidement. Mais il n'a échappé à aucun commentateur que pour la première fois une initiative prise par quelques dizaines de personnes a réussi à mobiliser et à rassembler des centaines de milliers de manifestants contre le gouvernement, dans un processus qui les a conduits à agir en dépit des dirigeants du PS et du PCF, sinon ouvertement contre eux. L'essentiel est là. Pour tous il y a un lien entre ce qui se passe depuis dix jours et la grève des cheminots et de la RATP de 1995, cœur de la mobilisation contre la loi Juppé sur la Sécurité sociale. Le mouvement d'auto-organisation qui a émergé au grand jour en 1995 s'est consolidé et renforcé. Avec le combat contre la loi Debré, il a commencé à s'affirmer sur le terrain politique proprement dit. Ce processus va s'amplifier. Dans chaque secteur la mobilisation des salariés en réaction aux "réformes" gouvernementales va poser la question qui s'est trouvée posée dans l'affaire de la loi Debré : les dirigeants du PS, qu'ont-ils fait pendant quatorze ans ? Les ministres du PCF, qu'ont-ils faits au cours de leur présence au gouvernement ? Que proposent-ils de faire demain ?

Sur les lois instaurant à propos de l'immigration un dispositif policier qui

avoisine un arsenal de mesures de « période d'exception », Lionel Jospin a répondu : il n'est pas dans nos intentions d'abroger la loi Pasqua et moins encore la loi Joxe. Comme le note un journaliste du Figaro, le mouvement du 22 février était front à front face aux dirigeants de la « gauche ». Pour la première fois depuis 1981 le mouvement de masse commence à réclamer et à employer le droit « d'inventaire » à l'encontre des mesures introduites dans tant et tant de domaines par le Parti Socialiste, ou par celui-ci ensemble avec le Parti Communiste Français dans le gouvernement d'Union de la gauche. Pour la première fois à cette échelle, militants, salariés et jeunes commencent à tirer dans l'action le bilan de quatorze années de pourriture mitterrandienne. Et ce processus va mûrir dans tous les secteurs de la société. C'est sur cette dynamique qu'il faut s'aligner.

Tels sont les éléments constitutifs de la situation politique dont nous allons chercher à reprendre l'analyse ici.

## LE CAPITALISME

## FRANÇAIS

## PRIS A LA GORGE

Les déchirements à l'intérieur des partis politiques, aussi bien ceux qui sont directement représentatifs de la bourgeoisie que ceux qui s'alignent sur ses intérêts, sont l'expression de processus beaucoup plus profonds. Le capitalisme français est aujourd'hui en crise, crise non de mutation ou « d'adaptation », mais de décomposition.

Dans le cas du capitalisme français, et à un degré peut-être plus élevé que pour les autres, l'adéquation entre les deux termes contenus dans l'expression « État-Nation » a fonc-

tionné parfaitement pendant des décennies. Cette « réussite » a marché aussi longtemps que le marché interne, « domestique », y compris le marché des anciennes colonies a constitué un espace de valorisation, protégé (au moins partiellement) contre la concurrence internationale. La majorité des entreprises structurant ce capitalisme (entreprises à capitaux publics, entreprises à capital familial, « champions nationaux » adossés à l'État, etc.), a trouvé dans cette situation une dimension suffisante pour permettre le bouclage du cycle de mise en valeur du capital de la majorité des entreprises (au moins pour l'essentiel).

La première décennie de la V<sup>e</sup> République a correspondu à l'apogée de ce « capitalisme à la française ». Dans le même temps elle en accélérerait les contradictions, celle notamment d'avoir à compenser, en partie, la perte de « l'Empire » par la mise en route du Traité de Rome libéral-échangiste (sur lequel les gaullistes avaient bien des doutes). Ces premiers pas vers le « marché unique » résultats des pressions de groupes industriels d'une dimension et d'une capacité technologique telles que leur survie passe par leur expansion vers l'extérieur (hors colonies) ont, en contrepartie, imposé l'ouverture à la concurrence des marchés français. Avec la pleine mise en œuvre de l'Acte unique et la signature des accords concluant l'Uruguay Round et instituant l'Organisation mondiale du commerce, le bout de la route est désormais atteint et l'heure fatale a sonné. Cette phase n'est pas celle de la libéralisation des échanges, mais celle de la déréglementation des services publics et de privatisation des groupes à capitaux d'État qui doivent permettre de récupérer les profits dans des créneaux large-

ment — par le temps et les investissements — identifiables.

Cette heure est celle, d'abord, des offensives brutales contre la classe ouvrière auxquelles la bourgeoisie française est tenue, en vertu de traités qu'il faudrait dénoncer (et que tout gouvernement représentant vraiment la classe ouvrière et agissant dans ses intérêts aura à dénoncer). Elle est celle, ensuite, d'un État, dont le rôle en défense générale de la propriété privée des moyens de production exige de lui qu'il agisse au moins autant (et bientôt peut-être plus) dans les intérêts des capitalistes étrangers concurrents que dans les siens propres. Capitalistes étrangers, dont les filiales sont solidement installées sur le marché français bien sûr, mais ceux aussi qui possèdent, tels les fonds de pension anglo-saxons, une fraction décisive du capital des groupes « français » (voir *Le Monde* du 16 janvier), de même que ceux qui vont commencer à participer au dépeçage des services publics français.

L'heure de la vérité qui sonne est celle, enfin, d'un capitalisme dont les éléments d'homogénéité et de solidarité antérieures sont en train de voler en éclat à mesure que la mondialisation du capital avance. Il y a les groupes qui en se hissant au rang de concurrents « mondiaux », acquièrent par fusion-acquisition un grand groupe américain et s'engagent, comme Pechiney ou Rhône-Poulenc dans un processus d'américanisation accélérée. Il y a les bénéficiaires parasitaires des juteux contrats de fourniture de l'eau potable, les Générale et autre Lyonnaise des Eaux, qui ont participé au dépeçage des services publics britanniques. Il y a les grands monopoles d'État, France-Télécom en tête, qui ont utilisé les étapes initiales de leur

privatisation pour acquérir en Argentine, au Mexique, des pans du service des télécommunications mis en vente par les champions du libéralisme d'Amérique latine. Le tout avec beaucoup de discrétion, mais aussi l'assentiment des directions syndicales qui ont cru pouvoir dévier les salariés de ces pays, des coups que les salariés français se voient maintenant asséner. Il y a ceux qui ont la force financière de délocaliser en Asie. Il y a les anciens « champions nationaux » sur la pente descendante, à commencer par les groupes de l'automobile qui perdent de façon inexorable leurs parts de marché français sans en gagner ailleurs et qui voient les aides honteuses du gouvernement français profiter plus à leurs concurrents qu'à eux-mêmes. Et puis il y a tous les autres, destinés désormais à la faillite et au mieux à la reprise avec restructuration par tel ou tel groupe étranger.

Ce processus d'éclatement de ce qui a fait l'homogénéité relativement élevée, pendant un temps, du capitalisme français et servi de base au bonapartisme authentique de la période gaullienne de la Ve république, va de pair avec la pression toujours plus forte qu'il subit de la part des États-Unis. Cette pression s'exerce sur les plans économiques, financiers et militaires, le Royaume-Uni, l'Allemagne, mais aussi les institutions financières françaises, bancaires et non bancaires se faisant, en Europe et en France même, tour à tour et selon les domaines ou les « dossiers » (militaire, commercial, etc.) le relais des positions américaines (c'est dans ce cadre qu'il faut comprendre l'adhésion à l'OTAN et les pressions sans grand espoir exercées par le gouvernement français, pour en contrepartie de ce ralliement obtenir le commandement Sud de l'allian-

ce.). Mais il faut surtout comprendre la fonction nouvelle, d'essence politique, prise par les « marchés », c'est-à-dire les opérateurs financiers internationaux.

## LES MARCHES

## FINANCIERS,

## GENDARMES DES

## POLITIQUES NATIONALES

Depuis la signature du traité de Maastricht, dans tous les pays européens, pays impérialistes de second rang comme la France ou de troisième rang comme la plupart des autres, les rapports politiques internes aux forces qui gravitent dans la sphère du pouvoir politique ne sont pas seulement marqués par la mutation de l'identité de ceux au profit de qui l'État exerce les fonctions qui lui sont dévolues, mais du caractère programmé par traité (donc de type particulièrement contraignant) des assauts que les gouvernements de ces pays doivent organiser contre les positions de la classe ouvrière et de la jeunesse pour faire passer les conditions d'instauration de la « monnaie unique ».

Une situation inédite a été créée. Elle exige la présence d'agents économiques et politiques capables d'exercer une fonction de surveillance, de rappel à l'ordre « impératif », à l'égard de tout gouvernement qui traînerait les pieds ou qui manquerait de poigne à l'égard des salariés et des dominés. Dans le cas de pays situés au cœur du système impérialiste (qui est celui de tous les pays de la « Communauté européenne »), ce n'est pas « le FMI » qui occupe cette fonction, ni même la Commission de Bruxelles. Cela n'enlève rien à son rôle très important dans la rédaction des règles auxquelles les États européens doivent se conformer et du ca-

lendrier auquel ils doivent se plier pour lancer les vagues successives de l'attaque concertée. Pour autant que « l'Euro » voit le jour, ce sera à l'Institut d'émission européen de jouer ce rôle. En attendant, c'est aux « marchés », c'est-à-dire aux grands opérateurs financiers, qu'il a été attribué de fait. Ils en ont le pouvoir, car la dette des États dont ils détiennent les titres leur permet une emprise quasi totale sur les politiques économiques de tout gouvernement qui accepte « d'honorer la dette » (voir l'article sur cette question dans ce numéro). Ils sont servis par le mystère qui les entoure, par leur caractère supposé d'institutions situées au-dessus des États dans une sphère financière décrétée « autonome » par tant d'économistes, et dont les mécanismes demeurent largement insaisissables par « l'homme de la rue ». La promotion des « marchés » à ce rôle de gendarme ne s'est pas faite en un jour. L'explosion de la dette publique est à l'origine de l'accélération de l'accumulation financière. Elle sert de fondement (de pierre d'angle, pour reprendre le terme d'un rapport du FMI) à la force des capitalistes financiers. Pour autant elle ne s'est pas faite avec l'idée qu'ils occuperaient collectivement cette place et exerceraient cette fonction. La « titrisation » ou « marchésation » des titres de la dette s'est présentée au départ comme une solution de facilité pour des gouvernements cherchant à différer des choix budgétaires qu'ils n'avaient pas la force d'affronter. Ce fut aussi un moyen d'élargir le champ des placements juteux offerts aux banques, aux compagnies d'assurance et aux fonds de pension. C'est au moment des grandes crises de change de 1992 et 1993 et au vu du comportement des gouvernements face aux « diktats »

des opérateurs (qui n'ont cette « qualité » que pour autant que la dette est acceptée comme étant « intangible », comme devant être honorée à tout prix), que le système d'imposition « externe » aux pays des « règles » qu'ils « doivent respecter » a été mis en place. C'est à ce moment là (et précisément parce qu'un gendarme suffisamment puissant avait été trouvé) que les « critères de Maastricht » (dont la plupart ne figurent pas, sinon au mieux en filigrane, dans le Traité du même nom), ont été conçus.

Ce qui rend les « marchés » (lire les opérateurs, « internationaux ») à ce point dominants, c'est l'interconnexion internationale des marchés obligataires et des changes : le fait que des paquets d'obligations et des montants, parfois élevés, de chaque monnaie nationale soient détenus par des opérateurs étrangers. Pour autant, l'examen des données disponibles sur l'identité des grands créanciers de la dette de pays déterminés révèle que ce sont les capitalistes financiers « nationaux » qui en détiennent la plus grosse partie...! C'est le cas à coup sûr aujourd'hui pour la France. De sorte que ce sont les grandes banques et les grandes compagnies d'assurance françaises qui se posent, adossées aux opérateurs étrangers, en censeurs de la politique économique, financière et sociale du gouvernement français. Aucun mystère par conséquent dans le fait que le vice-président du CNPF, le plus actif et agressif contre les positions ouvrières, soit le représentant attitré des grandes compagnies d'assurance.

#### LA LONGEVITE DU

#### GOVERNEMENT JUPPE-

#### CHIRAC

L'éclatement du capitalisme français en des fractions dont l'avenir et les intérêts sont toujours plus divergents ; la pression toujours plus forte des États-Unis ; la mutation de l'identité de ceux au profit de qui l'État exerce sur le territoire « national » les fonctions répressives qui lui sont dévolues ; la dépendance du gouvernement par rapport aux « instructions » des « marchés » auxquels participent activement les grands opérateurs financiers « nationaux », sont autant d'éléments qui dressent le cadre où se déroule la vie politique française, celle des structures de l'appareil d'État, celle des partis. Bien des aspects en découlent : la paralysie politique (le « manque d'idées », l'absence de programme, l'opiniâtreté mise à s'accrocher à un cours politique dont les hommes politiques les plus lucides s'accordent à dire qu'il va « droit dans le mur »), les tensions et les déchirements, annonciateurs de convulsions plus violentes, qui marquent aussi bien la vie des partis qui assument « en alternance » les responsabilités gouvernementales (d'un côté le RPR et l'UDF, de l'autre le Parti Socialiste modelé conjointement par Mitterrand et par Delors) que celle du PCF pour qui la bourgeoisie française déliquescence est désormais l'unique « maître » que ce parti (dont la direction est composée d'apparatchiks à l'âme de valets) puisse servir.

Tout indique que le gouvernement Chirac-Juppé, après un temps d'hésitation, a vraiment pris la décision que l'impérialisme français n'a d'autre choix que de s'adapter, quel qu'en soit le coût pour de larges secteurs de la bourgeoisie, et qu'il lui fallait faire ce que les « marchés » lui demandent (sa position dans le do-

maine militaire face aux exigences renouvelées de l'impérialisme américain ayant valeur de révélateur). Il est donc tenu à poursuivre sa politique de démantèlement de la Sécurité sociale et du système des retraites, de démantèlement et de privatisation des services publics et de précarisation accrue du travail (la « flexibilité »). Au-delà des grincements de dents, des appels à la prudence (les « on va droit dans le mur ») et des craquements politiques réels qui se développent au sein du RPR et de l'UDF, pour l'instant c'est le slogan du « il n'y pas d'autre politique » qui l'emporte, parce que, à des nuances infimes près, aucune des composantes politiques de la bourgeoisie française (qui incluent celles organisées fortement au sein du PS) n'en a d'autre.

#### LA RETRAITE A 55 ANS : UNE REVENDICATION AFFECTIVE ?

Vendredi 24 janvier les dépôts de bus de l'ensemble des villes de province ont été paralysés par la grève des transports urbains pour l'obtention de la retraite à 55 ans, la réduction de la semaine de travail et l'embauche de nouveaux conducteurs. Quelques jours plus tard, dans les plus grandes villes de province, des grèves très longues et dures se sont engagées, dont une (à Clermont-Ferrand) vient tout juste de se terminer. Pendant des semaines pourtant, Chirac, Juppé, Barre et derrière eux l'ensemble des dirigeants politiques du RPR et de l'UDF, se sont mobilisés pour condamner le caractère « irresponsable » et « irréaliste » de la revendication. A la veille du 24 janvier, le gouvernement et le patronat ont redoublé leurs mises en garde et

ont bénéficié aussi de l'appui personnel de Delors. Ce porte-parole officieux, à la fois du PS et de la CFDT, répond toujours présent en période de grosse mer sur le terrain « social ». Preuve supplémentaire pour les travailleurs, qu'ils trouveront le PS sur leur chemin et ne pourront compter que sur eux-mêmes.

Comme d'autres journalistes et politologues, Alain Lebaube propose son interprétation (*Le Monde*, 26-27 janvier) : « la grande popularité de la revendication révèle en fait, une fois de plus, le fossé qui se creuse entre la sphère dirigeante au sens large et une population engluée (sic !) dans des préoccupations immédiates. Les représentants des élites peuvent développer tous les meilleurs arguments techniques, économiques ou prospectifs possibles, ils ne sont pas entendus, tout simplement parce qu'en face la revendication se nourrit en réalité d'affectif, peut-être d'égoïsme et à coup sûr de la peur des lendemains ».

En fait « d'affectif », un chauffeur rouennais explique qu'il veut pouvoir s'arrêter avant « d'être devenu rincé, aigri, méchant », en d'autres termes qu'il veut mettre une limite au taux d'exploitation auquel il est soumis. Un chauffeur toulousain pose la revendication comme la solution du chômage. Cette gangrène que connaissent ses propres enfants, tout comme des centaines de milliers de jeunes en France et des millions en Europe. Réflexion qui démontre que la revendication s'oppose de façon frontale à ceux qui prétendent aujourd'hui qu'une société riche doit surexploiter les uns et vouer les autres au chômage permanent. Société de gaspillage programmé par les groupes industriels à la recherche permanente du renouvellement des marchés dont dépendent

leurs profits. Tout cela au nom de la « compétitivité internationale » et du paiement de la dette publique. Alain Lebaube pourrait aussi considérer un autre « fossé » : celui qui sépare deux discours. L'un sur l'ère de la révolution cybernétique et la société des « autoroutes de l'information » dont les experts nous vantent les merveilles ; de l'autre l'existence quotidienne de ceux qui dépendent de la vente de leur force de travail. Leur avenir est suspendu aux décisions d'un capital financier, à dominante industrielle aussi bien qu'à dominante bancaire, qui annonce que « l'intérêt des actionnaires » exige de fermer ses sites et de délocaliser. Les décisions que Renault vient d'annoncer pour la Belgique et pour la France illustrent le défi qui est posé désormais à la classe ouvrière : soit elle puise dans ses profondeurs et elle trouve les moyens de se dresser face au capital et à l'État en tant que porteur d'un projet social global, soit elle est appelée à ne plus être qu'une « réserve de main d'œuvre » corvéable à merci et soumise à tous les aléas du marché capitaliste.

Loin d'être « affective » et « tournée vers le passé », la retraite à 55 ans, comme la réduction du temps de travail, sont parfaitement rationnelles. Ces revendications émanent d'une partie de la société qui sait, dans les profondeurs de sa conscience collective, que les formes d'organisation sociales de la production et de la répartition sont en contradiction radicale avec les potentialités que recèlent les technologies. De la même façon, nombreux chez les salariés sont ceux qui pressentent que pour stopper la progression rampante de la misère, il va falloir modifier profondément les rapports de ceux qui composent le « travailleur collectif » dont Marx parlait déjà (ouvriers, techni-

ciens, secrétaires, « col blancs », mais aussi scientifiques et sociologues) aux « moyens de production » et aux « moyens de création de savoirs techniques » situés en amont.

### CE QUI AFFLEURE DANS LES REVENDICATIONS NOUVELLES

La retraite à 55 ans n'étant pour les travailleurs des transports urbains municipaux ou régionaux, pas plus que pour les salariés du transport routier privé, un « avantage acquis », mais une revendication nouvelle, une avancée à arracher ou à défendre en sachant qu'à la première occasion on cherchera à vous la retirer, on ne saurait taxer ces secteurs de la classe ouvrière d'avoir cette « vision figée de la société, de ses rapports de pouvoirs, de l'économie et des aspirations individuelles ou collectives » que fustige d'un bel élan Jean Caspar (*Le Monde*, 28 janvier). Prédécesseur de Nicole Notat à la tête de la CFDT, tout juste rentré de Washington où ses fonctions de conseiller pour les affaires sociales à l'ambassade de France ont manifestement achevé de le persuader des beautés du capitalisme (y compris dans la forme qu'il a réinventée pour des centaines de milliers de travailleurs le statut inédit de SDF... salarié, c'est-à-dire de travailleur ayant trouvé un « emploi », mais à un salaire si bas qu'il ne peut pas se payer un toit au prix où sont les loyers) Caspar emboîte le pas à Chirac, à Juppé et à Delors (sans parler de Madelin au colloque duquel il a participé activement) pour dénoncer une longue liste d'expressions de « conservatismes » : en premier lieu celles qui seraient cristallisées dans les dispositions du Code du travail,

dont le patronat réclame l'abrogation avec tant d'ardeur.

Les travailleurs soumis à la domination et à l'exploitation du capitalisme en France (qui incluent ceux qui ont été rejetés dans « l'armée industrielle de réserve » des chômeurs et des jeunes sans emploi, ceux qu'on nomme à tort les « exclus ») auraient-ils « une vision figée de la société, de ses rapports de pouvoirs, de l'économie et des aspirations individuelles ou collectives » ? A *Carré Rouge* nous pensons que rien ne le laisse penser, au contraire. Au cours de la grande grève de la SNCF et de la RATP, mais aussi dans beaucoup des combats qui ont été engagés depuis, certaines caractéristiques des formes d'organisation adoptées, de même que la teneur des discussions dans les assemblées générales, traduisent le fait que les travailleurs ont une claire conscience du fait que la société n'est pas figée, que les rapports de pouvoirs bougent (et qu'ils bougent actuellement contre eux) mais aussi qu'il faut et qu'il est possible d'y répondre. Secteur après secteur, y compris, dans les cas où leur lutte s'est terminée, comme chez Moulinex, par un échec sinon une défaite. Ils en ont apporté une preuve suffisante, pour que chacun qui a participé à des luttes ou qui connaît l'histoire du mouvement ouvrier, et des phases qui l'ont jalonnée, puisse apprécier l'état d'esprit qui n'est pas celui d'un nouveau « minuit dans le siècle ».

Les rapports qui commandent la gestion (c'est-à-dire l'organisation, la destination sociale, l'usage) des moyens de production (entendus au sens large pour inclure par exemple les « moyens de création de savoirs techniques » dont il vient d'être question) sont les rapports sociaux les plus décisifs dans une société don-

née, ceux qui déterminent tous les autres. Partant de là, l'organisation, la durée du travail ou la répartition des retraites (y compris leur répartition entre générations à laquelle l'âge de la retraite est lié) sont régis par ceux qui possèdent et contrôlent les moyens de production. C'est le monopole sur les décisions relatives aux moyens de production, lié à la propriété privée de moyens de production, qui confère à la classe capitaliste sa position de classe dominante. En avançant des revendications qui viennent mettre en cause ces décisions (comme c'est le cas pour la retraite, la durée du travail et l'embauche chez les employés des sociétés de transport communales) la classe ouvrière pose indirectement la nécessité pour elle, en tant que classe, d'imposer son contrôle, sa maîtrise et sa gestion des moyens de production. La question de la durée du travail est indissociable de celle de son organisation sur des bases autres que sa « flexibilisation » accrue selon les besoins changeants du capital, voire les sauts d'humeur des patrons. La diminution du temps de travail ou l'âge de la retraite ne peuvent être posés que liés à la remise en cause des rapports dans lesquels la force de travail est une marchandise dont la quantité demandée s'ajuste aux besoins du capital. Partant, elles doivent être reliées de façon immédiate à la question politique centrale de la société : qui contrôle l'usage qui est fait des moyens de production, dans quel but et au nom de quels intérêts.

### LA PERIODE OUVERTE EN 1945 EST CLOSE

Pendant cinquante ans, les relations entre le capital et le travail, entre la bourgeoisie et la classe ouvrière ont

continué à être marquées par les rapports politiques nés de la Seconde Guerre mondiale et de la période révolutionnaire qui l'a suivie. La révolution en gestation dans la résistance a été étouffée, canalisée et en fin de compte liquidée, mais elle a marqué beaucoup des institutions nées en 1945-46 (voir l'article sur le salaire socialisé qui fonde le système français de Sécurité sociale dans ce numéro). Les questions de la propriété des moyens de production, la gestion de la production et la répartition des richesses, n'ont pu être réglées. Elles ont été esquivées, et « renvoyées à plus tard ».

Dans le cas de la législation du travail, les compromis temporaires (même si certains ont duré cinquante ans) qui ont été mis sur pied au terme des combats de l'après-guerre et étendus lors de la grève générale de 1968 ont comporté des empiétements limités sur l'autorité des capitalistes individuels. Cette limitation s'est concrétisée sous l'effet combiné de la législation du travail (renforçant par là-même le rôle soi-disant d'arbitre « extérieur » au rapport capital-travail, au dessus des classes, de l'État, cher aux réformistes), des clauses des conventions collectives portant sur la durée du travail, mais surtout de la capacité des travailleurs à imposer aux entreprises (publiques comme privées) le respect des dispositions sur les lieux de travail.

Dans le cas des retraites, les rapports politiques entre le capital et le travail ont obligé le patronat à accepter le système des retraites par répartition cogéré avec les syndicats. C'est un système où les retraites prennent la forme de salaire différé, ou plus précisément de salaire socialisé. De sorte que les sommes considérables assignées à cet effet échappent au capital, et ne peuvent

pas être mises en valeur par lui. L'empiétement est considérable. Le patronat explique que c'est une « charge sociale » « insupportable ». Mais surtout, c'est le capital pris comme un tout qui subit avec ce système un terrible manque à gagner par rapport aux possibilités d'accumulation financière offertes par les systèmes privés. Dans ce cas la retraite n'est plus une composante du salaire, c'est une épargne dont les salariés confient la gestion aux institutions financières non bancaires.

Aujourd'hui, la bourgeoisie française ne peut plus supporter ces empiétements, encore moins leur élargissement. L'époque des compromis, arbitrés par « l'Etat-Providence », est terminée. Plus on ira dans les mois et les années devant nous, plus il deviendra impossible pour la classe ouvrière et le « mouvement social » dont elle est l'âme, d'esquiver la question du contrôle sur la gestion des moyens de production et la répartition du produit social. Une fraction au moins des travailleurs qui sont exploités sur le sol français et qui mettent en avance les revendications les plus radicales sur ces deux plans doivent très certainement en avoir le pressentiment. Ils ne « nagent pas dans l'utopie ». Et les travailleurs de Corée ne font pas différemment, à l'autre bout du globe, quand ils refusent l'extension de la liberté de licenciement au nom de la « flexibilité nécessaire ». Personne qui a subi l'exploitation des années, voire presque une vie durant, ne taquine l'adversaire de classe sans avoir réfléchi tant soit peu aux conséquences de la voie dans laquelle il s'engage. Dans son développement, la revendication de la retraite à 55 ans est une revendication « révolutionnaire », en ce sens élémentaire mais très précis qu'elle ne peut pas

être concédée durablement et de façon générale par l'adversaire de classe sans qu'il ait été contraint de mettre genou à terre. Les salariés du transport routier seront peut-être les premiers à en faire l'expérience. Le CNPF et de nombreux ténors du RPR et de l'UDF reprochent à Chirac et à Juppé d'avoir cédé en décembre 1996 sur la retraite à 55 ans, tandis que les informations publiées font état du refus des patrons routiers d'appliquer les parties des accords qui les concernent directement.

## LE RETOUR

### DES METHODES

#### « CLASSIQUES » DE

Dans *Carré Rouge*, nous nous sommes déjà référés au livre de Rosa Luxembourg sur la grève de masse, dont l'un des traits est de s'étendre sur toute une période et de ne jamais rebondir du côté où on l'attendait. Cela s'est vérifié au cours de l'hiver. La grève des salariés des entreprises routières a ouvert le bal. Pour la première fois dans leur histoire, les chauffeurs se sont dissociés clairement de leurs employeurs et ont arraché des revendications importantes en adaptant les méthodes classiques de la lutte des classes du prolétariat aux particularités du transport routier. Dans la foulée, on a vu le personnel du Crédit Foncier, employés choyés d'un établissement bancaire privilégié pendant des décennies, recourir à certaines des méthodes les plus caractéristiques du combat ouvrier. Il faut s'y arrêter.

Ce qu'il y a de plus important, dans la grève des routiers, comme dans celle du personnel du Crédit Foncier, de même que dans le mouvement des intérimaires du spectacle, ou des tra-

minots, c'est le recours (dans des formes adaptées à chaque situation et à chaque tradition de corporation) aux méthodes « classiques » du combat de la classe ouvrière : grève générale reconductible et de fait dans la tête des salariés « illimitée », jusqu'à satisfaction des revendications ; assemblée générale se réunissant tous les jours et siégeant par moment en permanence ; action directe prenant la forme d'occupation des lieux de travail, de blocage de sites stratégiques généralement défendus par les CRS (les raffineries), de séquestrations des patrons ou représentants de l'État, etc.

Le recours à ces méthodes par des sections du salariat situées, pour certains, loin du cœur traditionnel de la classe ouvrière de ce pays, autrefois caractérisées par certains de « petit-bourgeois » est révélateur des transformations en cours dans les tréfonds du salariat. Plus que les résultats des combats en eux-mêmes, c'est cet aspect que chacun doit apprécier. Et même sans fétichiser telle ou telle forme de lutte, ces grèves doivent être reliées aux dernières statistiques en matière de jour de grèves par an : de 1982 à 1994 la moyenne était de 1,1 million, en 1995 le chiffre saute à 6 millions. *Le Monde* qui cite cette statistique du ministère de préciser que : « A l'aune de ces chiffres, le conflit de l'hiver 1995 prend son juste relief, mais le regain de conflictualité avait débuté avant, de façon inédite, dès le premier trimestre de l'année de l'élection présidentielle ». Nous ajouterons, pour notre part, que l'on peut même remonter aux luttes des salariés de Air France et de la jeunesse contre le CIP.

Ces développements font partie de ce que *Carré Rouge* désigne comme le fruit d'une situation où la classe

ouvrière, le salariat et la jeunesse commencent à prendre conscience qu'ils doivent d'abord compter sur leurs propres forces. Cette situation est nourrie par deux développements. Les militants et les jeunes ont chaque jour plus fortement conscience que la chape de plomb du stalinisme s'est défaite ; parallèlement le bilan de quatorze ans de mitterrandisme est désormais engagé, de sorte que pour des centaines de milliers de salariés et de jeunes le discours et l'action des dirigeants du Parti Socialiste sont passés au cible de la critique.

LE FOSSE BÉANT  
ENTRE LA CLASSE  
OUVRIÈRE  
ET SA REPRÉSENTATION  
POLITIQUE

Depuis le grand mouvement de 1995, les salariés, ceux des entreprises publiques en tête (voir l'article plus loin), mais, au-delà d'eux, toute la classe ouvrière française, ont commencé à mesurer les limites des acquis arrachés sur le seul plan de l'action revendicative. Les reculs imposés au gouvernement et à certains secteurs du patronat, produits des rapports de force entre les classe à un moment de la mobilisation, sont éphémères car n'entament en rien le monopole du pouvoir politique de ceux qui détiennent les moyens de production. A peine négociés ces reculs, ils repartent à l'attaque et tentent de reprendre ce qu'ils ont concédé. C'est parce que les travailleurs ont refait cette expérience (ou dans le cas des plus jeunes qu'ils l'ont fait pour la première fois, mais dans des conditions particulièrement exemplaires) qu'il est devenu imprécis,

même avant la mobilisation politique contre la loi Debré, de dire que l'on se trouvait dans « le prolongement » du mouvement de novembre-décembre 1995. Les militants ont commencé à prendre la mesure de la situation à laquelle ils sont confrontés, c'est-à-dire le fossé qui sépare la capacité d'organisation et la force de certaines mobilisations et les moyens dont ils disposent pour faire aboutir les revendications politiquement.

La manchette principale du *Monde* des 19-20 janvier « Les centrales syndicales en panne de stratégie face au gouvernement » peut être lue comme une tentative d'enfoncer le clou quand à l'importance de l'écart entre ce que les salariés veulent obtenir et les positions du gouvernement bien sûr, mais aussi celles des syndicats qui jugent beaucoup de revendications « irréalistes », « peu raisonnables ». L'objectif d'une manchette comme celle-là est de tenter de démoraliser la couche de militants les plus engagés dans l'action syndicale quotidienne, mais qui est aussi celle qui est en contact le plus immédiat avec les appareils syndicaux, la plus soumise aux influences que ceux-ci véhiculent directement à partir de leurs liens permanents avec la haute administration et les « faiseurs de l'opinion publique » (voir le pamphlet de Pierre Bourdieu sur le journalisme à l'heure de la domination de ceux qui façonnent les idées qui détermineront l'audimat). Le travail idéologique complémentaire est celui engagé pour enfermer les militants et toute la classe ouvrière dans le piège de l'horizon des élections législatives. La seule manière vraiment efficace de les aider à se dégager de ce piège, c'est de contribuer à l'élaboration d'objectifs programmatiques, donc politiques, qui soient



propres à la classe ouvrière, dont la réalisation ne serait pas jalonnée par les seules échéances électorales. L'horizon politique des militants s'en trouverait singulièrement modifié. C'est ici, et nulle part ailleurs, que se situe le travail d'une revue comme la nôtre. Pour ce qui est de la disposition à l'action, celle-ci est garantie par les mutations engagées dans les relations des salariés organisés avec le PCF et le Parti Socialiste, ainsi que par la prise de conscience des conséquences de la « mondialisation » pour eux-mêmes et surtout pour leurs enfants.

## CONTINUITÉ ET RUPTURE

### AU P.C.F.

La période ouverte en 1945 dont il a été question plus haut, est également close à un second titre. Entre 1945 et 1948, mais aussi de nouveau en 1968, il a fallu que le PCF jette dans la balance tout le poids de son autorité politique pour éviter que ne se fortifie dans les rangs de la classe ouvrière, dans le cours des très grandes actions, la conviction que c'est bien le contrôle de la gestion des moyens de production, donc l'expropriation du capital, qui était le but à atteindre, en exploitant cyniquement l'adhésion de dizaines de milliers d'ouvriers d'avant-garde au parti né en 1921 sur la lancée de la révolution d'octobre 1917. Ajouté au prestige de ses liens avec l'URSS supposée « patrie du socialisme », le PCF a réussi à dévoyer ces luttes, à les détourner de leur objectif.

Hier l'un des éléments constitutifs de la politique du PCF était que le « moment n'était pas mûr » et qu'il fallait renvoyer l'expropriation du capital « plus tard ». Aujourd'hui le « plus tard » est devenu un « jamais », puisque pour l'écrasante majorité des cadres qui le composent, le so-

cialisme est au mieux une utopie, au pire une folie meurtrière, sa traduction concrète n'ayant débouché que sur de « tragiques erreurs ». C'est là qu'il faut situer la continuité dans le rôle de barrage tant aux processus « subjectifs » en maturation dans les rangs de la classe ouvrière, qu'à ceux de son action de masse. Le PCF cherche à assurer sa survie dans le créneau d'un parti réformiste « plus conséquent », moins touché par les affaires, et aussi plus « français », plus « anti-Maastricht » que le Parti Socialiste. La tâche est très difficile, pour ne pas dire impossible, puisque à la différence de l'Italie la place est occupée. Pour cela il faut pouvoir donner des gages, prouver sa « respectabilité », c'est-à-dire un reste d'utilité pour la bourgeoisie française, dont une large fraction verrait avec joie sa disparition politique complète. Les débris de l'appareil regroupés autour de Hue entendent toujours exploiter les liens de fidélité anciens qui font de lui un « parti ouvrier traditionnel ». L'URSS s'étant effondrée, et avec elle l'appareil mondial du stalinisme, c'est au seul compte de la pérennité de la « France républicaine », très exactement de la domination du capitalisme français, que le PCF œuvre maintenant : tâche ingrate entre toutes puisque le capitalisme français est pris dans l'étau de la mondialisation. Même si cette politique est dans la meilleure des hypothèses justifiée par l'action d'un gouvernement dont il ferait partie.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, pendant que Thorez imposait le « produisez d'abord » aux ouvriers, les experts économiques, les scientifiques et les techniciens du PCF œuvraient aux côtés de ceux de la bourgeoisie, dans le Commissariat général du Plan, dans le Commissariat de l'énergie atomique (CEA),

dans les grandes entreprises du secteur public. La plus grande aspiration du PCF serait de rééditer l'expérience. Ce n'est plus possible. Aujourd'hui, se mettre à la remorque de la bourgeoisie française, c'est suivre celle-ci dans sa crise, crise non de mutation, mais bel et bien de décomposition.

Comme produit de ces contradictions, qui pour certaines sont nouvelles, apparaissent des oppositions. Ce n'est pas la première fois. Nous savons que l'histoire du PCF en est jonchée : de Monatte-Rosmer à Juquin en passant par Marty et Tillon et bien d'autres. Mais justement, c'est peut-être avec les premiers « opposants » que la fédération du Pas-de-Calais (et tout ceux qui se présentent en faveur d'une politique de classe) essaye confusément de renouer. Trouveront-ils le fil de cette histoire ? Rien n'est moins sûr, mais c'est peut-être maintenant que nous allons voir — de façon chaotique, c'est certain — apparaître une rupture de gauche. Le mur est tombé (au sens de la fin de l'appareil stalinien), les idées vont circuler, il est certainement plus juste aujourd'hui d'espérer et de tout faire pour tisser des liens avec les militants qui font partie de ce type de courant.

## LA PORTÉE DU DROIT

### D'INVENTAIRE RÉCLAMÉ

### A L'ADRESSE DU P.S.

Plus haut nous avons dit ce qui paraît le plus important dans les discussions passionnées qui ont accompagné dans tant de collectifs ou de lieux de travail, le lancement et la diffusion de l'appel des cinéastes, aussi bien que dans les manifestations contre la loi Debré. Pour la première fois, le mouvement de masse a commencé sur un point précis, mais cru-

cial, à réclamer et à employer le droit « d'inventaire » à l'encontre du Parti Socialiste et de l'héritage du mitterrandisme. Et c'est tout naturellement qu'ils se heurtent aux dirigeants du Parti Socialiste. Tout naturellement, car ils prennent conscience que le Parti Socialiste est, en matière d'immigration comme dans tant d'autres, essentiellement sur la même orientation que le RPR et l'UDF. Mieux, ils prennent conscience que sans la politique inaugurée dès 1982 par Deferre et Robert Badinter des certificats d'hébergement, de la création des camps de rétention, des attaques insolites de Pierre Mauroy contre les grévistes de Citroën qualifiés de « meneurs islamistes », jamais Pasqua et Debré n'auraient pu mener leurs offensives...

La place que le PS a acquise à partir du milieu des années 1970 a été gagnée de façon mécanique aux dépens du PCF plutôt que par un enracinement militant et programmatique. Le rejet du PCF (en particulier après le voyage en URSS de Georges Marchais à la veille des élections législatives et la rupture de l'Union de la gauche qui a donné la victoire à Giscard) a permis au PS d'incarner seul l'immense espoir de changement qui s'est matérialisé par les victoires électorales de 1981, celle de Mitterrand puis celle du PS avec un raz de marée électoral. Le premier septennat mitterrandien a canalisé cet espoir pour mieux le briser. Le second a eu l'allure d'un effort systématique pour parachever le travail, en accentuant de façon régulière les éléments de démoralisation. Même si le bilan fondamental doit être établi sur le plan de la politique économique et financière (voir l'article sur la dette qui en retrace les origines), les premières atteintes à la Sécurité sociale (voir aussi l'article sur ce sujet), ainsi que le cours général de l'adaptation aux exigences du

capital financier (matérialisé en Europe par le traité de Maastricht), on ne saurait passer sous silence l'ensemble des éléments qui ont pas après pas empoisonné l'atmosphère politique, écœuré les militants, éloigné les sympathisants, préparé le retour au pouvoir du RPR et de l'UDF. Rappelons simplement le coup de pouce donné au Front national, pour qu'il gagne en surface électorale ; la découverte mois après mois d'affaires de corruption, certaines dans des départements et municipalités PS, mais d'autres, non des moindres, dans l'entourage immédiat du président ; aide politique et financière à l'aventurier Tapie ; la découverte des amitiés pétainistes et antisémites de Mitterrand et le fait qu'il les a conservées jusqu'au bout ; les atteintes savantes à la séparation de l'État et de l'Église, définitivement battue en brèche avec la messe à Notre-Dame. La liste est évidemment incomplète

Où le PS en est-il aujourd'hui et quel est son avenir ? Procédons à un bref retour sur le passé. La S.F.I.O. s'est reconstruite à la Libération en un parti agissant pour le socialisme en rupture avec le capitalisme. Mais en prenant en charge les guerres coloniales, l'ordre établi à Yalta et à Potsdam, les mille et une combinaisons gouvernementales de la IV<sup>e</sup> République, et surtout en soutenant de Gaulle dans son coup d'État de mai 1958 et en co-rédigeant la constitution de la V<sup>e</sup> République, la S.F.I.O. s'abîmait définitivement dans l'opinion ouvrière et démocratique. A partir du début des années 1960, elle était réduite à une ossature d'élus et de permanents.

Au moment où elle a entamé sa « renaissance » dans les années 1970, les liens de cette formation exsangue avec la classe ouvrière et le mouvement syndical étaient-ils d'une autre nature que ceux qui existent actuel-

lement ? Rappelons simplement que François Mitterrand construira le « nouveau » Parti Socialiste contre la politique et la pratique de la S.F.I.O., en allant à gauche toute, en doublant le P.C.F. et en s'affirmant indiscutablement (du moins dans les mots et les attitudes) comme un parti combattant le capitalisme et paraissant affronter le gouvernement Giscard d'Estaing sur tous les plans. C'est cette orientation qui a permis au Parti Socialiste de se reconstruire, de reconquérir sur le P.C. l'électorat ouvrier et d'apparaître notamment à la jeunesse comme un parti d'espoir.

Quatorze ans de pouvoir élyséen, dix ans au gouvernement ont totalement transformé ce parti. C'est un parti de hauts fonctionnaires, de chefs d'entreprises, d'élus liés pieds et poings au capital financier, gagnés à la mondialisation du capital, tout au plus avec quelques bémols. Et pour cause.

C'est grâce à Mitterrand et au PS que la modernisation du capitalisme français s'est accomplie au pas de charge, aux applaudissements d'hommes aussi sérieux que Raymond Barre. « Le sale boulot », pour reprendre la formule de Laurent Fabius, n'a jamais été accompli par un parti « de gauche » sur une telle durée et avec une telle opiniâtreté politique dans tous les domaines de la société française. Pas un secteur qui ait échappé à la « modernisation ». Jusqu'alors, en 1936 et à la Libération, l'accession du PS et du PCF au pouvoir avait été affaire de quelques mois. Cette fois-ci il s'est agi de quatorze ans. Quatorze ans à diriger tous les domaines de la vie économique, politique, sociale et culturelle du pays. On n'a pas encore exactement mesuré l'ampleur et la profondeur d'un tel travail de sape. Au point que le Parti Socialiste aujourd'hui ne parvient tout simplement plus à être ou à redevenir un parti d'opposition,

un parti capable ne fût-ce que d'en-trevoir les choses du point de vue de ceux d'en-bas, des exploités, des opprimés. Et son premier secrétaire, caricaturé dans les émissions humoristiques, ne fait qu'exprimer cette impuissance.

Quatorze années de gestion du capitalisme ont donc transformé ce parti du tout au tout : certes, certes, il reste un parti ouvrier historiquement, par ses origines et sa filiation... Certes. Mais c'est la première fois dans l'histoire du mouvement ouvrier qu'un parti socialiste écrit, affirme, qu'il combat ouvertement toute politique anticapitaliste. Tous les courants du Parti Socialiste sans exception (c'est une nouveauté) affirment leurs « différences », leurs « nuances », dans le cadre de « l'économie de marché » ! Ainsi lorsque Louis Schweitzer, P.D.G. de la Régie Renault, annonce le même jour la fermeture de l'usine de Vilvorde et trois mille licenciements en France, c'est à la fois le dirigeant d'une entreprise privée qui parle et l'ancien directeur de cabinet de Laurent Fabius... Une véritable caricature. La menace d'une grève des salariés de Renault se profile. Immédiatement le Président de la République se déclare « choqué » par la méthode utilisée. Lui faisant écho à l'Assemblée nationale, Laurent Fabius dénonce le « procédé ». Aucun des deux n'envisage évidemment de revenir sur les licenciements. Ils n'ont qu'un seul conseil à prodiguer au PDG de Renault : mettez-y les formes, dites-le avec des fleurs. Et l'adresse du fleuriste est la même.

Sur ces questions il faudra réfléchir et s'interroger. Ainsi *la Tribune* juge que la mobilisation contre la loi Debré a fait « un blessé léger, Jean-Louis Debré, un blessé grave, Lionel Jospin ». C'est bien vu. Ce que nous venons de vivre à une petite échelle

va se retrouver demain, quand le mouvement social jaillira : les salariés procéderont naturellement à « l'inventaire » de la politique du PS durant quatorze ans, non par goût de l'histoire mais par nécessité dans leur combat. C'est en luttant contre la loi Debré que les cinéastes ont découvert que les certificats d'hébergement ont été inventés par Badinter et Deferre.

Le programme économique du Parti Socialiste que nous analyserons sérieusement dans le prochain numéro est une déclinaison (nous le démontrerons hélas sans difficulté) de la politique désirée par les marchés financiers, qui se distingue en peu de choses de celui de Jacques Chirac. Bien que le lien ne soit pas mécanique, le PS peut, ce faisant, tout simplement disparaître, à ressembler à un tel point aux partis traditionnels de la bourgeoisie française. Nous y reviendrons.

## RENDRE AVEC MARX

## TOUT SON SENS

## AU MOT « SOCIALISME »

En 1847, Marx et Engels achevaient la rédaction du *Manifeste du Parti Communiste*. Nous en célébrons donc cette année le 150<sup>e</sup> anniversaire. Il ne peut pas être célébré sur le mode de l'encensement religieux. La méthode même de Marx et d'Engels l'interdit. S'il est vrai qu'on « ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme », il faut reconnaître que le mot même de socialisme est identifié par des millions de femmes et d'hommes, au premier chef les salariés, soit au stalinisme soit à la social-démocratie, c'est-à-dire à la trahison, à la bureaucratie, au goulag... Donner un sens actuel au terme même de socialisme implique une véritable élaboration théorique et poli-

tique. Celle-ci est plus que jamais notre objectif, même s'il est plus facile à énoncer qu'à mettre en pratique. Certains rédacteurs de *Carré Rouge* ont inauguré des réunions dans leur entreprise autour de la revue, qui devient un véritable lieu de discussions, des débats, de confrontations. Il y a un siècle et demi, c'est au plus fort de l'exploitation capitaliste que Marx et Engels ont lancé leur cri de combat pour le socialisme. Dans les décennies qui ont suivi la classe ouvrière des pays capitalistes industrialisés est parvenue à construire les organisations syndicales et les partis qui lui ont permis de se dresser face à la bourgeoisie et en un point au moins, en 1917, la vaincre. Si petite qu'elle ait été, la classe ouvrière de pays coloniaux (l'Indochine notamment) et de pays semi-coloniaux s'est également emparée du *Manifeste* comme programme de la libération nationale et sociale. Cent cinquante ans après la publication du *Manifeste*, la classe ouvrière se trouve de nouveau confrontée partout à des situations de surexploitation et de paupérisation, dont le souvenir s'était effacé dans beaucoup de pays. Ces situations sont l'expression, cette fois, d'un système dont le cours est dirigé clairement vers la régression et la réaction sur toute la ligne : économique, sociale, culturelle. Partir de Marx, partir de l'héritage du mouvement ouvrier international, constitué de décombres et de ruines, mais aussi de combats, d'espairs et de volonté de victoire, pour reconstituer une perspective politique de mise à bas d'un système destructeur et dangereux : telle est l'une des manières de contribuer à nourrir le mouvement autonome de résistance et de combat contre le capitalisme, dont l'existence et les expressions s'affirment. Telle est plus que jamais le but que se fixe Carré Rouge. ▢

Dans le numéro 3 de Carré rouge, nous avons publié un article intitulé « La re-composition est en marche » signé Michel Charpentier, qui a suscité de nombreuses réactions. Nous publions toutes les contributions qui nous sont parvenues.

Au-delà de SUD, au-delà des problèmes du mouvement syndical, ces articles abordent, de front ou indirectement, la question de l'« état de l'union », depuis la chute du Mur de Berlin. En France, cette situation est encore plus aiguë, car le PCF et le PS ont dirigé sous la présidence de Mitterrand pendant quatorze ans...

La dislocation du PCF, comme le rejet grandissant de la politique passée et actuelle d'un PS à la botte du capital financier posent le problème des organisations syndicales et politiques se réclamant du mouvement ouvrier dans des termes résolument inédits. C'est cette discussion que Carré rouge a voulu initier depuis sa fondation. Elle se mène. Elle doit se poursuivre par une réflexion théorique menée en relation avec les développements politiques illustrés, et par la radicalisation des luttes de classes et par la mobilisation contre les lois Debré-Pasqua, initiée de manière autonome par les cinéastes, rejoints par des centaines de milliers, mobilisation qui révèle au plus grand nombre que l'arsenal répressif contre les travailleurs étrangers et Français de Juppé s'adosse à la politique répressive et raciste initiée par le PS et le PCF lorsqu'ils étaient au pouvoir.

Dans le prochain numéro de Carré rouge, des camarades qui militent à SUD-éducation, dont Michel Charpentier, réagiront à ces contributions.

L'article de Michel Charpentier publi  dans le dernier num ro de Carr  Rouge a le m rite de souligner le caract re  minemment positif du processus de d veloppement des nouveaux syndicats SUD, ainsi que d'en d gager certaines caract ristiques essentielles.

Je crois n anmoins utile de contribuer   la r flexion des animateurs et lecteurs de la revue sur trois points que cet article n'aborde pas, ou alors pas directement, et qui me semblent importants afin de d finir une strat gie et une politique face aux probl mes du mouvement syndical, et plus g n ralement pour les t ches de reconstruction du mouvement ouvrier, de ses organisations et de sa conscience. Tel est l'objet de ce texte qui ne reviendra donc pas sur les points d'accord avec Michel Charpentier.

## Le processus des SUD :

### Trois remarques   propos de l'article de *Carr  Rouge*

#### UN PROCESSUS QUI R POND AUX CHANGEMENTS STRUCTURELS AFFECTANT L' CONOMIE ET LE PROL TARIAT

Les r volutionnaires qui ont lu Trotsky savent depuis longtemps que les vieux syndicats «   l' poque de la d cadence imp rialiste » sont   un tel point adapt s   l'Etat et au syst me capitaliste, qu'il est quasiment impossible qu'ils redeviennent des instruments utiles au combat des travailleurs : nous y militons dans la mesure o  ces vieux appareils conservent une influence (souvent majoritaire) sur les salari s et o  ces derniers n'ont pas encore pu forger d'organismes alternatifs.

Mais si le r formisme et le corporatisme des appareils syndicaux sont devenus des obstacles absolus depuis d j  des lustres, cette situation s'est aggrav e qualitativement avec les changements structurels d cou-

lant de la mondialisation du capital : des secteurs de plus en plus nombreux du prol tariat sont marginalis s par le ch mage, la pr carit , « l'exclusion »... et les bureaucrates n'en ont cure.

L'apparition des SUD r pond en partie   ce besoin objectif d'un nouveau mouvement syndical, qui ne se contente pas de d fendre sur leurs lieux de travail les salari s ayant encore la chance de poss der un emploi fixe, mais qui se pr occupe des couches marginalis es de plus en plus nombreuses, tente de les mobiliser et ainsi de lutter v ritablement pour reconstituer l'unit  des exploit s. Une sp cificit  tr s importante de ces nouveaux syndicats (et l'une des raisons de leur succ s) est ainsi leur investissement dans les luttes des ch meurs (notamment avec le mouvement AC!), des non titulaires du secteur public, des immigr s sans papiers, des femmes (mobilisations de la CADAC), des sans-logis et des mal-log s, etc., tous secteurs dont

les appareils bureaucratiques ne se préoccupent pas... sauf lorsqu'ils y sont contraints. On se rappelle, à ce sujet, que c'est l'action de SUD-PTT, de SUD-Education ainsi que de la CNT qui a contraint les directions nationales de la CGT et de la FSU à prendre position l'été dernier aux côtés des sans-papiers.

Une autre spécificité des SUD (et une autre raison de leur succès, à l'heure de la mondialisation) est qu'ils tentent de renouer avec un véritable internationalisme, sur la base d'une certaine compréhension que pratiquement aucune revendication ne peut trouver de satisfaction durable dans le cadre national : voir les efforts de SUD-PTT pour développer une mobilisation à l'échelle européenne contre la privatisation des télécoms, notamment en liaison avec la CGT espagnole ; son investissement - avec le Secours Ouvrier pour la Bosnie - en solidarité avec les travailleurs bosniaques, qui se prolonge aujourd'hui par une aide aux postiers de Bosnie pour former leur syndicat indépendant ; ou encore, les contacts internationaux de SUD-Education dans le cadre du soutien aux luttes des sans-papiers.

De tous ces terrains, même la vieille confédération aujourd'hui la plus « combative », la CGT, est totalement absente. Or, plus que jamais, un syndicalisme qui ne lutte pas réellement pour l'unité des différentes couches du prolétariat (en défendant celles qui sont les plus exploitées), et qui ne s'efforce pas de promouvoir l'unité des travailleurs au plan international, n'est pas un syndicalisme utile, « digne de ce nom ». C'est notamment pour cela que les SUD ont un grand avenir.

#### UN PROCESSUS QUI RESTE EMBRYONNAIRE

Tout en reconnaissant le caractère extrêmement positif de l'émergence des nouveaux syndicats, il faut être conscient que ce processus reste encore embryonnaire et limité. Et probablement ne sera-t-il pas non plus linéaire. Pour l'instant, en tout cas, la radicalisation à gauche, les aspirations à un nouveau syndicalisme « digne de ce nom » s'expriment aussi à l'intérieur des vieilles organisations, en premier lieu la CGT et la FSU (que l'on peut dire « vieille » dans la mesure où elle a « recopié » les structures de l'ancienne FEN). Voir, à ce sujet, la spectaculaire progression du SNUIPP dans les dernières élections professionnelles à l'Education nationale ; une progression qui est d'ailleurs la plus forte dans les endroits où ce syndicat a été en pointe lors du mouvement de novembre-décembre, a structuré autour de lui les autres secteurs du mouvement ouvrier, a été à l'initiative d'AG interprofs démocratiques, etc. D'où l'importance, pour les nouveaux syndicats, non seulement de ne pas se replier sur eux-mêmes, mais de se donner une stratégie, une orientation vers une recomposition d'ensemble du mouvement syndical. La perspective d'une nouvelle confédération, anticapitaliste et antibureaucratique (qui n'est pas pour aujourd'hui — ce serait une aventure minoritaire et minorisante — mais qu'il faut tracer dès aujourd'hui), doit prendre en compte la diversité des voies de la radicalisation et s'adresser à l'ensemble des travailleurs et des organisations du mouvement syndical.

#### UNE EXPRESSION DES CONTRADICTIONS DE LA SITUATION POLITIQUE

Il y a dans le mouvement des travailleurs une contradiction profonde,

qui pour une part explique la place prise par SUD-PTT et que commentent à prendre d'autres SUD : à cause des terribles ravages du stalinisme en premier lieu, mais aussi de la social-démocratie (ainsi que du bilan guère reluisant du trotskysme et de l'extrême-gauche), de très nombreux militants, jeunes et moins jeunes, rejettent sinon l'action politique, du moins toute forme d'organisation politique. Ces camarades, qui sont un secteur important de « l'avant-garde ouvrière » d'aujourd'hui, s'investissent au niveau syndical (et également associatif) parce qu'ils y voient la possibilité de contrôler directement de nouvelles organisations qui, en outre, ne portent pas la « souillure » du politique.

Mais le meilleur syndicat du monde ne peut pas pallier l'absence d'une perspective politique, à l'échelle de la société tout entière. Et la confusion des genres confine le syndicat, qui a vocation à regrouper l'ensemble des travailleurs, dans la marginalité. L'exemple de la CNT, qui progresse un peu également, et qui s'assume assez clairement comme « syndicat-parti », est de ce point de vue assez clair. Le meilleur moyen de faire face à cette contradiction et à ce danger est bien sûr de lutter aussi pour construire une alternative politique, c'est-à-dire un programme et une organisation, authentiquement révolutionnaires et socialistes, réunissant les travailleurs les plus conscients. Et d'engager là-dessus un dialogue avec les militants qui y sont prêts, sans sectarisme ni ultimisme aucun, mais en toute franchise. Car l'apparition et le développement embryonnaire de nouveaux syndicats « lutte de classe » n'est elle-même que l'embryon, la première manifestation d'un processus qui devra être beaucoup plus vaste et conduire à une reconstruction politique du mouvement ouvrier. n



Constatant l'apparition en France d'organisations « échappant aux syndicats confédérés », l'article conclut à une recomposition du mouvement ouvrier. Ainsi, la recomposition se caractériserait par l'apparition d'organisations (syndicales?) échappant au contrôle des syndicats confédérés officiels. C'est une première question à résoudre : s'il y a recomposition, peut-elle se définir ainsi ?

## Quelques remarques, quelques questions.

L'article s'interroge (p 10) sur l'origine de ce processus, et évoque, à juste titre, la chute du mur de Berlin en 89, l'effondrement de l'appareil stalinien. Certes, après cette chute, plus rien ne sera comme avant : la chape de plomb s'allège, etc..., à commencer dans les organisations fortement contrôlées jusque-là par l'appareil, comme la CGT. Mais l'élément à la source de ce que, faute de mieux, j'appellerai aussi la « recomposition » est l'intervention des travailleurs, des jeunes (facilitée certes par l'affaiblissement des barrières stalinienne) face aux attaques d'envergure intentées contre elles par la bourgeoisie française, dans le cadre d'une situation nouvelle, celle de la « mondialisation du capital ». Dans ce contexte nouveau, le mouvement initié par les cheminots en France en novembre 95 exprime, instaure des rapports internes à la classe ouvrière et aux autres classes sociales, qui ne sont plus les mêmes qu'avant. (cf l'article fondamental de F. Chesnais dans *Carré Rouge* n°2 p. 11). En décembre 95, les cheminots imposent, à travers les Assemblées générales

souveraines, la réalisation de l'unité ouvrière à la base et partiellement au sommet (cf la poignée de mains Viannet-Blondel). Se mettent en place des organes interprofessionnels et, plus rarement, des comités de grève (cf Rouen).

Rappelons qu'en 86, lors de la grève des conducteurs de trains qui paralysa le pays à Noël, des coordinations s'organisent, y compris au niveau national. Mais l'unité ouvrière n'est pas réalisée, même à la base : la CGT tient des AG séparées dans les dépôts, les directions syndicales décident, négocient, en faisant tout juste semblant de prendre en compte l'avis des AG de roulants qui se réunissent à l'époque. En 95 donc, les cheminots, les grévistes, réussissent à imposer à leurs syndicats d'être à leur service ; les dirigeants de ceux-ci font le dos rond, épousent le mouvement pour ne pas en être expulsés. Instinct de survie oblige : l'exemple de Notat, prise à partie par une fraction de ses propres troupes ne les tente sans doute pas ! Ils louvoient donc, en chevauchant le mouvement, un pas en avant pour mieux



le contenir. Mais ils ne peuvent empêcher, même si le contrôle de leur mouvement par les grévistes n'a pas été total, que celui-ci s'affermisse, prenne conscience chaque jour davantage de sa force, s'élargisse à des couches de la société jusque-là restées dans l'ombre : sinon, comment expliquer l'ampleur des manifestations de rue, particulièrement en province.

### SPONTANÉITÉ ET ORGANISATION

Le mouvement vivant, le mouvement social, c'est cela : incluant contradictoirement la spontanéité déferlante des masses, les organisations syndicales officielles, et les partis politiques supposés représenter la classe ouvrière, qui se terrent du mieux qu'ils le peuvent, pour surtout ne pas avoir à poser le problème du pouvoir politique.

Depuis, en France, et sans évoquer (ce qu'il serait pourtant indispensable de faire) le développement de la lutte de classe dans les autres pays européens, le processus s'est enrichi : le mouvement des salariés routiers constitue un élément de la réponse tant appelée des vœux des manifestants de 95. Les salariés d'un des secteurs privés les plus déréglementés, le plus exploité dans le cadre du capitalisme libéral mondialisé, se dressent contre le patronat ; les routiers utilisent, si l'on peut dire, des formes d'auto-organisation simples mais efficaces : barrages routiers, contact par CB ; et ainsi, en apparence, ils obligent les organisations syndicales du secteur (à commencer par la CFDT) à se comporter comme leurs mandataires.

L'exemple fait école ; les traminots de Toulouse, Rouen, etc., l'ont fait savoir il y a peu. AG souveraines, barrages routiers, manifs de rue ont leur

importance (les revendications, et non des moindres, sont arrachées) et leurs limites : ce ne sont que des étapes sur la voie du contrôle, de la prise de conscience par les travailleurs, les salariés, du mouvement social qu'ils engagent contre la société capitaliste.

Le résultat de ce mouvement sur les organisations syndicales n'est pas nul : tentative, par exemple, des militants de la CGT de se réapproprier leur syndicat, « adaptation » des dirigeants syndicaux, chacun à leur manière, à la nouvelle situation (Viannet cherche à se libérer de la tutelle du PCF, Notat est à la droite de Juppé et se fait virer des manifs, la FEN est à l'agonie en résultat de sa politique de collaboration aux mauvaises œuvres du mitterrandisme puis du chiraquisme).

Dans ce contexte, je pense avoir un désaccord avec l'auteur de l'article : sur la nature des syndicats, et sur celle de la représentation ouvrière.

### SUR LA NATURE DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Tout d'abord, il me semble erroné d'opposer les « grandes administrations syndicales » aux syndicats d'avant-garde, soi-disant anticapitalistes ; les grandes centrales ne sont pas des « administrations », ou plus exactement, elles ne sont pas que des administrations. Les syndicats sont des organismes de classe, élémentaires mais fondamentaux, du prolétariat. Ils sont le moyen du combat quotidien contre l'exploitation. Conquête historique des travailleurs contre le patronat et l'Etat, les syndicats sont un enjeu. Et la trahison est inhérente à l'action des directions syndicales.

Cet aspect contradictoire des syndicats est bien résumé par Trotsky,

quand il écrit : « toute la tâche de la bourgeoisie consiste à liquider les syndicats en tant qu'organes de la lutte de classes et à les remplacer par la bureaucratie syndicale comme organe de la direction de l'Etat bourgeois sur les ouvriers. » (Trotsky dans *Syndicats à l'époque de la décadence impérialiste*). D'où les deux mots d'ordre découlant de cette analyse :

▢ indépendance des syndicats par rapport à l'Etat

▢ démocratie dans les syndicats.

Ces appréciations me paraissent toujours fondées à l'époque actuelle. Or, dans l'article, l'auteur semble développer une tout autre conception des syndicats. Prenant appui sur l'exemple datant de 1945 du syndicat minoritaire chez Renault, il caractérise l'attitude des trotskistes : ils choisissent les grandes institutions ouvrières, dirigées par des bureaucrates contre-révolutionnaires, contre le mouvement vivant de la re-composition du mouvement ouvrier. Il émet l'idée que « ces grandes organisations, réputées organiser historiquement le mouvement ouvrier [...] relèvent en bonne partie du mythe ». Et pourquoi donc ? Parce que si « ces organisations ont bien exprimé les grands mouvements à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, début XX<sup>e</sup> siècle, la bureaucratisation les a profondément modifiées. [...] Elles ne sont pas la forme enfin trouvée de la lutte de classe » (p 10). Aurait-il donc existé une époque où les syndicats (grandes organisations) n'étaient pas bureaucratisés, étaient purs ? A mon avis, la réponse est non : du fait même de la place contradictoire des syndicats au sein de la société capitaliste. La bureaucratisation particulière au XX<sup>e</sup> siècle dont veut parler l'auteur est celle, sans doute, du stalinisme, mais auparavant (et parallè-

lement), il y eut celle du réformisme nationaliste, qui aida à conduire dans les tranchées de la mort en 14-18 un certain nombre de jeunes et de travailleurs.

Bref, aucune institution temporelle ou permanente n'a vocation à exprimer à elle seule, dans une supposée pureté, le mouvement de la classe ouvrière : chacune de ces institutions, syndicat, parti, association, coopérative, ne fait que cristalliser à un moment donné des rapports de force donnés entre les classes. Il n'y donc pas lieu d'idéaliser telle forme, en particulier syndicale, et de surcroît professionnelle. Et on doit comprendre le pourquoi des craquements : ils se produisent lorsque de nouveaux rapports sont en train de se nouer. Dans ce cadre, il serait sans doute nécessaire d'analyser plus en détail l'émergence de SUD-PTT en 86 (dix ans déjà), et aussi de tirer un premier bilan de son histoire. Mais les craquements se produisent dans toutes les organisations du mouvement ouvrier : dans la CFDT, craquement le plus explosif, visible, compte tenu de la grossièreté de la collaboration de ses dirigeants avec les tenants du pouvoir économique et politique, mais aussi dans la CGT, la FSU, FO...

On ne peut sérieusement parler de « recomposition » sans évoquer, d'abord les milliers de cheminots défilant sous les banderoles « Tous ensemble », tous syndicats unis, et aussi les milliers d'instituteurs défilant sous la bannière de la FSU (malgré les positions de non appel à la grève tenues par ses dirigeants) et les nombreux nouveaux syndiqués à l'issue du mouvement de grève à la SNCF par exemple, vers la CGT, mais aussi vers FO et vers SUD.

Il nous faudra aussi analyser les résultats aux élections profession-

nelles dans l'Education nationale (progression importante de la FSU, déconfiture des syndicalistes de « responsabilité » de l'ex-FEN, baisse de FO et de la CFDT). En se détournant, pour l'essentiel, du SE-FEN, au profit pour l'essentiel de la FSU, les enseignants tentent, il me semble, de tirer un bilan politique : celui d'un syndicalisme de soi-disant « responsabilité » vis-à-vis du mitterrandisme, puis du chiraquisme, et qui s'est opposé à la grève de décembre 95. Ils se saisissent, à cette occasion, d'un instrument (la FSU) qui n'est pas très « propre », et qui a largement trempé aussi dans le syndicalisme de « responsabilité ».

Il ne paraît pas fondé d'écrire qu'il y a « absence totale de représentation de la classe ouvrière et des couches opprimées, même si des centaines de milliers adhèrent encore aux grandes confédérations ou si, faute de mieux, des millions votent encore PS ou PCF aux élections. Le tableau d'ensemble, c'est une sorte de vide, mais un vide qui autorise à faire autre chose » (p.11).

#### DU DÉSIR À LA RÉALITÉ

La représentation de la classe ouvrière n'est pas celle que l'on souhaiterait idéalement : elle est ce qu'elle est, c'est-à-dire, comme l'indique l'article, le PS, le PCF, les syndicats traditionnels..., mais aussi les AG souveraines, les grèves et les manifestations de rue massives, les comités divers qui surgissent dans les luttes, c'est-à-dire toutes ces formes d'auto-organisation, de spontanéité des masses, qui, éphémères, n'en modifient pas moins l'allure des organisations permanentes, parce qu'elles expriment une modification des rapports entre les classes.

L'impression de vide provient du décalage entre l'état de ces organisa-

tions permanentes (partis et syndicats), c'est-à-dire leur incapacité à résoudre les problèmes concrets liés à la survie du capitalisme (chômage, exclusion, etc.), et la nécessité tout aussi concrète pour les masses de résister, de se battre contre les attaques du capitalisme.

La tentation qui s'ensuit de s'imaginer que l'on peut remplir le vide, comme on remplit une case d'un échiquier avec un pion, relève de l'illusion. Sur un échiquier, comme dans la lutte de classes, il y a de nombreuses cases. Pas une seule. Les révolutionnaires ne peuvent pas, en conséquence, avoir une vision réductrice du mouvement vivant, réel, de la lutte de classes. Ils ne peuvent pas, par exemple, s'illusionner sur la Charte d'Amiens : « Le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupement de production et de répartition, base de réorganisation sociale. » (p 11). Affirmation dangereuse, 1) car elle évoque la contestable conception, défendue par Trotski, de la militarisation des syndicats ; 2) car n'implique-t-elle pas, qu'on le veuille ou non, une acceptation de la thèse du syndicalisme révolutionnaire. (lire à ce sujet l'article dans *Coordination* n° 51 p 6).

Un syndicat, même si on le veut très fort anticapitaliste, n'est pas la forme enfin trouvée de l'émancipation sociale contre le capitalisme.

Les révolutionnaires ne peuvent non plus s'octroyer des pouvoirs qu'ils n'ont pas : par exemple, celui « d'agir pour sauver les grandes organisations à tout prix » au lieu de choisir les syndicats minoritaires de type Renault en 46 ou SUD-Education en 96. L'expérience atteste que ce sont les masses qui, dans le déroulement de leur activité spontanée, peuvent submerger, et tenter d'assujettir les

directions syndicales ou politiques ouvrières traditionnelles. Il est vrai que nous devons aider le mouvement vivant, aider à sa « recomposition ». Mais cela ne signifie certainement pas l'identifier à la constitution d'un nouveau syndicat professionnel, aussi anticapitaliste soit-il, et se détourner, par principe, des grandes centrales syndicales. Définir ce syndicat (SUD-Education) comme « l'une des expressions les plus avancées de la recomposition » me paraît hautement illusoire : Ne figeons pas le mouvement réel en idéalisant l'une de ses formes au plan syndical. On risquerait, dans cette optique, de faire exactement ce que l'auteur reproche aux trotskystes : mener « la

lutte dans une perspective d'administrations concurrentes cherchant à capitaliser au compte de leur politique au sein des grandes bureaucraties », mais au profit de SUD, cette fois.

Le mouvement dit de recomposition traverse tous les courants et organisations syndicales et, surtout, exprime la maturation politique de larges couches de travailleurs quel que soit leur appartenance ou non-appartenance syndicale. (cf tract intersyndical CGT-FO-CFDT d'Austerlitz appelant à la syndicalisation générale à l'issue de la grève de décembre 95, reproduit dans *Carré Rouge* N° 2). Soyons partout là où s'exprime ce mouvement : dans la CGT, FO, SUD,

FSU, la CFDT (?), pour n'évoquer que le plan syndical, et participons à sa maturation. Privilégier l'aspect syndical de la recomposition, et de plus en direction d'une seule organisation (SUD), ce serait figer le mouvement de la lutte de classes en cours, et risquer de masquer le problème des formes d'auto-organisation à mettre en œuvre pour vaincre, non pas les effets de la mondialisation, mais la « mondialisation », c'est-à-dire le capitalisme lui-même. (comités de grève, coordinations, conseils du lieu de travail au lieu national —international ?— de décision).<sup>n</sup>

29/12/96

C'est avec un titre très accrocheur et tout en mouvement : « la recomposition du mouvement ouvrier », dans le numéro 3 de Carré Rouge, que des camarades prétendent aborder l'apparition des nouveaux syndicats SUD...

Le caractère quasi merveilleux du titre de cet article ne peut masquer le vide politique de l'argumentation de fond. C'est pour essayer de remettre cet événement à sa juste place, et, partant, de comprendre les événements à venir, que cette réponse est faite.

## Un sujet qui reste à traiter...

### EN PREMIER LIEU SUR LE TITRE LUI-MEME

Nous serions, à en croire les camarades, entrés dans une période de recomposition. Fichtre ! La période serait décidément encore plus passionnante que nous ne le disons. Mais au-delà de cet enthousiasme, et plus prosaïquement parlant : il ne faudrait pas nous faire prendre des vessies pour des lanternes. La lumière faiblarde qui brillera, conduira une nouvelle fois nombre de militants déçus à chausser les babouches du repos. Réalité tellement répandue chez des milliers - si ce n'est des dizaines de milliers - d'ex tout feu tout flamme devant leur nouveau jouet-concept. Rapidement cela se révèle bien plus désespérant que la situation réelle, objective du terrain.

Pour en finir avec ce titre, il nous faut bannir de notre langage les mots passe-partout, qui, mis les uns au bout des autres, ne font qu'alimenter la langue de bois. Elle est rejetée par tous les travailleurs et les militants qui essaient de comprendre pour agir consciemment dans la perspective du combat de classe. Or la re-

composition du mouvement ouvrier fait partie de ces mots qui font plaisir mais n'expliquent rien. Il fut inventé par des groupes trotskistes - liés au SU de la IVe internationale, mais pas seulement - dans les années 70. Il cache une volonté de construire le parti révolutionnaire, par des moyens de contournement des réalités, dans l'urgence, estimant la période ouverte par 68 comme révolutionnaire. Période très riche en écriture et concepts tautologiques : avant-garde large, qui se transmue en ouvrière après quelques pressions ; de la périphérie vers le centre ; de la guérilla comme forme aboutie de l'expression ouvrière ; et bien d'autres... Dans le même genre, c'est aussi le Front Unique Ouvrier imminent, qui se réduit au gouvernement PC-PS, sans ministres bourgeois, bien sûr ; encore qu'il serait mieux que ce gouvernement, lui aussi imminent, de Front populaire satisfasse des revendications ; suit une liste plus révolutionnaire que le plus ouvrier de tous les pouvoirs. Bref un verbiage, qui, avec le recul salutaire, ressemble plus à une faiblesse qu'à une trahison. Et pourtant, à l'époque, tout cela

servait d'insultes, que, sans vergogne, nous décernions à tous les autres. Preuve par l'absurde de notre faiblesse et surtout de l'incapacité à pénétrer le mouvement ouvrier et à modifier la marche de la lutte des classes.

Donc restons simples et « Sud : nouveau syndicat ? » est un titre plus simple et plus sérieux. A moins que nous n'ayons rien à en dire, et dans ce cas, il ne faut pas avoir recours aux superlatifs qui, nous l'avons vu, sont illusoire.

#### SUD : NOUVEAU SYNDICAT ?

Là comme ailleurs il nous faut partir de ce qui existe et le premier des éléments qui doit être mis en avant, ou pour le moins indiqué, c'est qu'il n'y a pas un SUD, mais des SUD. Peu importe que certains aimeraient aller plus vite que la musique. Sud est né aux PTT, par une volonté de l'appareil CFDT d'exclure des militants qui ont fait leur travail de défense des travailleurs (1). C'est pour continuer leur combat, forcés et contraints, qu'ils se sont résolus à créer un syndicat. Dans ce cas précis, le parallèle avec la grève de 1947 chez Renault est acceptable.

Pour le reste - donc essentiellement à la SNCF, nous y reviendrons - c'est une décision de partir, de laisser la direction de la CFDT, et en premier lieu de Notat, mener son rôle historique de collaboration de classes. C'est, qu'on le veuille ou pas, une démission du combat que doit mener tout militant révolutionnaire contre la collaboration Capital/Travail. Il ne s'agit pas de vouer aux gémonies et à l'invective quiconque, mais le fait est : en agissant ainsi, les militants syndicalistes qui ont décidé de former des syndicats SUD dans la fou-

lée des grèves de novembre/décembre 95 ont - qu'ils le veuillent ou pas, là n'est pas la question - dédouané, laissé le champ libre, les coudées franches à ce qui aujourd'hui, dans ce pays, constitue le point d'appui le plus sûr pour diviser, troubler, affaiblir la classe ouvrière, à savoir la CFDT. De plus, en agissant ainsi, ils ont aussi affaibli les forces de ceux qui dans ce syndicat, historiquement de collaboration de classe, avaient trouvé le chemin du combat en s'opposant à la direction de la CFDT sur le mot d'ordre : retrait du plan Juppé/Notat.

Enfin, pour le reste, les quelques SUD qui apparaissent ne sont que des « SUDettes ». Ils ne représentent que les retombées des deux précédents. Même SUD-Education n'a pu représenter qu'un épiphénomène. Se concrétisant par des résultats électoraux égaux à ceux que représentaient leurs forces sous leur ancienne étiquette, à savoir 2% (résultats des élections aux commissions paritaires dans la fonction publique et plus précisément dans l'Education nationale). Et pourtant c'est dans l'Education nationale que nous voyons les bouleversements les plus importants : baisse très significative de FO, effondrement de la FEN et émergence de la FSU.

#### APPARITION DES SYNDICATS

Que des nouvelles structures syndicales apparaissent n'a rien de nouveau. D'une certaine façon cela s'est fait indépendamment de la situation sociale. Le plus souvent, elles sont le résultat de l'exclusion de militants par les appareils syndicaux pour maintenir leur mainmise sur la classe ouvrière. Cela fait des décennies qu'ils excluent ceux qui ne revendi-

quent, le plus souvent, que la démocratie ouvrière. Ainsi des sections ou des syndicats, structures de base des confédérations, se sont organisés en syndicats autonomes. Il en existe des centaines, de quelques dizaines à quelques milliers (les plus rares) d'adhérents. C'est le cas de SUD-PPT mais aussi du SDR-Renault, du CRC-Santé, du syndicat démocratique chez Rhône-Poulenc, du SNUI-Impôts, etc.

D'autres, mus par une vision ultracatégorielle, se sont créés pour ne défendront qu'une catégorie de travailleurs, : à la SNCF, à Air France, dans les hôpitaux (infirmières), etc.

Cette situation n'a rien à voir, faut-il le rappeler, avec le mouvement de fond de construction des syndicats qui a marqué l'histoire du mouvement ouvrier dans notre pays. Cette dernière forme est la plus importante, et la plus significative, car directement en lien avec la situation politique en période révolutionnaire ou post révolutionnaire. C'est, pour la France, la constitution de la CGT en 1895, la scission de 1921 et la naissance de la CGTU, la mise en place de la CFTC en 1930 qui aboutira à la CFDT, enfin la réunification de la CGT en 1945 et la scission de 1947 donnant la CGT-Force Ouvrière.

Il est bien évident que toutes ces formes d'apparition de nouvelles structures syndicales ont des influences les unes sur les autres. Mais comprendre les différences, voire les nuances, est impératif au risque de se tromper lourdement sur ce qui se passe en ce moment.

A la lumière de ce bref historique, il est évident que ce qui se passe en ce moment n'est pas un produit de la montée révolutionnaire mais un simple déroulement normal et classique de la vie du mouvement ouvrier.

## LE GROUPE DES DIX

Sud-PTT se fout comme d'une guigne du groupe des dix : il n'est pour lui qu'une structure sans avenir pour démontrer sa volonté de ne pas sombrer dans le corporatisme. Démarche louable mais limitée, et de crier au loup n'a jamais empêché de se faire manger. Par contre, dans ce groupe, d'autres jouent leur survie, c'est le SNUI et SUD-SNCF-Education et autres, et là est le danger. Ces structures n'ont historiquement aucun avenir. Pour certains et pas des moindres - le SNUI - après avoir connu leur « heure de gloire » sont en perte de vitesse. C'est, nous en faisons le pari, ce qui à terme - une fois passé l'engouement de la nouveauté - attend SUD-SNCF. En effet, la défense la plus juste et la plus opiniâtre des revendications locales ou catégorielles ne peut suffire. Tout militant conséquent se doit de lier la situation de la fraction de sa classe où il milite, à la situation générale de toute la classe ouvrière. Dans le cas contraire, il sombre dans l'ultracatégoriel qui au fur et à mesure du durcissement de la situation politique et pour certains peuvent les conduire, avec leurs organisations, dans les bras de l'extrême-droite poujadiste voire fasciste. C'est ce que nous pouvons voir avec certains syndicats de la SNCF, de Air France ou d'ailleurs, qui ont un langage de plus en plus populiste et élitiste. Certains militants sont conscients de ces risques de dérive. Ils essaient de trouver une porte honorable de sortie, c'est le groupe des dix compris pour eux comme une nouvelle future confédération.

## UNE NOUVELLE

## CONFÉDÉRATION

La CGT ou la CGT-FO sont les deux confédérations ouvrières dans ce pays. La première est aux mains des ex-staliniens reconvertis à la future gestion de l'Etat bourgeois. Pour la seconde, on ne sait plus trop à quoi et à qui elle est liée, mais certainement à une fraction du PS et de la Franc-maçonnerie mâtinée RPR. Ses dirigeants aimeraient bien avant tout sauver leur peau sans trop se mouiller, et faire avaler à la classe ouvrière tous les reculs que nécessite la situation. Pour autant, ils feront, comme toujours, contre mauvaise fortune bon cœur.

Dans cette situation il peut paraître opportun de nourrir l'espoir d'une confédération débarrassée de ses bureaucrates. Le problème c'est qu'on ne milite pas d'espoir (et encore moins d'eau fraîche). Encore faut-il que la situation réunisse, pour ce faire, deux éléments incontournables.

Premièrement : une situation révolutionnaire, c'est-à-dire une mobilisation ouvrière qui est à l'offensive suite à des mobilisations qui lui ont permis de marquer des points face à la bourgeoisie. Cela n'a rien à voir avec l'imminence de la révolution, mot fétiche de l'extrême-gauche qui confond allégrement nécessité historique et période concrète de l'état de la lutte des classes.

Deuxièmement : un parti révolutionnaire, c'est-à-dire un parti qui soit prêt à se donner comme objectif d'aider la classe ouvrière à prendre le pouvoir donc à en chasser la bourgeoisie. Mais plus encore, un parti qui ait les moyens de ce programme ; ce qui implique qu'il y en ait un d'abord et surtout les militants pour le mettre en pratique.

Or ces deux principes n'existent pas.

Le parti est loin de montrer ne serait-ce que le commencement du début de son existence. Quant à la situation, même si elle change, celle-ci n'est pas révolutionnaire. Il ne faudrait pas en déduire qu'il n'y a rien à faire, ce qui serait la pire des réponses.

POUR UNE  
CONFÉDÉRATION LUTTE  
DE CLASSES :  
RECONSTRUISONS LA CGT

C'est sur ce mot d'ordre qu'il nous faut regrouper les militants qui virent d'une impasse à un activisme sans espoir. C'est aussi le seul moyen de ne pas renforcer une énième tentative de raccourci à l'action indispensable pour construire un vrai parti ouvrier.

Le pays où nous militons a une histoire qui s'inscrit dans la naissance du prolétariat en Europe. Cependant, pour des raisons historiques, le développement de ses organisations n'a pas été analysé avec précision. Les références pour les marxistes sont essentiellement dans un premier temps la social-démocratie allemande et le parti bolchevik. La première, liée au rôle de Engels dans sa construction avec, le poids pris par celle-ci dans la deuxième Internationale, ainsi que la force du prolétariat allemand. Ce poids central - justifié - donnera au mouvement ouvrier ses plus grands dirigeants : Bebel, Kaustky, Liebnicht, Rosa Luxembourg. Le deuxième prendra le pouvoir et, dans les faits, fera la preuve de la justesse de la théorie marxiste, à savoir le rôle du prolétariat dans l'avenir de l'humanité. Là aussi, en s'appuyant sur la force et la jeunesse révolutionnaire de sa classe ouvrière, des dirigeants apparaîtront com-

me théoriciens irremplaçables du marxisme : Lenine bien sûr, mais aussi Trotsky et de nombreux dirigeants de ce parti.

Cette influence, encore une fois justifiée, aura comme conséquence de masquer les particularités d'organisation du mouvement ouvrier dans d'autres pays et en particulier en France.

## L'ORGANISATION DE CLASSE EN FRANCE

C'est sur une classe ouvrière au développement plus long et plus marqué par l'artisanat que vont se former, dans ce pays, des organisations de classe.

En premier lieu, il ne faut jamais oublier que la division syndicat/parti n'est que le produit de l'histoire et ne repose pas sur une différenciation objective. Tout le XIXe siècle - au moins jusqu'aux années 1880 - est marqué par la coexistence de formes variées d'organisations : Mutuelles de secours, clubs, syndicats, partis, etc... Il est même intéressant de voir que la notion de parti est récente et leur apparition suivra l'évolution de la lutte des classes, c'est-à-dire le poids respectif de l'aristocratie, de la paysannerie, de la bourgeoisie et du prolétariat. En gros c'est une fois que la bourgeoisie sera dominante et par là-même perdra son caractère progressiste qu'elle se structurera en parti pour conforter son pouvoir. Elle cédera à la classe ouvrière le rôle de classe d'avenir de l'humanité. Partant, comme réponse nécessaire, les partis ouvriers naîtront. Ce mouvement dialectique est fait de reculs, de nuances, et d'influences multiples mais c'est bien de ces mouvements et pas d'une division des tâches soi-disant logique et

mécanique, que les syndicats et partis sont nés. La vision défensive immédiate des revendications - dites aussi économiques - pour le syndicat et revendications politiques - essentiellement comprises comme prise du pouvoir, que ce soit électoralement ou par la révolution - au parti, n'est inscrite nulle part. Cette réalité alimentera et traversera tout le mouvement ouvrier, de nombreux débats auront lieu sur revendications immédiates et lointaines, sur propagande et agitation, sur programme minimum et programme maximum, etc.

C'est dans ce cadre que la classe ouvrière en France va construire la CGT mais avec des différences qui tiennent au poids très faible des partis ouvriers et à leurs divisions. Il faut se rappeler que c'est seulement en 1905 qu'un parti Socialiste unifié verra le jour en France. L'Allemagne, l'Angleterre, quasiment tous les pays d'Europe ont le leur et depuis plusieurs années. Cette situation, plus la survivance d'un courant anarchiste, ailleurs marginalisé, va conduire à la singularité d'un syndicat unitaire, en plein développement, seul outil efficace de classe.

C'est à la lumière de cette différence qui a marqué la classe ouvrière dans ce pays qu'il faut analyser la situation présente et essayer de définir une activité et un militantisme. Or SUD ne dit rien sur ce point. Aucun texte n'explique et n'essaie de prévoir son développement dans la suite, rattaché au combat des générations précédentes. C'est en coupant dans les faits ce lien que la construction de SUD ne peut se faire que contre l'intérêt de la classe ouvrière. En effet, refuser de se situer, même en compensant par un verbiage de gauche, c'est ne pas donner à la classe ouvrière les armes pour comprendre son histoire. C'est de l'aveuglement

voué à l'échec, ce qui produira au moins trois conséquences, qui sont : 1- l'absorption de militants à la construction d'un appareil rival : la justification de la division.

Construire un syndicat dans une perspective de reconstruction de la CGT n'a pas les mêmes conséquences. Le sigle CGT n'appartient à personne si ce n'est à la classe ouvrière de France. Vouloir s'inscrire dans la perspective de reconstruire ce syndicat c'est relier les fils de l'histoire. C'est essayer de se réapproprier le syndicalisme révolutionnaire, la grève générale, l'abolition du salariat entre autres. C'est ne pas se situer sur le terrain de la division qui justifierait les organisations existantes. C'est couper l'herbe sous le pied à un unitarisme minimum produit de la division objective existante. Ce n'est pas ce que fait SUD. Au contraire, démunie d'attache, il ne peut, pour survivre, que justifier ses différences et par là-même justifier celles des autres. Il s'en suit ce que nous voyons : une rivalité à la plus grande joie des appareils bureaucratiques existants, qui à juste titre se défendent face aux concurrents. Cette guerre est la tasse de thé des bureaucrates, ils ont comme perspective d'exister en tant que médiateurs du combat de classe. La justice, les rouages d'Etat les font vivre, ils se défendent contre les intrus qui veulent leur prendre une part de gâteau. Espérer une autre attitude est de l'angélisme puéril, s'en émouvoir n'est que de la faiblesse théorique. C'est le cas de SUD qui feint de s'étonner de procès et autres croche-pieds des appareils et répond par des appels pseudo unitaires sur fond de verbiage radical - l'un n'excluant pas l'autre soit dit en passant. Bref, dans les faits les militants se coltinent la construction d'un appareil

qui, de jour en jour, absorbe le temps en renforçant chez eux le sentiment de leur légitimité.

2- la non clarification parti/syndicat : le retard dans la construction du parti C'est le plus grave. En refusant là aussi de relier le fil de l'histoire SUD ne dit rien des rapports syndicats/partis. Quelques banalités du genre : tout le monde il est gentil mais chacun fait ce qu'il veut, à l'opposé de la critique fraternelle et militante qu'a tuée la barbarie stalinienne. Oui il faut changer la société mais au-delà de cette banalité, SUD se satisfait d'actions soit très réformistes, comme la défense des salaires (qu'il est bien évidemment nécessaire de mener mais que d'autres font aussi) ; soit de coups d'éclat comme les sans-papiers. Ce qui est, certes, tout à son honneur. Mais, là aussi, cela apparaît comme une justification de son existence avec pour résultat - du fait de sa faiblesse - d'aboutir à des actions en-dehors de la classe ouvrière. Ce qui est mieux que rien mais ne résout pas la question.

Bref en ne répondant pas clairement au rapport syndicat/parti et en refusant le débat ; en faisant l'impasse sur le pouvoir ; en ne reprenant pas le débat sur la grève générale insurrectionnelle, SUD ne clarifie en rien les problèmes de changement de société. Pire, elle entretient le flou et rend plus difficile l'impérieuse nécessité du débat sur le parti comme outil de la révolution.

3- La confusion dans une période d'éclatement.

Ce qui précède serait déjà suffisant pour ne pas présenter SUD comme le nec plus ultra du moment. Mais il y a pire ! la période qui s'ouvre va être faite de dislocation. La CGT-Force Ouvrière va éclater, frappée par son inutilité, prise en tenaille entre la

CGT recentrée sur la défense large de la classe ouvrière, mais en gérant au mieux de ses intérêts le rapport de force de classe. Et la CFDT, reconnue par le patronat et le gouvernement comme seule partenaire sociale pour faire accepter à la classe ouvrière les reculs que la bourgeoisie estime impératifs (2) . Cet éclatement ne se fera pas demain matin ni même à une date fixe. Mais là comme ailleurs la mondialisation du capital va accélérer le mouvement tout en le rendant chaotique, du fait même de son caractère international qui va aussi laisser sur le tapis une partie de la classe bourgeoise elle-même. Ces bouleversements n'ont jamais existé, le capitalisme est à un stade qui n'a fait l'objet que d'analyses parcellaires, la crise qui en découle ne sera pas la reproduction mécanique des crises du passé. Mais la bourgeoisie va se servir de l'histoire de son combat contre la classe ouvrière ; que cette dernière ne puisse en faire autant, et c'est l'échec assuré. Or les débats qui vont la traverser se situeront dans les organisation historiques, ils seront embrouillés à souhait par les bureaucrates mais croire que, sur le nuage SUD, le débat sera plus simple, relève du rêve, voire du mensonge. D'abord SUD ne veut pas ce débat - voir plus haut - mais en plus et du fait de son positionnement concurrentiel vis-à-vis des autres organisations la discussion ne sera que la queue des arguments venus des appareils existants. Et cela comme une nécessité de son existence. Le syndicat est une composante centrale à la classe ouvrière pour mener ses combats. Il ne saurait être suffisant (3) . Se fixer comme tâche de regrouper tous les militants qui veulent vraiment - à la fois dans les combats quotidiens et pour l'avenir -

agir en toute lucidité dans l'intérêt de la classe ouvrière est la seule perspective digne de ce nom (4) . C'est le sens - qui se discute - du mot d'ordre de reconstruction de la CGT. C'est, aujourd'hui le seul, nous semble-t-il, qui permette d'avancer en clarifiant la situation par la volonté de lier tous les débats impératifs et l'action de classe.

Cela ne résout pas tout ; mais le minimalisme vaut mieux que les grandes illusions. Lançons ce débat sur ces bases - personne ne sera brûlé, exclus ou mis à l'index - mais du courage, camarade, la difficulté n'est pas en soi un obstacle.¶

1 C'est pour avoir les coudées franches que l'appareil cégétiste - historiquement de collaboration de classes - a viré ces camarades. En effet, à l'époque, la réforme des PTT est très avancée sur le papier. Pour la mettre en place il faut la collaboration étroite des syndicats. Dans un premier temps, c'est FO qui est contacté et qui répond : pas de problème on négocie la privatisation, puisque c'est de ça qu'il s'agit. Or le gouvernement ne veut pas négocier ; il veut au préalable discuter du plan dans son ensemble. F.O. pour des raisons historiques peut difficilement accepter et tergiverser. Dans le même temps, la gauche perd les élections et la droite gouverne. Elle se fixe comme but de mener à bien le travail de Quilles mais avec sa méthode qui consiste à appliquer et à négocier ensuite, ce qui ravit FO. )

2 Ce qui précède peut laisser croire que seule la CGT post-stalinienne s'en sortirait. Ce n'est pas le cas, simplement ce que nous voulons dire, c'est que la période qui s'ouvre va marquer dans un premier temps F.O. Cela du fait de sa faiblesse d'implantation vis-à-vis de la CGT. Pour autant cette dernière ne sera pas en reste car sous l'influence des débats du PC et des flatteries gouvernementales et patronales. Pour faire



simple, nous pensons que le camp de la collaboration - avec au centre la CFDT - dans un premier temps, va se renforcer et attirer à elle, entre autres l'UNSA (ex-FEN). C'est donc le camp qui apparaît, aux yeux des larges masses, comme celui de la lutte des classes (malgré la volonté contraire de ses dirigeants-bureaucrates) qui va se diviser. Dans cette situation SUD, là comme ailleurs, va jouer un rôle négatif puisque justifiant par avance l'éparpillement, le : « j'ai une divergence = je fais ma boutique » existant déjà. Pour autant cette période - que nous ne pouvons plus expliquer dans cette note - débouchera, avec l'exaspération des masses, à une pression à l'unité, qui balayera bureaucrates et apprentis pour disposer d'un outil efficace dans les combats. Nous y reviendrons.

3 Le but d'un syndicat est par définition réformiste, il se bat pour la défense au quotidien des intérêts matériels et moraux des travailleurs pas pour la révolution. Au cours de ses combats et de sa construction il enrichit son programme en liant l'un à l'autre et peut/doit se donner comme perspective un changement de société. Mais cette perspective est une résultante pas un principe. Au contraire l'objectif d'un parti ouvrier est de renverser la bourgeoisie, de prendre le pouvoir, de faire la révolution. Mélanger les deux c'est faire faire le rôle de l'un par

l'autre et vice versa. C'est entretenir la confusion et justifier les divisions et au bout du compte aider la bourgeoisie à s'en sortir.

4 Combien de fois avons-nous entendu dire que les syndicats étaient trop politisés ? Cette affirmation, au-delà de son innocence, n'en traduit pas moins une réalité. Ce n'est pas de la politique en tant que tel dont les travailleurs se plaignent, mais ils refusent par cette affirmation de voir leurs revendications à la remorque des intérêts de tel ou tel parti. Ils ne veulent pas que leurs luttes soient le prétexte à marchandages pour le compte de qui que ce soit en vue du pouvoir. C'est le sens qu'il faut donner à la Charte d'Amiens, c'est la seule façon de rendre l'indépendance au mouvement de classe lui-même. Si nous défendons une autre politique que l'organisation de classe pour les revendications nous ouvrons grande la porte des suppositions et arrière-pensées. Et à juste titre, pour se défendre au jour le jour face au capital en quoi avons nous besoin de plusieurs organisations. Si nous sommes pour des augmentations des salaires, pour des améliorations des conditions de travail et pour se défendre face au patron, en quoi cela a-t-il à voir dans l'immédiat avec le pouvoir. Nous ne nous battons et a fortiori nous défendons pas pour dans l'avenir mais tout de suite au quotidien. Qu'il

faille pour cela un gouvernement de gauche ou une autre société, soit, mais il n'en reste pas moins vrai que les combats sont à mener maintenant, tous les jours et pas dans l'avenir. Le syndicat est la conscience de base, celle qui par ces combats existe en tant que classe.

Nous devons nous battre pour une confédération qui fixe cet objectif. Réunir tous les travailleurs pour imposer le droit à l'existence en tant que classe. Imposer le respect à la classe bourgeoise. Que au fur et à mesure de ce combat la confédération se fixe comme objectif la suppression du salariat (ce que la CGT actuelle a supprimé soit dit en passant) n'est dans ce cas précis que la conséquence logique de la finalité de ce combat.

L'un des événements marquants de la fin de l'année 1996 a été la mobilisation partiellement et momentanément victorieuse des salariés de la banque CIC et du groupe industriel Thomson. Dans les deux cas, Chirac-Juppé ont dû retirer leur projet initial et revoir leur copie. Pour la première fois depuis 1986, date de l'engagement en France du processus des privatisations, deux opérations de cette nature ont été bloquées, en tout cas retardées, ne serait-ce que de quelques mois, par l'action des travailleurs.

# Comment lutter contre les privatisations ?

On pourra remarquer ou objecter que le mouvement d'opposition qui a contraint le gouvernement à reculer n'a pas été le seul fait des travailleurs. Des élus et des représentants du patronat, inquiets des conséquences des mesures à venir sur l'activité économique locale, ont participé en province à plusieurs manifestations. Quant aux candidats-repreneurs écartés par le gouvernement (Alcatel pour Thomson et la Société Générale pour le CIC), ils ne se sont pas découragés, même après que Juppé eut annoncé sa décision ; ils ont actionné leurs relais politiques, à Paris comme à Bruxelles, et n'ont certes pas été mécontents de voir l'affaire capoter. Ces opposants-là ne remettent bien sûr pas en cause la privatisation, dont ils ne font que contester les modalités. De même qu'une série de dirigeants syndicaux, qui ne demandent en fait que quelques garanties lorsqu'ils ne s'éri-

gent pas (dans le cas du projet de cession de Thomson Multimédia au coréen Daewoo) en porte-étendards chauvins du « privatisons français » (ou « européen »).

Tout cela est vrai, mais ce n'est pas la première fois que des notables et des commerçants réactionnaires manifestent avec des salariés menacés de licenciement : ces derniers font après tout partie de leur « clientèle » potentielle, électorale ou commerciale. Et il n'est pas non plus inhabituel que des capitalistes mécontents s'opposent à une décision gouvernementale qui leur est individuellement défavorable. En revanche, c'est la première fois que les travailleurs d'une entreprise privatisable entrent en lutte, massivement et vigoureusement, contre le projet dont ils sont concrètement menacés. Et c'est à l'évidence leur mobilisation qui a été déterminante pour contraindre le gouvernement à recu-

ler sur un terrain où, jusqu'à présent, lui et ses prédécesseurs n'avaient guère rencontré d'obstacles sérieux. Il est nécessaire de comprendre et de signaler toutes les limites de la mobilisation des travailleurs : pour ne pas répandre d'illusions, et d'abord ne pas s'illusionner soi-même, ainsi que des militants portés par l'enthousiasme ou la recherche d'une « justification » à court terme ont trop souvent tendance à le faire. Mais il reste que par-delà ces limites évidentes, nous sommes bien en présence d'un phénomène nouveau, s'inscrivant dans le cadre du processus de rupture avec l'idéologie néolibérale et de résistance à l'offensive du capital, commencé il y a quelques années et dont novembre-décembre 95 a jusqu'à présent été la plus haute expression. Et que de ce fait la question, auparavant relativement abstraite parce que dépourvue de points d'appui substantiels dans la lutte de classes, de comment lutter contre les privatisations, avec quel programme, quels mots d'ordre, quels objectifs, se pose désormais de façon actuelle à un nombre croissant de salariés et de syndicalistes.

### « LE PLUS DUR RESTE À FAIRE »

Le problème est très actuel, particulièrement en France, contrairement à ce que certains commentaires superficiels pourraient laisser croire. « Privatisations : l'heure de la brocante. L'Etat n'a plus que des babioles à vendre », titrait ainsi un article de Libération (14/11/96) en se référant à la seule liste des entreprises déjà privatisées ou déclarées privatisables par la loi du 19 juillet 1993. S'il est exact que le programme des privatisations a beaucoup avancé, et que le

mouvement des travailleurs a subi des défaites importantes, la bourgeoisie est néanmoins loin d'avoir atteint ses objectifs. D'une part, il reste à rendre au capital privé quelques très grandes entreprises figurant sur la liste de 1993 ; parmi elles, le Crédit Lyonnais (dont l'Etat, pour l'instant, éponge la dette colossale) ou le nouvel ensemble Air France - Air Inter, un « gros morceau » dans la mesure où les salariés des transports aériens ont mené ces dernières années nombre de luttes résolues. D'autre part et surtout, les capitalistes et leur gouvernement vont maintenant s'attaquer à la quasi totalité de ce que nous connaissons sous le nom de « service public ». En réalité, cette offensive a déjà commencé. Elle est conduite, avec

des rythmes différents selon les secteurs, mais globalement avec une prudence et une lenteur beaucoup plus grandes que dans d'autres pays, proportionnelles à la crainte que la force des travailleurs, et aujourd'hui le renouveau général de leur combativité, inspirent à la classe dirigeante. L'exemple de France Télécom est significatif. Il avait fallu toute l'habileté manœuvrière, tous les mensonges d'un gouvernement « socialiste », dans une période (1990) qui n'était pas encore marquée par une remontée des luttes, pour parvenir à opérer la scission des PTT entre ses branches poste et télécom, et à imposer un nouveau statut (« exploitant public autonome ») qui devait soi-disant pérenniser le service public mais en réalité préparait l'offensi-

### UN SERVICE PUBLIC IMPÉRIALISTE

Nombre d'entreprises publiques qui progressivement rognent les acquis de leurs salariés, installent la flexibilité, transforment l'utilisateur en client, pratiquent déjà le capitalisme sauvage dans des pays de l'Est et du Sud dont elles ont, ces dernières années, racheté tout ou partie des anciens « services publics ».

C'est ce que fait EDF, notamment en Argentine où elle restructure actuellement l'ancienne compagnie nationale d'électricité SEGBA. Le joyau emblématique du service public « à la française », construit à la libération sous l'impulsion du ministre stalinien Marcel Paul, pratique envers les travailleurs argentins un chantage esclavagiste : il leur faut courber l'échine et augmenter la productivité de 30, 40, 50 %, pour ne pas faire partie des charrettes de licenciements qui, dans un pays qui compte plus de 20 % de chômeurs et où il n'existe pas d'assurance-chômage, rejettent des milliers de salariés dans la misère et le désespoir.

Notre service public a également acquis récemment Electricité de Hongrie, dans des conditions qui relèvent du pillage pur et simple : EDF se voit garanti un bénéfice égal à 8 % du chiffre d'affaires, l'Etat hongrois s'engageant à lui verser la différence si ce taux n'est pas atteint ! Et les tarifs ont été très vite relevés aux niveaux occidentaux, privant de lumière et de chauffage des dizaines de milliers de familles ouvrières et populaires, qui ne peuvent plus payer.

Mais nos dirigeants syndicaux, et notamment ceux de la CGT, majoritaire dans l'entreprise, n'en sont pas plus émus que cela. Il faut dire que cette exploitation impérialiste féroce leur permet de cultiver (conjointement avec la direction d'EDF) le « patriotisme d'entreprise », en mettant en exergue, chiffres à l'appui, la rentabilité et la compétitivité du « service public »...

ve privatisatrice. Ensuite, il a encore fallu plus de trois années à des gouvernements de droite pour pouvoir commencer à mettre en œuvre des mesures de privatisation partielle (la transformation en société anonyme est effective depuis le 1er janvier 1997 et doit être suivie d'une première cession de 9 % du capital). Mais cette avancée privatisatrice n'a été possible qu'au prix de la concession réelle consistant à reconnaître leur statut de fonctionnaire à tous les agents actuellement en place, jusqu'au jour de leur retraite.

Face à des secteurs qui (on l'a encore vu en novembre-décembre) demeurent des bastions du mouvement des travailleurs, la tactique gouvernementale est à peu près partout la même : s'approcher à pas de loup et déguisé en mère-grand pour essayer de grignoter peu à peu les acquis des travailleurs et, si l'occasion se présente, d'en arracher un morceau d'un coup.

A la Poste, un moyen mis en œuvre depuis plusieurs années est l'embauche croissante de contractuels taillables et corvéables à merci, véritables « sans-papiers » du service public. « Alors qu'elle employait 276 000 agents en 1991, la Poste n'en compte plus actuellement que 254 000... et 57 000 contractuels de droit privé, dont près de 6 000 recrutés en 1995 » (Le Monde, 13/11/96). Processus, rappelons-le, qui a été engagé par le ministre « socialiste » Quilès... et face auquel la plupart des organisations syndicales, enlisées dans leur collaboration gestionnaire et leur tradition corporatiste de défense des seuls travailleurs « sous statut », sont longtemps restées sans réagir (SUD-PTT, créée fin 1988, faisant heureusement exception). Un deuxième temps du grignotage, initié plus récemment, est la fi-

lialisation de certaines activités, judicieusement choisies. La Poste vient ainsi d'ouvrir à Ozoir-la-Ferrière, en grande région parisienne, un centre

de tri privé ultra-moderne, qu'elle détient en co-participation avec la multinationale Alcatel. D'autres ouvertures de ce type sont en préparation,

#### LA « GAUCHE », LES NATIONALISATIONS ET LES PRIVATISATIONS

Le dossier sur « La saga des privatisations » publié par Le Monde le 19 novembre 1996 revenait sur les nationalisations auxquelles le premier gouvernement Mitterrand avait procédé, ainsi que sur leur devenir. En 1982, « les nationalisations sont conçues comme le moteur du "changement" [...] Les nouveaux groupes auraient par eux-mêmes, parce qu'ils ont changé d'actionnaires, parce qu'ils appartiennent désormais au secteur public, une vertu d'entraînement pour l'économie française ». S'agissait-il seulement d'une habile manœuvre, ou cela reflétait-il aussi, au moins chez certains chefs sociaux-démocrates et stalinien, une illusion réformiste « sincère » ? Difficile à dire, mais qu'importe : ce qui compte, ce sont les faits, pas les intentions proclamées. Toujours est-il qu'« à partir de 1984, le discours politique change : les nationalisations ont simplement été le moyen de sauver de la faillite le patrimoine industriel de la France. Laurent Fabius, premier ministre, proclame que la mission première des entreprises publiques est de revenir aux bénéficiaires. Alléger le budget de l'Etat passe avant le souci du chômage. Des suppressions massives d'emploi ont lieu dans les charbonnages (4 000), les chantiers navals (7 000), la sidérurgie (20 000), sans parler de Creusot-Loire ou de Renault » (et elles seront encore aggravées par la suite). Un article du même dossier consacré à Rhône-Poulenc relève qu'« en termes d'emplois, les effectifs en France ont diminué de 38 % entre 1982 et 1993 (soit pendant la période de nationalisation), passant de 56 614 à 35 152 salariés. Et ont, au contraire, fortement progressé à l'étranger. Depuis 1993 (date de la privatisation), ils restent stables ». Le journaliste n'en tire pas de conclusion, mais celle-ci apparaît évidente : la nationalisation a été le moyen utilisé, avec la complicité des directions syndicales qui faisaient croire que Rhône-Poulenc serait passée sous une sorte de « propriété sociale », pour rationaliser cette entreprise multinationale et la redéployer dans la compétition internationale, en faisant pour cela rendre gorge à ses travailleurs. Une fois cette œuvre accomplie, il était temps d'en redonner le contrôle direct au capital privé.

Un « tournant » amorcé sous les gouvernements « de gauche » eux-mêmes : « A partir de 1985, des dirigeants d'entreprises publiques sont même discrètement encouragés à recourir au marché [...] Péchiney et Saint-Gobain sont autorisés, en juin 1985, à émettre des actions sans droit de vote pour financer leur développement. Ces titres permettent de faire appel à l'épargne publique sans attenter au droit de propriété de l'Etat. Un subterfuge qui ne trompe personne : pour privatiser, il suffira de rétablir le droit de vote attaché à chaque action ». Et une politique confirmée sous les gouvernements, également « socialistes », de la période 1988-93 : « En septembre 1991 [...] le gouvernement annonce qu'il est favorable à des privatisations partielles. En mai 1992, la gauche met sur le marché une partie du capital de Total, ne laissant à l'Etat que 5 % ». La voie était ainsi dégagée, après le retour aux affaires du RPR et de l'UDF, pour le vote de la loi de privatisation de 1993, qui — rappelle judicieusement Le Monde — s'est déroulé « dans l'indifférence générale ».

dans le même temps où avance le processus de liquidation des anciens centres de tri, centres d'organisation traditionnels du mouvement ouvrier aux PTT.

Partout sont appliquées des mesures de restructuration globale et d'autonomisation de différentes structures en « centres de profit » dont chacun doit remplir des objectifs commerciaux et financiers. Il s'agit non seulement de « rentabiliser » ces entreprises, mais aussi de briser la solidarité ouvrière (chaque fois que cela est possible, une certaine individualisation des salaires va de pair). L'un et l'autre sont des conditions nécessaires pour progresser vers la privatisation.

La scission des chemins de fer entre une SNCF « allégée » et recentrée sur les tâches d'exploitation, et le RFN (Réseau ferré national) qui aura en charge les infrastructures, représente la première contre-offensive des patrons et du gouvernement après la grande frayeur que les cheminots leur ont causée il y a un an. Pour éviter une nouvelle explosion et se gagner la neutralité de facto des bureaucraties syndicales (en particulier des directions fédérales CGT et CFDT « oppositionnelle », qui s'étaient placées à la tête de la lutte en novembre-décembre), Juppé et Pons multiplient les assurances : la main sur le cœur, ils affirment que cela ne signifie en rien que l'on touchera au service public et au statut, qu'il s'agit au contraire d'assurer leur pérennité, etc. Exactement comme Quilès aux PTT en 1990... Et d'aller, pour faire encore plus véridique et sincère, jusqu'à pressentir pour la présidence du RFN le dénommé Claude Martinand, ancien directeur de cabinet de Fiterman (un des quatre « ministres communistes » de Mitterrand-Mauroy) lorsque celui-ci

était en charge des transports, entre 1981 et 1984. Les sociaux-démocrates et les post-staliniens sont des hommes de confiance, qui de plus dispensent souvent des enseignements utiles !

Dans d'autres secteurs, les premiers pas restent à faire. Ainsi à EDF, où les attaques se cantonnent pour l'instant au terrain de la flexibilité (grâce à la complicité, là encore, de plusieurs bureaucraties syndicales). Mais l'offensive privatisatrice y débitera dans un avenir maintenant proche, dans la foulée de l'ouverture programmée du réseau à d'autres fournisseurs (et donc de la privatisation partielle, non de l'entreprise mais du marché de la distribution d'électricité dont elle a actuellement le monopole), en application de l'Acte unique européen et du traité de Maastricht.

Ainsi, non seulement le processus des privatisations n'est pas du tout achevé, mais « le plus dur reste à faire » ainsi que le titrait récemment un article des Echos (25/11/96). A l'impressionnisme du social-démocratisant « branché » Libération (cité ci-avant), préférons donc cette analyse d'un représentant sérieux et sans états d'âme du capital français mondialisé : « Une ambiance particulière règne sur le dossier Thomson. Et, de plus en plus, les dossiers des groupes dont il va falloir ouvrir le capital ou céder le contrôle ont une composante sociale lourde. C'est le cas évidemment de France Télécom. Une ère nouvelle s'ouvre donc pour l'Etat. Les fanfares se sont tues. Et les opérations à venir vont réclamer de plus en plus de doigté ».

## POUR LE CAPITAL, UNE NÉCESSITÉ

Bien que cela puisse paraître redondant à un lecteur régulier de Carré rouge, il faut donc insister ici sur le fait que la « marchandisation », la livraison aux intérêts privés et la subordination à la loi du profit de toutes les activités économiques est une tendance permanente et une nécessité intrinsèque du capitalisme impérialiste contemporain, parvenu dans sa phase de mondialisation. Et cela, quels que soient les gouvernements appelés à gérer les affaires de la bourgeoisie.

Engagé d'abord, au début des années 80, par les gouvernements de Thatcher et Reagan, le mouvement des privatisations s'est ensuite étendu au monde entier. Si globalement il a pu progresser assez vite (la France faisant relativement exception), c'est grâce aux défaites que la bourgeoisie a réussi à infliger, tout au long de cette même décennie, à un prolétariat paralysé ou entravé par ses directions bureaucratiques et contre-révolutionnaires, inconscient des enjeux de l'affrontement que le capital venait d'engager, anesthésié par les décennies d'« Etat-providence » et l'illusion que des luttes réformistes suffiraient à défendre les conquêtes du passé. Il faut, de ce point de vue, citer en particulier la défaite historique de la grande grève des mineurs britanniques, en 1984-85. En France, sur une moindre échelle, le recul que le gouvernement PS-PC a imposé aux travailleurs français, lorsqu'il a défait plusieurs grèves importantes en 1983-84, a ouvert la voie aux « années fric », à la « réhabilitation de l'entreprise », aux privatisations quasiment sans opposition ayant marqué la période qui s'est achevée il y a peu...

On le sait, la phase de la mondialisa-

tion du capital se caractérise entre autres par le fait que, beaucoup plus que dans le passé, les capitalistes se livrent une compétition généralisée à l'échelle planétaire. Egaliser ou dépasser les taux de profit de leurs concurrents devient pour beaucoup d'entre eux une question de vie ou de mort. Aussi ne peuvent-ils plus admettre que des sources de profits substantiels leur échappent. Il leur faut faire main basse, soit sur les entreprises publiques elles-mêmes (et d'abord les plus profitables), soit sur les activités définies par le passé comme faisant l'objet d'un service public et dans lesquelles ils n'ont pas encore pu pénétrer (comme ils l'ont fait depuis assez longtemps dans certains secteurs, par exemple avec les concessions de service public existant pour la distribution de l'eau ou les transports locaux).

En Europe, les dispositions arrêtées d'un commun accord par les bourgeoisies et gouvernements impérialistes de chacun des 15 Etats membres de l'Union Européenne (dont la bourgeoisie et le gouvernement français, à une place rien moins que négligeable — car contrairement à ce qu'affirment Hue, Chevènement et Le Pen, Maastricht c'est aussi « la France » !) jouent un rôle très important pour favoriser et accélérer l'offensive privatisatrice. L'ouverture totale du marché des télécommunications (en 98) et celle, graduelle, du marché de l'énergie (en 99) contraignent ainsi les entreprises qui demeurent publiques à « s'adapter » afin de résister à la concurrence. D'où l'adoption croissante des critères de gestion du privé, avec des attaques répétées contre les acquis des salariés et contre la notion de service égalitaire dispensé à tous les usagers ; d'où, aussi, l'internationalisation des en-

treprises du service public, se traduisant par des alliances avec des entreprises (publiques ou privées) des mêmes secteurs dans d'autres pays impérialistes ainsi que par des opérations de rachat dans les pays dominés (voir encadré « Un service public impérialiste »). Tout cela, naturellement, identifie de plus en plus ces entreprises publiques à celles de capital privé et sert de transition vers la privatisation.

Ajoutons que les domaines qui étaient régis, non par un service public stricto sensu, mais par un système de type mutualiste, reposant sur la solidarité entre travailleurs, n'échappent pas non plus à la voracité du capital. En témoigne l'actuelle mise en place, en France après d'autres pays, des fonds de pension dans la droite ligne du plan Juppé.

Secondairement, les privatisations constituent aussi un palliatif à la crise financière des Etats, également consubstantielle de la mondialisation du capital (voir, sur le problème de la dette publique, l'article de F. Chénais dans Carré rouge n° 3). Mais secondairement seulement : les Etats ne se « renflouent », grâce au produit des privatisations, que dans la mesure où ces opérations satisfont la grande bourgeoisie dont ils ont pour mission de défendre les intérêts. Face au capital, l'Etat affiche toujours des prétentions très modérées. Exemple récent, l'attribution frustrée de Thomson au groupe Lagardère (et pour partie à Daewoo), qui devait se faire pour le franc symbolique. Plus loin dans le temps, la première vague des privatisations, en 1986 et 1987, a rapporté à l'Etat 67 milliards de francs alors que la capitalisation boursière (généralement utilisée pour évaluer la valeur d'une entreprise) des 13 entités concernées s'élevait alors à 120 milliards. Les cas

abondent aussi d'entreprises déficitaires, redevenues profitables grâce à l'investissement public (et à coups de restructurations et de dégraisages) et qui ont ensuite été rendues « en état de marche » au capital privé. Les gouvernements d'union de la gauche et sociaux-démocrates se sont, de ce point de vue, particulièrement illustrés (voir encadré « La gauche, les nationalisations et les privatisations »).

Vues sous un angle historique et du point de vue du capital, les privatisations sont ainsi un élément essentiel de la grande mutation que le système impérialiste poursuit à l'échelle mondiale. Avant, les capitalistes avaient besoin de règles, de protections pour leur marché national, mais aussi d'une série d'infrastructures et de services qu'ils n'étaient pas en mesure de construire ou d'assurer eux-mêmes, et qui leur étaient donc fournis par l'Etat. Cette situation justifiait, de leur point de vue, l'existence d'entreprises nationales disposant d'un monopole sur l'organisation du transport ferré, de la distribution du courrier, etc. Aujourd'hui, tant l'internationalisation croissante de la production, des échanges et du capital lui-même, que les formidables progrès technologiques, en particulier dans le domaine des communications, rendent ces monopoles publics dans une large mesure obsolètes, voire gênants. C'est pourquoi l'Etat bourgeois est invité à se débarrasser, autant que faire se peut, de toutes les attributions qu'il remplissait mais qui ne correspondent pas à ses fonctions strictement régaliennes (ministères, armée, police, justice, prisons...), indispensables à la domination de classe, ou qui ne répondent plus à une nécessité exprimée par le capital le plus concentré. Le capitalisme mondialisé n'a plus

besoin, ou a de moins en moins besoin, d'entreprises publiques et de services publics. Bien plus encore, pour achever sa mue, pour tenter de parvenir à un nouvel équilibre, basé sur une surexploitation du prolétariat qui ne soit plus limitée par aucune contrainte, le système doit notamment poursuivre et mener à terme l'offensive des privatisations. Et comme on l'a vu, en France mais aussi dans une série d'autres pays centraux en Europe, « le plus dur reste à faire ». Tel est l'enjeu stratégique de la bataille en cours.

## UN PROGRAMME POUR REPRENDRE L'OFFENSIVE

Si l'on situe la politique de privatisation dans cette perspective générale, on s'aperçoit vite qu'il est totalement insuffisant de défendre l'existant et illusoire de prétendre revenir en arrière. Autant les illusions sur le retour (impossible) au capitalisme plus « civilisé » des « Trente glorieuses » sont compréhensibles de la part des masses, autant elles sont criminelles lorsqu'elles sont portées par les dirigeants qui prétendent parler en leur nom (et, dans un sens, plus encore lorsque s'en font l'écho des militants et groupes qui se réclament du marxisme révolutionnaire). L'Etat-providence entre les mains de la bourgeoisie a correspondu à une étape et à un mode d'accumulation et de reproduction du capital que le développement même du système capitaliste, avec son cortège d'éléments généralisés de barbarie, a rendu obsolète. Pour défendre les acquis et récupérer ceux qui ont été perdus, il n'y a pas d'autre voie que de s'attaquer à l'Etat bourgeois et au capitalisme, dans une dynamique qui doit conduire à leur renversement.

La remontée des luttes et de la combativité offre aujourd'hui la « matière première » pour se reposer concrètement cette tâche. Mais l'expérience a montré que la lutte aveugle, sans conscience de la réalité des obstacles, de la nécessité des moyens et des objectifs, peut tout au plus freiner très momentanément la catastrophe. Le mouvement des travailleurs a besoin d'un programme et d'une perspective qui lui permettent de reprendre l'offensive, de contrer la propagande bourgeoise selon laquelle les contraintes de la mondialisation font qu'« il n'y a pas d'autre solution », et pour cela de s'y affronter « en positif », en offrant une alternative en termes de mobilisation comme de projet de société. Bien sûr, le combat contre les privatisations doit s'intégrer, être partie prenante d'un combat et donc d'un programme beaucoup plus vaste, qui s'affrontent à l'offensive globale du capitalisme. C'est dans le but de contribuer à une telle construction, et en référence à des problèmes et débats auxquels travailleurs et militants sont concrètement confrontés, que les éléments suivants, parcellaires et limités au thème considéré, sont soumis à la réflexion.

¶ Dire « non aux privatisations » est évidemment nécessaire, mais n'est pas suffisant (d'autant moins que les entreprises publiques fonctionnent déjà largement selon les critères capitalistes). Il faut imposer le contrôle des travailleurs (et des usagers dans le cas des services publics) sur la marche de ces entreprises, afin d'orienter leur activité en fonction non des besoins du capital mais de ceux des exploités et des opprimés. L'expérience menée début janvier par les salariés en grève du Crédit Foncier de France, qui ont pendant plusieurs jours pris en main le fonc-

tionnement de leur entreprise, montre qu'un tel contrôle n'est pas illusoire.

¶ De la même manière, on ne peut simplement « défendre le service public » tel qu'il fonctionne aujourd'hui. Ce qu'il faut défendre et améliorer, ce sont l'emploi et les acquis des salariés de ces entreprises, ce sont les prestations offertes aux travailleurs et à la population. En revanche, vanter la supposée compétitivité du service public pour « les entreprises », c'est-à-dire pour les patrons (comme le font habituellement les bureaucraties syndicales), conduit à se situer sur le même terrain que les chantres de la privatisation, de la flexibilité, de la mise en concurrence des travailleurs entre eux. C'est aussi pourquoi il est juste et nécessaire d'avancer des exigences telles que la gratuité des prestations pour les chômeurs, même si elles peuvent mettre à mal la sacro-sainte unicité tarifaire. Toujours dans cet ordre d'idées, signalons que défendre « l'école laïque, publique et obligatoire » devient largement inopérant sans une prise en charge minimale d'un combat contre l'inégalité sociale et contre les fonctions de légitimation et reproduction de cette inégalité (désormais aussi « exclusion ») que remplit « l'école de la République »...bourgeoise. Un terrible exemple des aberrations auxquelles conduit l'application à l'école d'un programme démocratique-bourgeois est le rôle sinistre de ces pseudos-« trotskystes » qui sont en pointe de la lutte pour expulser des établissements scolaires les jeunes musulmans voilés.

¶ Il est tout aussi erroné de « défendre le statut » de la fonction publique et les statuts assimilés. Les salariés de l'Etat ont bien sûr raison de défendre les garanties statutaires

dont ils bénéficient, garanties que leurs prédécesseurs ont arrachées de haute lutte et que la bourgeoisie veut remettre en cause. Mais le statut comme tel, ce sont non seulement les garanties statutaires mais aussi les obligations de loyauté envers l'Etat bourgeois (le « devoir de réserve ») et de soumission hiérarchique ; c'est aussi l'impossibilité pour les travailleurs étrangers non communautaires de bénéficier de la garantie de l'emploi. A l'opposé de la « défense du statut », il faut notamment exiger l'ouverture de la fonction publique aux étrangers.

▮ Proposer de renationaliser les entreprises qui ont été privatisées, même comme une « mesure d'urgence », signifie brandir un couteau sans lame. Dans un texte de 1938, qui sous beaucoup d'aspects reste actuel, Léon Trotsky expliquait que les marxistes révolutionnaires rejettent « le mot d'ordre réformiste bien vague de nationalisation », auquel ils opposent la revendication de l'expropriation des capitalistes. Notamment parce que « nous appelons les masses à ne compter que sur leur propre force révolutionnaire » et « nous relient le problème de l'expropriation à celui du pouvoir des ouvriers et des paysans ». Soit tout le contraire du venin étatiste distillé pendant des décennies par les appareils bureaucratiques politiques et syndicaux.

Ces remarques vieilles de bientôt 60 ans sont d'autant plus valables aujourd'hui, alors que : a) les travailleurs en France ont fait une expérience récente des nationalisations, par le gouvernement d'union de la gauche en 1981, et ont vu comment celles-ci ont servi à restructurer, liquider, licencier par dizaines de mil-

liers, et au bout du compte à enrichir les capitalistes (cette triste expérience ayant d'ailleurs joué un rôle certain dans la très faible résistance opposée par les travailleurs —qui ne voyaient pas la différence— aux privatisations des années 80 et du début des années 90) ; b) au moment où la mondialisation du capital et dans son cadre la construction de l'Union européenne projettent de plus en plus les tâches du mouvement ouvrier à l'échelle internationale, le mot d'ordre de nationalisation acquiert un contenu marqué... nationaliste ; c) la crise financière de l'Etat rend de toute façon complètement irréaliste la politique, réformiste et bourgeoise, des nationalisations. Plus que jamais, il convient de mettre en avant, non la nostalgie d'un Etat-providence correspondant à une phase du capitalisme historiquement dépassée, mais l'action indépendante, l'auto-organisation, le contrôle, le pouvoir économique et politique des travailleurs eux-mêmes à tous les niveaux, dans une dynamique d'affrontement au capital et à l'Etat bourgeois.

▮ Il faut enfin insister sur le fait que la lutte contre les privatisations ne peut absolument plus être menée dans le seul cadre national. Des syndicats dignes de ce nom se doivent de lutter contre les opérations de pillage et de surexploitation impérialistes que les entreprises du secteur public et nationalisé mènent au même titre que celles du secteur privé. Ils se doivent de coordonner, d'unifier la mobilisation avec les organisations syndicales des autres pays contre les plans privatisateurs programmés à l'échelle de l'Union européenne. La défaite partielle que les salariés de France Télécom viennent de subir (avec le changement de statut de

l'entreprise et la perte de la qualité de fonctionnaire pour les nouveaux embauchés) doit beaucoup à leur isolement national, face à ce qui apparaissait comme le « rouleau compresseur » de la déréglementation européenne. Il n'y aura pas de combat efficace contre les privatisations et pour la défense du service public sans le développement d'une lutte contre la « construction européenne » des capitalistes et pour une autre union européenne, par et pour les travailleurs et les opprimés.▮



Pour justifier l'austérité budgétaire et s'opposer à toutes les revendications, deux arguments sont assésés jour après jour par le gouvernement Chirac-Juppé, les chefs de file de la majorité, mais aussi par les porte-parole « responsables » du Parti Socialiste. Le premier est « l'adaptation » « nécessaire », « inévitable » aux contraintes de la mondialisation, même si ce sont les États-Unis qui en dictent les règles du jeu jusque dans les plus petits détails. Le second rappelle aux Français leur degré d'endettement très élevé, ainsi que l'obligation dans laquelle ils se trouveraient « d'honorer » la dette de l'État, quel qu'en soit le coût social. C'est le second argument, associé à la nécessité de se conformer aux « critères » de Maastricht, qui est mis en avant, en particulier, pour justifier les coupes sombres dans les budgets de l'enseignement, de la recherche, de la santé, de la ville, pour imposer la réduction des effectifs et l'instauration de la précarité dans la fonction publique.

# Au nom de quoi faudrait-il donc continuer à « honorer » le paiement de la dette publique ?

## LA PLACE DE LA DETTE DANS LE BUDGET POUR 1997

L'ampleur de cette dette a pu être mesurée par chaque contribuable au moment de remplir sa feuille d'impôt. Le ministre de l'Économie et des Finances a titré la « lettre aux contribuables » qui accompagne celle-ci « le budget pour 1997 : la réduction du

déficit par la maîtrise des dépenses ». Et de fournir les indications suivantes au sujet de celles-ci. Le budget est divisé en deux parties : les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement. Au nombre des premières on trouve les « charges financières (intérêts de la dette) » d'un montant de 251 milliards de francs, soit 15,2 % du total. Du côté des dépenses d'investissement, la situation est proprement « hallucinante », puisque sur un mon-

tant total de 586 milliards, 372 milliards, soit 65,5 % du total, représentent des remboursements d'emprunts (donc en aucune façon des investissements nouveaux). 251 milliards plus 372 milliards égalent 623 milliards. Or qu'apprenons-nous des données fournies par le ministre, en examinant la colonne de droite du dernier tableau, sinon que la France va réemprunter 656 milliards (l'équilibre comptable est obtenu grâce à la ligne baptisée du terme bien gentil de « ressources d'emprunt »). C'est-à-dire qu'en dépit de l'austérité et de toutes les coupes budgétaires, le pays (très exactement la classe ouvrière, la jeunesse et les masses paupérisées) vont se retrouver avec le même niveau d'endettement ou même un tout petit plus élevé !

Ce n'est donc pas moins de 28 % du budget (donc de ce que tous les contribuables qui n'ont pas, comme certains, la possibilité d'échapper à l'impôt en transférant leur argent dans des banques situées au Luxembourg, en Suisse ou dans les « paradis fiscaux ») payent en impôts directs, qui vont être dirigés vers les marchés financiers. Dans le cas des taxes et impôts indirects, dont la TVA est la plus importante, c'est plusieurs fois par jour que tous ceux vivant en France (même les plus pauvres, même ceux qu'on s'apprête à expulser) versent, par le biais de la fiscalité et de l'État, leur tribut aux marchés financiers que dominent les grands opérateurs. Or, personne, mais vraiment personne, n'en parle. Ni du côté du PS ou du PCF bien sûr, mais pas du côté des syndicats non plus. La CGT, qui nous offre un spécial impôt de la Vie Ouvrière chaque année et qui en profite pour donner la position officielle sur des questions relatives au budget, est prolixes sur l'inégalité budgétaire, dont nous ne

nions certes pas l'importance, mais elle reste muette sur la dette !

Le fardeau de la dette pèse toujours plus lourdement sur les revenus qui ne peuvent pas échapper à l'impôt, qui sont aussi les revenus des citoyens les plus faibles. Mais l'essentiel n'est plus seulement là. Les 15,2 % versés au compte des « charges financières (intérêts de la dette) » servent à alimenter un flux régulier de richesses au profit des détenteurs des titres de cette dette. Il s'agit d'un flux non seulement régulier, mais désormais absolument permanent puisqu'il est reproduit de période en période.

La dette, et le service des intérêts lui afférant, sont devenus une composante centrale, de type structurel, du budget. Ils sont aussi au cœur d'un mécanisme cumulatif (en « boule de neige ») qui enfonce l'économie dans la récession et le chômage. Ce processus vient à son tour grever, plomber, le système d'assurance-maladie et de retraites fondé sur des cotisations salariales et patronales liées au niveau d'activité économique. Comme par miracle, il justifie la politique de création des systèmes de retraites privés. Fonds de pension, ou caisses de retraites privées, préconisées par qui... ?, mais voyons, par les grandes compagnies d'assurances françaises et européennes et par les grands fonds de pension privés anglo-saxons, qui sont précisément à eux deux les détenteurs de la fraction la plus importante des titres qui composent cette dette-fardeau !

A QUEL MOMENT

LA DETTE ACTUELLE

EST-ELLE NÉE ?

Dans l'histoire moderne et contemporaine, les liens entre la dette publique et les dépenses parasitaires ont toujours été étroits. C'est par le recours à l'emprunt que les guerres ont été financées. L'endettement a été un moyen classique de fuite en avant face à des situations créées par les contradictions internes au mode de production capitaliste, de sorte que tous les gouvernements de tous les pays y ont eu recours à un moment ou à un autre. Mais s'agissant de la dette actuelle de l'État en France, il est possible d'être tout à fait précis sur son origine et les dépenses qui ont provoqué sa croissance rapide.

Pour l'essentiel, la dette dont on subit le poids actuellement est d'origine très récente. En 1980, la dette correspondait à moins de 1 % du produit national brut. Les emprunts antérieurs à 1985 ne représentent pas plus de 4 % du total des engagements actuels de l'État. L'origine de la dette actuelle remonte à la politique suivie par le gouvernement de l'Union de la gauche en 1981-83. Son envol, sous sa forme contemporaine, a été rendu possible par la libéralisation et de la déréglementation financières qui ont résulté des « réformes » associées mises en œuvre successivement (et dans une totale continuité) par le gouvernement Fabius-Bérégovoy, puis, lors de la « cohabitation », par celui de Chirac-Balladur.

En 1980 le déficit budgétaire représentait 1 % (à peu de choses près, et selon les méthodes de calcul qui diffèrent d'une institution à l'autre) du produit intérieur brut (PIB) ; en 1981, il en représentait 2,5 % et, en 1983, 3,2 %. Le montant de la dette publique est passé de 500 milliards en 1981 à 616 milliards en 1982, et à 780 milliards en 1983. Ce fait est in-

contournable. Il sert au RPR et l'UDF pour dire, bien évidemment, que les mesures économiques et sociales du gouvernement PS, PCF, Parti Radical étaient « inconsidérées » et « irresponsables ». Il est plus exact de dire que la dette est née de dépenses qui ont été, dans certains cas, de véritables cadeaux faits au capital financier, et dans d'autres, ont fortifié le parasitisme propre à des pans entiers de l'industrie française, celles liées aux dépenses militaires. « L'irresponsabilité » est à l'égard des masses populaires qui ont donné au PS et au PCF une majorité écrasante en 1981 et qui se sont retrouvées, quelques années plus tard, confrontées à un secteur financier puissant, dont la force est née d'abord de l'indemnisation des nationalisations de 1981, ensuite des mesures prises pour « muscler » la place financière de Paris.

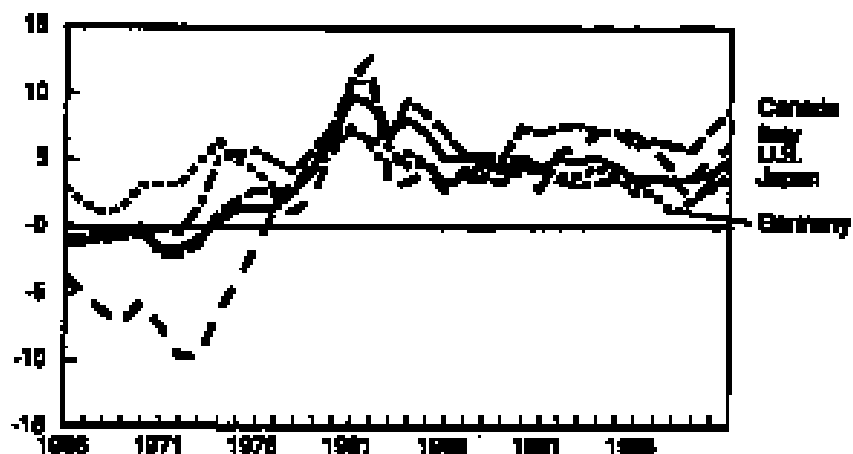
Les nationalisations de 1981 n'ont été rien d'autre que de vastes opérations de sauvetage financier et de restructuration industrielle de pans entiers de l'industrie française. Elles ont donné lieu à la formation de groupes industriels plus concentrés et « efficaces », là où il y avait avant des groupes morcelés aux activités dispersées. Dans le secteur de la chimie par exemple, la « nationalisation » de ces groupes a permis la restructuration en deux pôles, Elf-Aquitaine et Rhône-Poulenc, avec un regroupement nouveau et plus « rationnel » des différentes activités industrielles. L'Union de la gauche a fait ce que le capitalisme privé du secteur aurait dû faire tout seul depuis le milieu des années 1970, mais dont il s'était montré incapable. Or, non content de faire ce travail indispensable sur le plan capitaliste à la place du capital privé, l'Union de la gauche a accepté de les « indemni-

ser » pour les « torts » causés par la nationalisation... Pareillement, la liquidation de la sidérurgie lorraine, déjà bénéficiaire d'injections massives de fonds sous la présidence Giscard, a été l'occasion de nouveaux cadeaux aux propriétaires des usines fermées. Laurent Fabius a parlé des sommes englouties dans la gestion des hauts-fourneaux sous Giscard comme du « plus grand scandale financier depuis Panama », mais cela n'a pas empêché l'Union de la gauche d'offrir au secteur de nouvelles « indemnités » au lieu de traduire les dirigeants de la sidérurgie en justice !

Lorsqu'on additionne les « indemnités » versées aux financiers propriétaires des actions des groupes « nationalisés » et les fonds injectés dans les « plans de sauvetage » de plusieurs industries « en difficulté », en y ajoutant aussi les subventions et aides très importantes aux « grands programmes technologiques » mis au point par le ministère de la recherche sous Chevènement, on arrive à un montant qui dépasse lar-

gement cent milliards de francs. Les 86 milliards comptabilisés pour l'indemnisation des seuls groupes dont l'État a assumé l'actionariat à 100 % (mais il y a toutes les participations à des pourcentages inférieurs) représentent déjà la moitié de ces 180 milliard de dette nouvelle accumulée entre 1981 et 1983. Une large partie, peut-être la totalité, de ces sommes a été transférée entre les mains des institutions financières (banques commerciales, banques d'affaires et compagnies d'assurance) auxquelles les malheureux propriétaires « indemnisés » ont confié leurs fonds. Or, qu'ont fait ces institutions financières pour « recycler », c'est-à-dire faire fructifier, ces fonds sinon les « prêter » à l'État sous forme de placements en titres divers de la dette publique.

On est donc en présence d'une opération en deux temps. On commence par offrir au capital financier engagé dans l'industrie de juteuses « indemnités ». Puis, pour financer les déficits, on emprunte massivement au secteur financier, et cela au



Graphique 1 : Evolution des rendements réels des titres à long terme (en pourcentage du capital). Source : McKinsey, 1994.

moment même où les taux d'intérêts mondiaux sont en train de s'envoler sous l'effet de la politique monétaire et financière des États-Unis, et que se met en place sous leur égide ce que les économistes nomment le « régime des taux d'intérêts réels positifs ». Entre 1979 et 1981, comme le montre le graphique (que nous empruntons à un rapport américain privé sur la genèse de la mondialisation financière), les taux d'intérêt réels (écart entre les taux nominaux et le taux d'inflation) passent de 1 à 4 %, selon les pays, à 7 à 13 %. C'est alors que naît ce que certains appellent « la dictature des créanciers », que ceux-ci exercent, à la faveur de ces taux d'intérêts positifs, du fait de leur détention de la dette. Nous verrons leur identité plus loin et nous pourrions vérifier qu'il s'agit en premier lieu de capitalistes financiers français. Dans le cas de la France, on comprend bien que, s'il y a dictature des créanciers, c'est la politique de l'Union de la gauche, en premier, qui leur a fait la courte échelle. Avant que la bourgeoisie financière et les institutions financières bancaires et non-bancaires ne puissent véritablement exercer cette « dictature », c'est-à-dire se poser en arbitre (à partir de la hauteur mystérieuse des « marchés financiers ») de la politique économique et sociale de l'État, il fallait que l'État procède à des modifications fondamentales dans le régime de contrôle des capitaux. C'est ce que les « réformes » bancaires et financières mises en œuvre par le gouvernement Fabius-Bérézgovoy ont fait.

## LA « MARCHÉISATION » DE LA DETTE D'ÉTAT

Pour que la dette d'État puisse com-

mencer sa croissance rapide, il a fallu changer de régime financier : passer de la « finance administrée » à la « finance de marché », et déconstruire pas à pas l'ensemble des lois, règlements et pratiques qui assuraient de la part du gouvernement et de la Banque de France un certain contrôle sur les systèmes bancaire et financier, ainsi que sur l'utilisation des liquidités financières. La dette a pris son envol le jour où la direction du Trésor du ministère de l'économie et des finances a pu procéder à ce qu'on nomme la « marchandisation » ou la « titrisation » des bons du Trésor et des autres titres de la dette, c'est-à-dire leur adjudication hebdomadaire sur les marchés obligataires primaires et secondaires, à des taux dont la plupart ne sont pas fixés par le ministère de l'Économie, mais par le « marché ».

La dette d'État est à plus de 80 % une dette qui a la forme de « dette négociable », c'est-à-dire qu'elle est faite de titres à maturité différente (la maturité désigne la durée de l'emprunt et la date de son remboursement ; nous examinerons plus loin la structure de la dette sous cet angle). N'interviennent dans l'adjudication initiale sur le marché « primaire » des titres du Trésor qu'un très petit nombre d'opérateurs agréés. Les plus importants sont la Banque Louis Dreyfus, qui a établi sa réputation dans le négoce des céréales et autres produits alimentaires de base (comme l'un de ces « marchands de la faim », dont le rôle a si souvent été complémentaire de celui des marchands de canon), et la Caisse des Dépôts et Consignations. Le jour même ou le lendemain de cette adjudication, ces titres sont placés par les opérateurs agréés sur les marchés dits « secondaires ». Ici les preneurs sont les grandes banques et les

grandes compagnies d'assurance françaises, ainsi que les grands opérateurs financiers étrangers (les fonds de pension et les sociétés de placement financiers) qui achètent les différentes catégories de titres comme composantes d'un portefeuille (diversifié par pays aussi bien que par type d'actif) de valeurs mobilières ou, comme on dit aujourd'hui, d'actifs financiers. La fonction d'un marché financier « secondaire » étant de garantir la « liquidité » de l'actif qu'il permet de traiter, les opérateurs qui ont acquis des titres de la dette peuvent, s'ils le veulent, les renégocier sur le marché dès le lendemain.

Il est courant de lire que l'appel au marché des capitaux aurait représenté la seule façon de financement non inflationniste des déficits budgétaires, c'est-à-dire sans recourir à la planche à billets et sans provoquer des taux d'inflation très élevés (comme en Italie par exemple). La vérité (ou au minimum la version complémentaire de l'histoire), c'est que la « marchandisation » des effets de la dette d'État a été réclamée à corps et à cri par les banques d'affaires, les compagnies d'assurance et la Bourse. De même que celles-ci réclament aujourd'hui l'instauration des systèmes de retraite par capitalisation pour donner un peu de « muscle » aux marchés boursiers, elles ont vu dans la libéralisation des mouvements de capitaux et la création de marchés secondaires de la dette la seule manière d'attirer vers la place financière de Paris des détenteurs importants de liquidités financières (de capital argent de prêt) ; c'est-à-dire la seule manière pour elles d'élargir de façon qualitative le volume des transactions traitées à Paris et, par conséquent, celui des commissions et profits financiers affé-

rents.

**BOULE DE NEIGE ET  
TONNEAU DES DANAÏDES**

A partir de ces transformations du financement de la dette, on a assisté à une croissance exponentielle de sa charge. Cette croissance a un aspect « autonome », c'est-à-dire qu'elle se produit en quelque sorte mécaniquement, sous l'effet des taux d'intérêts réels positifs. Citons une source « au dessus de tout soupçon », à savoir le rapport pour 1994 de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale (rapport Auberger, du nom du rapporteur de la Commission) : « dès 1983, la dette publique a été soumise à un processus de croissance spontanée (sic), d'effet de "boule de neige". Son coût moyen, influencé par le niveau historiquement très élevé des taux d'intérêt réels et la part croissante de la dette négociable, est

supérieur au taux de croissance de l'économie. Dès lors, la charge budgétaire creuse spontanément le déficit, qui s'ajoute au stock de dette en fin d'année et doit être refinancé à coût élevé. Ce mécanisme, une fois lancé, entraîne la croissance de la dette comparée au PIB, même si le déficit hors dette est ramené à l'équilibre »

Pour le comprendre examinons le tableau suivant.

Le solde « primaire » est celui qui résulte de la confrontation du montant des recettes et de celui des dépenses publiques. Entre 1988 et 1991, sous l'effet combiné des politiques d'austérité des gouvernements socialistes successifs et d'une conjoncture internationale favorable, dopée en fait par la finance, il y a eu quatre années successives de quasi équilibre ou même d'excédents budgétaires. Au cours de la même période, la charge de la dette a pourtant

augmenté de plus de 50 %, passant de 99 milliards de francs en 1988 à 151 milliards en 1991. Lorsque la haute conjoncture factice a pris fin sous les effets de la récession américaine et de l'effondrement du marché boursier de Tokyo et des marchés immobiliers (aussi bien du Japon que des autres pays), les déficits publics ont explosé sous l'effet cumulé de la récession qui a frappé la France brutalement à partir de 1993, de la « préparation » de l'échéance électorale de mai 1995 et de la croissance continue « en boule de neige » de la charge de la dette. Cette fois, c'est en trois ans que la dette s'accroît d'encre 50 %, passant de 151 milliards en 1991 à 208 milliards en 1994.

D'autres éléments capitaux sont livrés par le tableau 2. Commençons par la croissance du ratio de la charge de la dette aux recettes budgétaires permanentes. Celle-ci est l'une des manières de saisir l'ampleur de la ponction régulière effectuée au bé-

TABLEAU 1

Solde primaire et charge de la dette  
(en milliards de francs)- Source : Revue de l'OFCE, n° 49, avril 1994

	Déficit budgétaire total	Charge de la dette	Solde primaire (déficit-charge de la dette)
1984	-146	85	-61
1985	-153	90	-63
1986	-141	93	-48
1987	-120	94	-26
1988	-114	99	-15
1989	-100	116	16
1990	-93	137	44
1991	-132	151	19
1992	-226	175	-51
1993	-317	190	-127
1994	-301	208	-93

DYNAMIQUE DE LA DETTE SUR LONGUE PÉRIODE (SOURCE : COMME TABLEAU 1)

	Solde primaire en % du PIB	Taux d'intérêt apparent sur la dette	Taux d'intérêt à l'émission	taux de croissance du PIB en valeur en moyenne	Déficit budgétaire en % du PIB ou excédent (+)	Ratio de la charge de la dette aux rectes permanentes
1950	-1,8	2,6	7,5	15,0	-3,0	5,0
1960	0,2	5,4	6,2	11,0	0,6	7,0
1980	0	7,0	13,8	13,2	-1,1	5,0
1990	0,7	8,5	10,0	5,6	-1,4	11,5
1991	0,3	8,5	9,1	3,7	-2,0	12,0
1992	-0,7	9,4	8,6	3,6	-3,2	14,0
1993	-1,8	9,0	6,8	1,5	-4,4	16,0

néfice des opérateurs financiers qui détiennent la dette. Le taux d'intérêt apparent sur la dette représente le taux moyen payé sur différentes « générations » de titres. Il est en décalage par rapport aux taux payés à l'émission et il baisse peu, même lorsque le taux auquel les nouvelles émissions sont émises décline. Le tableau montre aussi le lien qui s'établit dans les années 1990 entre la croissance de la charge de la dette, le déficit budgétaire en pourcentage du PIB et la stagna

Il faut maintenant voir l'identité des détenteurs de la dette publique. Elle n'est pas celle que beaucoup de gens pensent.

LA DETTE FRANÇAISE

N'EST PAS ENTRE

LES MAINS DU FMI

**TABLEAU 3**  
**LES DÉTENEURS DES OBLIGATIONS D'ÉTAT FRANÇAISES (EN % DU TOTAL)**

	juin 1993	juin 1995
Ménages	6,9	5,7
Sociétés	4,5	4,2
Assurances	8,7	19,9
Non-résidents	34,8	20,0
OPCVM	12,5	27,7
Banques françaises	12,2	20,4
Autres	0,4	2,1

Source : P. Arthuis, La dette publique, Economica Poche, 1996, page 109

Il est essentiel de comprendre que la France n'est pas un pays dont la dette est détenue par des États étrangers, des grandes banques internationales, ou encore la Banque mondiale ou le FMI, comme c'est le cas pour la plupart des pays semi-colo-

niaux, dits « en développement ». Voyons un dernier tableau (tableau 3)

Commençons par expliquer ce tableau. Le sigle OPCVM désigne les « organismes de placement collectif de valeurs mobilières », c'est-à-dire les

institutions qui placent chez les particuliers, petits épargnants des SICAV, (qui sont des parts petites de portefeuilles de valeurs de différents types, obligations, mais aussi, dans certains cas, actions). Les OPCVM sont tous des filiales des grandes institutions financières bancaires et non-bancaires. Ils centralisent et canalisent vers les marchés financiers une petite épargne et ils tirent des profits financiers du placement financier des fonds ainsi centralisés. Si on additionne en juin 1995 la part des compagnies d'assurance, des banques (« établissements de crédit domestique »), des OPCVM (leurs filiales) et des sociétés (les groupes industriels), c'est presque 75 % de la dette qui étaient, à cette date, entre les mains de groupes financiers ou d'opérateurs financiers français. Si on y ajoutait la fraction tenue par des particuliers gérant eux-mêmes un portefeuille de valeurs, on atteignait 80 %. Cela signifie que cette dette n'est ni lointaine, ni concentrée entre les mains d'organismes internationaux dont la puissance peut aisément être magnifiée, voire mythifiée, mais qu'elle est accumulée dans des établissements « bien de chez nous », dont les sièges sociaux sont du côté de la Chaussée d'Antin et du palais de la Bourse. Cela signifie aussi qu'elle a donc, par beaucoup d'égards, les caractères d'un mécanisme de répartition interne, qui fait passer de façon complémentaire au mécanisme du salaire et de la plus value, des richesses des salariés vers les capitalistes. Il est établi que les intérêts de la dette alimentent la sphère financière d'un flux régulier de ressources, dont le niveau correspond maintenant à près de 3,5 % du produit intérieur brut (le PIB). C'est donc plus de 2,5 % qui se dirigent vers les institutions financières françaises.

Reste la part des titres de la dette pu-

blique qui est détenue par les investisseurs étrangers. Cette part est très variable, d'année en année et de mois en mois. En juin 1995 elle représentait 20 % du total, alors que deux ans auparavant elle atteignait 35 %. Depuis, elle a fluctué et atteint, au gré des stratégies de placements internationales et des taux d'intérêt relatifs des titres de la dette de tel ou tel pays. Rappelons encore une fois qu'il s'agit de la détention de titres émis par adjudication à Paris même, sur l'un des compartiments de la Bourse de Paris, acquis par des institutions financières, notamment les fonds d'investissements collectifs et des caisses de retraites (« fonds de pension ») anglo-saxons, dont le métier est de faire fructifier des masses de capital-argent à l'intérieur de la sphère financière mondialisée.

LE « RESPECT DE

LA DETTE » :

À QUEL PRIX

ET JUSQU'À QUAND ?

Il n'est pas indifférent qu'il y ait eu diminution de la part détenue par les investisseurs étrangers au profit des capitalistes financiers français et que ceux-ci détiennent la dette majoritairement. Cela signifie que les capitalistes financiers français ont pris appui sur la libéralisation et la dérégulation financières et sur l'interconnexion des marchés financiers à laquelle elles ont conduit (la « mondialisation financière »), et qu'ils s'en sont servi pour mettre en place à leur profit un système qui n'est ni plus ni moins qu'une forme particulière de répartition des richesses en faveur de ceux qui détiennent les titres de la dette publique. L'invocation de la toute puissance des « marchés » sert à masquer le caractère très « national » de la dette pour mieux en

imposer le respect.

Derrière la dette et le mécanisme du service d'intérêts sur un montant de dette (le « principal » de la dette) qui ne diminue jamais (puisqu'il faut réemprunter constamment pour payer les intérêts et pour rembourser les prêts qui courent) se situe donc ce qui n'est ni plus ni moins qu'une forme particulière de répartition des richesses en faveur de ceux qui possèdent des obligations. En tant que mode d'accumulation des richesses sous la forme financière, cette forme s'oppose à l'accumulation de capacités de production nouvelles (donc à « l'accumulation du capital » au sens où on l'entend couramment), tant en distrayant des capitaux de l'investissement qu'en réduisant la demande, tant directement (par l'effet revenu) qu'indirectement (par la montée du chômage). Il ne faut pas s'attendre pour autant à ce que les capitalistes industriels s'y opposent, puisqu'ils détiennent eux-mêmes une fraction croissante de leurs avoirs sous la forme financière, et puisqu'ils sont liés aux capitalistes financiers par la défense des droits du capital et d'une certaine conception de la propriété des moyens de production (des moyens essentiellement sociaux appropriés sur une base privée) qui leur sont communs.

La dette publique française est un maillon d'un système mondialisé. En tant qu'opérateurs financiers internationaux, les grandes banques et les grandes sociétés d'assurance françaises détiennent des titres de la dette publique de dizaines et de dizaines d'autres pays, ceux de l'OCDE, comme ceux dits « sous-développés ». Pour ces opérateurs, le « respect de la dette », la nécessité pour la France « d'honorer ses engagements », a donc une double signification : assurer le flux régulier de ressources vers eux-mêmes et confirmer leur droit d'en faire autant

dans les autres pays.

Faut-il interpréter le mutisme du Parti Socialiste (toutes tendances confondues) comme du Parti Communiste Français au sujet de la dette comme une acceptation par eux de la domination internationalisée du capital financier ou comme un simple défaut d'analyse, de manque momentanée de vigilance politique ? Il paraît difficile que leurs adhérents et militants puissent accepter que le corps social français assure à perpétuité (car c'est bien de cela qu'il s'agit), quel qu'en soit le prix politique et social, le transfert vers des institutions qui spéculent sur des portefeuilles de titres, des flux de richesses colossaux et vitaux. Combien de temps pourra-t-on, du côté des centrales syndicales, tenter de lutter contre le démantèlement de la Sécurité sociale et la création de systèmes privés d'assurance maladie et de retraites par capitalisation, tout en restant

muet sur le paiement de la dette dont les promoteurs de ces politiques sont les premiers bénéficiaires ?

Aucun combat n'est possible contre le chômage aussi longtemps que le service des intérêts de la dette ne sera pas suspendu par un moratoire, ou que la dette n'aura pas été répudiée purement et simplement. Car comme on le sait fort bien dans toutes les centrales, le combat contre le chômage passe par le financement de grands projets d'investissement dans tous les domaines progressivement négligés ou abandonnés depuis quinze ans (au nom d'autres priorités, au nom du désengagement néo-libéral de l'État au profit du « marché », au nom surtout du remboursement de la dette...).

Les investissements indispensables dans les services publics, dans la santé, dans l'enseignement, dans le logement, dans la rénovation des in-

frastructures dans les quartiers populaires et les banlieues à dominante ouvrière délaissés et paupérisés, sont nécessaires à la fois en eux-mêmes et comme colonne vertébrale d'une politique d'embauche massive des chômeurs, de mobilisation populaire sur des objectifs touchant la vie quotidienne des plus défavorisés, de relance de l'investissement.

Le moratoire, sinon la répudiation de la dette, sont donc devenus une composante centrale, incontournable, de tout programme conséquent de défense des intérêts de la classe ouvrière et du mouvement social dont celle-ci est l'âme. n



Les « États généraux du mouvement social » qui ont été lancés à la suite des grandes grèves de 1995 contre le plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale, ont constitué plusieurs commissions chargées de préparer les positions que les militants actifs dans le « mouvement social » pourraient défendre dans leurs organisations respectives et que les « États généraux » pourraient aussi éventuellement faire leur à l'occasion d'assises ultérieures. L'une de ces commissions porte sur la protection sociale, où des positions assez divergentes ont été présentées. Le texte que nous publions ci-dessous contient les positions défendues par Bernard Friot, professeur à l'IUT de Longwy et chercheur au groupe de recherche sur l'économie de l'emploi (GREE-CNRS) de Nancy. Leur diffusion s'est faite en deux parties, lors des réunions du 27 janvier et du 3 mars. Ce sont les deux parties qui ont été réunies ici, avec des sous-titres et aménagements secondaires destinés à en faciliter la lecture. Le texte permet de comprendre l'enjeu des différentes approches à la protection sociale au moment où la bourgeoisie financière et le gouvernement cherchent à détruire le système de la Sécurité sociale, dont l'originalité fondamentale est d'être un système fondé sur la partie socialisée du salaire, au profit d'un système à deux volets (« l'épargne » versée dans les caisses de retraites privées par capitalisation et l'impôt, dont la CSG est l'amorce). Des positions aussi nettes et exposées de façon aussi claire que celles défendues par Bernard Friot, sont trop rares pour qu'elles ne soient pas diffusées aussi largement que possible, de sorte qu'elles fassent l'objet de discussions chez les militants. Le souhait essentiel de Bernard Friot est de voir le débat s'engager sur ses positions, mais aussi que les militants comprennent l'engrenage dans lequel les syndicats se sont engagés en restant passifs devant le début de fiscalisation de la protection sociale, ou en poussant même dans ce sens. Au nom de la « lutte pour l'emploi » ils facilitent le travail du patronat et du gouvernement. Bernard Friot montre aussi qu'ici comme sur tant de plans, les gouvernements dirigés par le Parti Socialiste ont ouvert la voie à ceux du RPR et de l'UDF. Celui-ci n'a pas brillé par sa détermination dans la discussion sur la loi Thomas sur les caisses privées, permettant à la Tribune de dire qu'ils n'abrogeraient certainement pas la loi de leur propre gré en cas de victoire aux élections de 1998

# Financement de la protection sociale et défense du salaire socialisé

## LE SENS DES

### « RÉFORMES » EN COURS

La question centrale de la protection sociale est celle de l'assiette du financement. La protection sociale française est financée à 80 % par des cotisations et à 20 % par l'impôt (données à comparer à la Grande-Bretagne : cotisations 40 %, impôt 40 %, rendement de l'épargne 20 %). Ce mode de financement présente une variante relativement radicale des systèmes de péréquation du salaire connus de l'Europe continentale. A tout travail reconnu sous la forme de l'emploi est attribué un salaire en deux parties : un salaire direct et une cotisation sociale, qui est un salaire socialisé.

Depuis la fin des années 80, la pression est très forte en faveur d'une réduction de la place de la cotisation au bénéfice de l'impôt et de l'épargne. C'est ainsi que le gouvernement Rocard a créé la CSG comme substitut partiel à la cotisation « famille », que le gouvernement Balladur a transformé le fonds national de solidarité en fonds national vieillesse chargé de financer par l'impôt, notamment par un alourdissement de la CSG, des prestations-vieillesse dites « non contributives », que le gouvernement Juppé fiscalise l'assu-

rance-maladie par une CSG-bis compensatrice d'une baisse des cotisations « salarié » qui vient s'ajouter à la CRDS. En même temps, ce gouvernement crée les fonds de pension. Enfin et surtout, les gouvernements successifs, avec une accélération depuis 1993 (loi quinquennale sur l'emploi), exonèrent les patrons de cotisations sociales sous des prétextes divers, exonérations partiellement compensées par une contribution budgétaire, ce qui revient à faire assumer par les contribuables ce qui relevait jusqu'ici de la responsabilité des employeurs. Ces exonérations, dont on sait le rôle majeur dans le déficit récent du régime général, concernent aujourd'hui non seulement les « créations d'emplois » (exonérations à l'embauche de publics-cibles de la politique de l'emploi), mais les emplois existants : en combinant la loi quinquennale aggravée à l'automne 95 et le dispositif de la loi Robien, les entreprises employant des salariés à temps partiel rémunérés jusqu'à 1,2 fois le SMIC peuvent échapper totalement à la cotisation patronale : les textes d'application prennent même le soin de préciser que les exonérations ne peuvent pas être supérieures aux cotisations dues

## PÉRILLEUSE DU

### DOMINANT

La déconnexion entre protection sociale et salaire, par déduction de la place de la cotisation assise sur le salaire, trouve également un écho dans les propositions syndicales et politiques de gauche. Le programme du Parti Socialiste prévoit de généraliser l'exonération de cotisation patronale sur les bas salaires en instaurant une franchise de cotisation sur une tranche du salaire direct (« reprofilage des cotisations »), les Verts préconisent une fiscalisation des prestations familiales et de santé. La CFDT revendique la suppression de la cotisation dite « salariés » à l'assurance-maladie, cependant que la CGT et la Fédération de la mutualité française (FMF) la rejoignent dans la demande d'un financement patronal totalement ou partiellement assis sur la valeur ajoutée et non plus seulement sur le salaire. Les associations de chômeurs sont souvent porteuses d'une proposition d'allocation fiscalisée plus ou moins proche de l'allocation universelle, cependant que sur le terrain les syndicats acceptent ou revendiquent des préretraites à financement largement fiscal.

## UNE INTÉRIORISATION

Ce consensus repose sur les positions suivantes, plus ou moins parta-

gées selon les organisations :

▮ le recul de l'emploi, même s'il n'est pas encore manifeste et peut être retardé par une multiplication du temps partiel, est inscrit dans l'accroissement de la productivité du travail. Oubliant toute approche dialectique de la logique capitaliste, qui subordonne certes la reconnaissance du travail vivant à la valorisation du capital, mais qui, contradictoirement, ne peut valoriser le capital sans le travail, certains vont jusqu'à prophétiser que le capital, financiarisé, n'aurait plus besoin du travail (voir le succès du pamphlet de Vivian Forrester).

▮ la thématique de la mondialisation fonde une variante de cette position d'insuffisance de l'assiette du salaire. Ici, ce n'est pas la fin du travail qui est envisagée (au contraire, les tenants de cet argumentaire ont claire conscience de la mobilisation du travail qui s'opère dans les pays du Sud et de l'Est), c'est l'alignement des salaires de nos pays sur un salaire moyen planétaire, plus faible et de ce fait incapable d'assurer un financement par cotisation de la protection sociale.

▮ selon un troisième argument, la justice sociale serait mieux honorée par un impôt progressif sur l'ensemble du revenu que par une cotisation proportionnelle au salaire, qui constitue une taxe sur le travail et une charge excessive sur les entreprises de main-d'œuvre.

La production de statistiques sur l'actuel déficit de la protection sociale, et de perspectives sur l'aggravation de ce déficit au siècle prochain, fournissent un argument technique supplémentaire qui vient lever les dernières réticences.

Ainsi, si la « réforme » du finance-

ment de la protection sociale s'opère sans trop de difficultés depuis les années 80, c'est parce que ses adversaires partagent les positions de ses promoteurs sur plusieurs points centraux. Rien n'est plus urgent qu'un travail théorique et politique susceptible de favoriser une mobilisation offensive en faveur du salaire, et donc de la cotisation sociale.

**LES COTISATIONS SONT  
UN SALAIRE SOCIALISÉ  
DONT IL FAUT  
COMPRENDRE LA PORTÉE**

La défense du mode de financement suppose que soient démontés les arguments développés ci-dessus : mensonge du déficit de la protection sociale, invocation magique de la mondialisation, inversion du sens des mots qui conduit à qualifier de « taxe sur le travail » cet élément du salaire qu'est la cotisation sociale.

Elle suppose aussi et surtout, que soit posées les dimensions anticapitalistes du financement de la protection sociale par cotisation proportionnelle au salaire direct, et les opportunités qu'il offre d'agir contre l'exacerbation de la logique capitaliste observée avec la globalisation financière. Les points essentiels sont les suivants.

Dans la forme où il a été créé, le financement de la protection sociale française représente une variante relativement radicale des systèmes continentaux de péréquation du salaire. A tout travail reconnu sous la forme de l'emploi est attribué un salaire en deux parties : un salaire direct et une cotisation sociale. Le salaire direct obéit à un barème défini par la négociation collective de

branche et éventuellement transposé, sous une forme plus ou moins négociée, au niveau de l'entreprise. Les cotisations sociales sont immédiatement converties en prestations, sans passage par un stock d'épargne. Financées par les employeurs en même temps que le salaire direct à l'occasion de la tenue d'un emploi, proportionnelles au salaire direct, ayant le même caractère de flux que celui-ci, sans effets redistributifs verticaux majeurs, puisque le lien établi entre cotisations et salaires directs vaut aussi, même atténué, pour les relations entre ce dernier et les prestations, ces « cotisations-prestations » ont les traits du salaire. Elles sont un salaire socialisé.

Cette péréquation interprofessionnelle nationale des salaires a deux conséquences notables. La première est que le salaire est la matrice des ressources des travailleurs, quels que soient leur qualification et leur rapport à l'emploi. Le fait que ce soit une cotisation assise sur le travail qui finance le dispositif (et non, comme en Grande Bretagne une taxe versée en même temps que l'impôt ou une épargne assise sur le revenu) garantit une homogénéité dans la reconnaissance monétaire du travail d'un bout à l'autre du salariat. Cotisants, c'est comme travailleurs salariés que les travailleurs non qualifiés ou à temps partiel sont reconnus (et non comme pauvres). Cotisants, c'est aussi comme travailleurs salariés que les ingénieurs et cadres sont reconnus (et non comme salariés aisés capables d'épargner en cotisant à des caisses privées). Il en va de même pour les malades, les chômeurs ou les retraités.

Ainsi, dans le dispositif français et à

la différence du dispositif anglais, nous n'avons pas affaire à des salariés « riches » couverts par des régimes patrimoniaux et finançant pour les « travailleurs pauvres » une assurance nationale de solidarité. Au travail des salariés actifs occupés est affecté, étroitement articulé au salaire direct, un salaire socialisé qui permet la protection sociale des salariés malades, des chômeurs et des inactifs, à des niveaux tels que l'assistance et l'épargne, sans avoir disparu, sont secondaires. Les prestations sociales sont, en effet, proportionnelles soit aux besoins, soit au revenu d'activité. Ce fort niveau de protection rend inutiles aussi bien la possession d'un patrimoine lucratif que « l'assistance aux pauvres » : la distribution salariale dans ses deux composantes inséparables, salaire direct et cotisations/prestations sociales, suffit. On mesure le contresens qu'il y a à désigner la cotisation comme un impôt, sauf à désigner le salaire lui-même comme une taxe sur le travail ! Pourtant, le vocabulaire désignant la cotisation comme une « charge » est omniprésent dans les argumentaires syndicaux ou mutualistes préconisant, tout comme le gouvernement, un changement partiel de l'assiette.

**FRACTION SOCIALISÉE**

**DU SALAIRE CONTRE**

**ÉPARGNE FINANCIARISÉE**

A cette homogénéisation du travailleur collectif (constitué ainsi en salariat) il faut ajouter la démonstration du caractère parasitaire de l'accumulation financière. En ces temps de financiarisation de l'économie, l'épargne salariale est devenue un enjeu majeur : la sphère financière ne peut se développer à partir de

l'épargne salariale traditionnelle constituée pour faire face à de gros achats (et qui de ce fait accompagne la consommation). Est donc à l'ordre du jour, avec la loi Thomas, la constitution d'une accumulation retenue à la source : il s'agit d'alimenter le marché financier non pas à partir de ce qui n'est pas immédiatement consommé du salaire net, mais en amont, en vouant à cette alimentation une part a priori —et obligatoire— du salaire. Contre cette logique, la cotisation, parce qu'elle n'est pas accumulée et est immédiatement convertie en prestations, maintient heureusement le salaire dans la sphère de la circulation des marchandises (et non des capitaux).

La socialisation du salaire soustrait à la spéculation financière une fraction notable de la richesse créée et rend possible son usage sur place en consommation et investissement, c'est-à-dire son retour aux producteurs. A quoi il faut ajouter que le poids de la cotisation obligatoire en répartition interdit toute accumulation d'épargne d'entreprise comparable à celle des fonds de pension (car la place est déjà prise) et freine ainsi la dérive conglomérale des groupes industriels, source de désagrégation territoriale du tissu productif. Mais il y a plus : la cotisation finance les pensions par le flux des cotisations, et cela pour des montants annuels et des engagements intertemporels plus considérables que l'investissement : les pensions représentent chaque année le double des dépenses d'investissement et les droits à retraite ne s'amortissent pas, comme les machines, en cinq ans, mais en cinquante ans ou davantage ! Autrement dit, notre système de retraite en répartition prouve qu'il n'est nul besoin d'accumuler de l'épargne

pour investir, elle démontre le caractère parasitaire de l'accumulation des capitaux. La réussite spectaculaire des retraites en répartition invite à étendre la logique de la cotisation au financement de l'investissement, qui gagnerait beaucoup à relever de la péréquation, c'est-à-dire de la coopération, entre entreprises.

**RECONNAISSANCE**

**DU CARACTERE SOCIAL**

**DU TRAVAIL ET DÉFENSE**

**DE L'EMPLOI**

La seconde conséquence remarquable de la socialisation du salaire est que les employeurs, pris collectivement, sont contraints d'assumer les conséquences des décisions prises par tels ou tels d'entre eux en matière d'emploi et de salaire direct. Le fait que ce soit l'emploi (salaire) qui finance le hors-emploi (prestations de chômage, maladie, famille, vieillesse) pousse à convertir des travaux en emplois et à pratiquer un salaire (total : direct plus cotisation) élevé afin de garantir l'équilibre financier du dispositif. Le territoire de la péréquation doit offrir sur le long terme, sans à-coups excessifs, un nombre d'emplois et un niveau de salaire suffisants. C'est là un moteur très fort dans la reconnaissance sociale du travail comme cœur de la vie économique. Un exemple historique fameux est la salarisation du travail féminin depuis les années 60 qui a permis de vaincre, en finançant les retraites, la pauvreté de masse des personnes âgées, ce que des mesures redistributives comme le « minimum vieillesse » de 1956 avaient été incapables de faire, et pour cause : on ne lutte pas contre la pauvreté en luttant contre la pauvreté, mais en salariant la reconnaissance du

travail et en socialisant le salaire.

Plus généralement, la péréquation conduit le patronat pris dans son ensemble à assumer financièrement les conséquences de ses choix en matière d'emploi. Car s'il choisit comme aujourd'hui, en guise de mode de gestion courant de la main d'œuvre, le licenciement massif, la cessation anticipée d'activité, la baisse du salaire direct, il doit financer des pensions de retraite, des allocations de chômage ou des prestations familiales plus élevées, et perd en cotisation ce qu'il gagne en salaire direct. Aujourd'hui, l'obsession du patronat est donc devenue celle de se décharger du poids des externalités de ces décisions. Il s'y emploie méthodiquement depuis le début des années 80, en particulier en menant campagne contre la cotisation afin de reporter sur les contribuables (c'est-à-dire sur les salariés actifs et retraités) la charge de coûts qu'il veut externaliser.

DÉFENDRE  
LA RECONNAISSANCE  
DU TRAVAILLEUR  
COLLECTIF

Or, faire supporter au patronat, par la socialisation du salaire, la reconnaissance des situations hors emploi, est à la fois possible et nécessaire. C'est possible parce que le travail hors-emploi, considérable, que fournissent les bénéficiaires des prestations (les retraités, les chômeurs, les femmes au foyer, mais aussi les étudiants —ceux-ci travaillent, faut-il le rappeler—) est une contribution indispensable à la productivité des actifs occupés : le salaire total (direct et cotisations) reconnaît indistinctement le travail des occupés et celui des autres : il pose les individus com-

me membres du travailleur collectif. Le « travail » et le « travailleur » dont l'emploi assure la reconnaissance publique ne sont pas les travaux et travailleurs concrets. Cette reconnaissance est « abstraite », non pas au sens où est reconnue la « valeur travail » dont parlent les classiques en définissant le travail abstrait sur le mode de la propriété, mais au sens où travail et travailleur se posent et sont reconnus comme acteurs entrant en contradiction avec la logique du capital financier, et non pas « facteur de production », « main-d'œuvre », « ressource humaine ». L'individu dans le salariat, ce n'est pas l'individu abstrait au marché, qui achète et qui vend indifféremment sa force de travail ou des biens de consommation, avec la dramatique contradiction entre l'individu comme producteur et l'individu comme consommateur dans laquelle nous sommes aujourd'hui. C'est l'individu abstrait qui participe au travail collectif et à la distribution des richesses qu'il crée. A ce titre, pas plus que le salaire n'est la « rémunération du travail », l'emploi n'est le « travail rémunéré », comme il est dit banalement. Emploi et salaire sont l'affirmation, en contradiction avec le « facteur travail » appendice du capital, du travailleur collectif tel qu'il s'exprime dans le travail courant que reconnaît le salariat. La « valeur travail », on le voit, se joue sur la scène politique, d'où l'expression de « distribution politique du salaire ».

C'est d'ailleurs cette reconnaissance du travailleur collectif qui rend nécessaire la péréquation du salaire. Nécessaire au sens technique du terme : chaque employeur, individuellement, ne peut évidemment pas reconnaître le travail hors emploi dont il bénéficie. Mais aussi au sens politique du terme : c'est comme

membres du travailleur collectif que les individus peuvent être reconnus dans une société capitaliste. Nous ne sommes pas dans une « société de citoyens », ou plus exactement les droits du citoyen trouvent leur efficacité dans le territoire public conquis par le salariat sur le capital. Penser qu'il est possible d'affirmer la citoyenneté contre, ou sans, l'inscription dans le salariat est absurde. C'est le salariat qui, loin d'engendrer l'exclusion comme le répète le discours à la mode, assure d'un même mouvement (celui du salaire total) la reconnaissance des situations d'emploi et de hors-emploi. C'est le recul du salariat qui, en réduisant la reconnaissance sociale du travail et des travailleurs au bénéfice de la seule valorisation du capital, génère les situations de négation des individus.

LES ENJEUX  
À L'HEURE  
DE LA MONDIALISATION  
FINANCIÈRE

Certes, j'ai développé là une analyse en quelque sorte idéal-typique de la socialisation du salaire et du salariat. On peut la trouver (je la trouve) insuffisamment dialectique. Mais si je persiste, c'est parce qu'il faut retrouver le sens aigu de la contradiction qu'offre le salariat comme réalité dominée dans une société capitaliste. Si d'ailleurs le salariat aujourd'hui régresse, ce n'est pas parce que sa fin serait inscrite dans je ne sais quelle loi de l'économie ou de l'histoire, c'est parce sa situation de classe dominée dans le cadre du capitalisme fait qu'il ne peut progresser et même se maintenir que dans la lutte.

En matière de financement de la protection sociale, le problème essentiel n'est pas de rendre à la Sécurité so-

ciale un équilibre financier qu'elle n'a pas perdu. Il est de bien situer les enjeux du financement dans la situation actuelle de mondialisation financière. Cette mondialisation permet une mise en valeur du travail dans les pays où son coût est très bas et où les salariés n'ont pas pu conquérir une protection sociale (contre les pamphlets du type Forrester, il faut répéter que le capital a besoin du travail !); d'autre part par le fait qu'elle bénéficie relativement au capital financier, qui pèse de façon croissante sur la plus-value. Or il se trouve qu'un financement de la protection sociale par socialisation du salaire constitue une base de résistance à cette double dérive :

▮ d'une part parce que cette socialisation transforme les travaux en emplois et internalise tant la contribution des travaux hors-emploi à la productivité des actifs occupés que les coûts des licenciements ou des baisses de salaire : elle constitue ainsi le salariat comme affirmation du travailleur collectif face au capital,

▮ d'autre part parce que le flux courant des cotisations alimente le flux courant des prestations, y compris pour des engagements aussi massifs et d'aussi long terme que les retraites : outre le fait que ces sommes échappent à la logique financière, un tel dispositif de sécurité sans accumulation démontre que l'investissement pourrait aussi être assuré sans accumulation financière.

Encore faut-il défendre avec fermeté le caractère salarial de la protection sociale. C'est ce à quoi ont renoncé peu ou prou trop d'organisations syndicales ou politiques de travailleurs. Cette démission est une composante trop oubliée de la crise de la protec-

tion sociale.

**POUR LA DÉFENSE  
ET L'EXTENSION  
DU SALAIRE COMME  
BASE DE LA PROTECTION  
SOCIALE**

Tenir avec fermeté le caractère de salaire de la protection sociale, c'est :

▮ en défendre le financement par une cotisation strictement proportionnelle au salaire direct. Cette situation a été atteinte au début des années 90 à la suite d'un double mouvement de déplafonnement et de forte croissance des cotisations au-delà du plafond, mais dès cette date la proportionnalité enfin acquise était mise en cause par les exonérations massives sur les bas salaires. Nous évoluons vers un dispositif progressif à la britannique qui fait de la cotisation un impôt redistributif et non plus un élément du salaire. Il faut y résister. Tout travail doit donner lieu à un salaire en deux parties, salaire direct et cotisation sociale proportionnelle, le taux étant identique quels que soient l'entreprise, le secteur, les caractéristiques du salarié. Les situations d'emploi sans cotisation, ou à l'inverse de cotisations sans emploi ( CSG sur les retraites, etc.), la multiplication des formes, des assiettes et des taux de cotisation, le poids croissant d'impôts pré-affectés (CSG en particulier) rendent le système de protection sociale illisible comme système salarial et restreignent l'espace du salariat ;

▮ combattre pour la création d'un fonds national de salarisation alimenté par une taxe sur les revenus

financiers, par les entreprises à faible poids des salaires dans le chiffre d'affaires, par les importateurs de produits délocalisés, par les entreprises qui licencient, et bénéficiant aux entreprises créatrices d'emplois ou ayant un fort ratio salaires/chiffre d'affaires ;

▮ combattre pour continuer à rendre inutile l'accumulation financière de la part de salariés individuels en accroissant la part des régimes financés par cotisation en répartition et en se battant pour une mutualisation de l'investissement sur le modèle de la mutualisation du salaire. Seule cette mutualisation de l'investissement, par la coopération qu'elle rendra possible, permettra que les salariés du privé, comme actuellement les fonctionnaires, soient payés pour leur grade et non pour leur poste, condition d'une mobilité sans chômage. S'appuyer sur l'exceptionnelle réussite des régimes de retraite (au lieu de faire du misérabilisme à leur propos) est indispensable dans cette bataille centrale contre le parasitisme de l'accumulation financière ;

▮ combattre pour accroître encore la reconnaissance du travail hors emploi par le capital (et non par les contribuables), sous la forme de salaire socialisé (et non pas d'allocations budgétaires) : financement par le salaire des allocations familiales et des prétendues situations de pauvreté (financement des « RMIstes » par les ASSEDIC, d'une façon générale financement des minimas sociaux par les cotisations), fin de la distinction entre prestations contributives et non contributives (avec abandon de la thématique des « charges indues »), caractère général des prestations (contre leur ciblage), suppression de tout financement fiscal des cessa-

tions anticipées d'activité ;

▮ combattre pour salariser d'autres activités : sur le modèle de la salarisation massive du travail féminin, qui a été source à la fois d'une grande dynamique du travail et d'un financement salarial de la vieillesse, il s'agit de salariser massivement le travail universitaire. Il y a là deux millions d'emplois à créer, à rebours d'un « statut étudiant » fiscalisé qui constituera, comme le RMI ou le CES, un obstacle de plus vers l'accès des jeunes au salariat ;

▮ combattre pour confier aux salariés

la gestion politique de la protection sociale : salaire socialisé, elle doit relever d'institutions élues lors d'élections sociales qui constitueront des événements politiques au même titre que les élections municipales ou autres ;

▮ prendre les mesures politiques et organisationnelles permettant d'engager, d'abord au sein de l'Union européenne (et à rebours de l'actuelle action de la Confédération européenne syndicale), mais aussi au niveau international, une action de salarisation de la protection sociale, contre le modèle anglo-saxon, qui

ignore le salaire socialisé et qui fonctionne selon le binôme archaïque solidarité/épargne. ▮

Pierre Bourdieu, sociologue, professeur au Collège de France, vient de publier un petit livre (1) intitulé *Sur la télévision*. Les travaux savants ne manquent pas sur ce sujet. Aucun pourtant n'a jamais déchaîné de telles réactions : rares en effet sont les organes de presse qui n'ont pas consacré au moins quelques pages à cet ouvrage pourtant modeste, tant par son volume (moins de cent pages) que par son contenu scientifique. Pourquoi cette levée de boucliers ? Pourquoi ce torrent de réactions, cette avalanche de manifestations d'indignation, charriant de loin en loin son lot de tartufferies ou de franches saloperies ?

## La main dans le sac...

On peut sans grand risque avancer quelques hypothèses : on repère bien vite l'anti-intellectualisme terrorisé de quelques demi-savants, dont le fond de commerce (l'autorité auto-proclamée que confère une teinture universitaire à quelques « grandes plumes ») est menacé par l'autorité réelle d'un universitaire, certes crispant et souvent docte, à qui ses travaux ont valu une réputation internationale... Mais on peut également supposer que la violence de cette réaction n'est pas étrangère au rôle que Pierre Bourdieu a décidé de jouer lors des grèves de novembre et décembre 1995 (quelles qu'en soient les limites, voir à cet égard Carré rouge n° 2), et à l'analyse impitoyable qu'il avait alors faite de la manière dont la télévision avait joué sa partition dans cette crise (2). Personne ne s'y trompe en effet : ce petit livre n'est pas une réflexion sur le « passe-temps » favori des Français. C'est un livre de sociologue, un ouvrage politique, au sens noble du terme. Son objet est de réfléchir sur un fait incontestable : la télévision représente la seule source d'information pour une proportion écrasante de la population, et en particulier pour cette fraction de la population que sa position socio-culturelle écarte de la fréquentation de la presse écrite dite

« sérieuse » et des journaux internationaux. Bourdieu constate que l'on « écarte [des informations télévisées] les informations pertinentes que devrait posséder le citoyen pour exercer ses droits démocratiques ». Certes, personne à Carré rouge n'attend de la bourgeoisie, qui détient les leviers des moyens d'information, qu'elle fournisse au prolétariat les moyens de s'affranchir de l'aliénation... Mais il n'est jamais inutile d'étudier comment se perpétue cette aliénation, par quels mécanismes elle s'opère au quotidien.

BANAL,

MAIS EXTREMEMENT

UTILE !

Les spécialistes qui travaillent depuis longtemps sur cette question affirment, avec une moue dédaigneuse, que le constat établi par Bourdieu est terriblement banal, et que nombre de travaux ont dit cela en d'autres lieux. C'est probablement vrai. Mais comme nous ne sommes pas ici au fait de tous ces travaux ; comme d'autre part nous ne sommes pas pour notre part engagés dans une lutte d'influence au sein de instances de « légitimation » universitaire, nous nous contenterons de dire que le tableau



tracé par Bourdieu est extrêmement utile à la réflexion. Que dit-il ?

▮ Les faits divers ont, à la télévision, dans le cadre des journaux télévisés (et, pourrait-on ajouter, dans les magazines télévisés), un rôle essentiel. Le temps étant compté, rare et précieux, l'espace qu'ils occupent est soustrait aux faits les plus essentiels de la vie sociale et politique, aux « informations pertinentes que devrait posséder le citoyen pour exercer ses droits démocratiques ». Ces faits divers, ce sont des faits autour desquels peut se réaliser un « consensus » universel, qui ne posent aucune question politique ou sociale, qui ne souffrent aucune interprétation quelque peu significative (pour ne prendre que cet exemple, récent, il n'est que de se souvenir comment le meurtre de quatre jeunes filles par des brutes alcooliques a permis, pendant tout un week-end, d'occulter presque complètement la puissante manifestation du samedi 22 février contre la loi Debré...). Ces faits divers font donc diversion, comme le prestidigitateur attire l'attention du public sur des gestes sans importance pour détourner cette attention des gestes réellement importants de sa manipulation.

▮ Lorsque des sujets importants ne peuvent être évités, ils sont souvent traités de telle manière qu'ils montrent en fait pour mieux cacher. Bourdieu note ainsi le traitement sans cesse réservé aux « événements » qui surviennent en banlieue. Guidés par la recherche du « scoop », du sensationnel, c'est-à-dire par les impératifs de la lutte pour l'Audimat ; conditionnés par leurs « lunettes » (préjugés liés à l'origine sociale des journalistes, à leur méconnaissance des conditions réelles de vie dans ces quartiers, etc.), on ne montre en effet jamais les banlieues que comme un cadre où règne la violence,

une sorte de « rocher des singes » (voir encadré).

▮ Les journalistes puisent pour l'essentiel leurs informations... chez d'autres journalistes. Cette « circulation circulaire de l'information » provoque un effet de nivellement, de ressemblance parfois saisissante d'un journal à l'autre. C'est ainsi qu'un événement n'est jugé digne d'être considéré comme tel que si un autre organe de presse l'a consacré. Ce qui est vrai des événements l'est tout autant des faits culturels : un livre sera « chroniqué » parce qu'un autre journal lui a consacré une page, même si le chroniqueur l'a considéré médiocre ou indigne. C'est la victoire volant au secours de la victoire, la porte ouverte aux grandes opérations médiatiques qui assurent le succès d'un certain nombre d'œuvres (il n'y a qu'à songer au film de Bernard-Henry Lévy pour comprendre comment se construit un « événement culturel médiatique »).

▮ La télévision, et en particulier l'information télévisée, est saisie dans le tourbillon de la vitesse. Un sujet doit être vite préparé, vite commenté. Un sujet de quelque importance exigerait une analyse approfondie et réfléchie. Vitesse et pensée ne font pas bon ménage. Mais il faut à la télévision des cautions plus ou moins savantes. C'est ainsi que se sont installés quelques « spécialistes », chez qui l'analyse et la réflexion entretiennent avec la pensée les mêmes relations que le fast-food avec la gastronomie. Ces fast-thinkers, à la fois capables de mouliner à la demande une pseudo-analyse et de ne pas trop froisser les oreilles des puissants, passent de chaîne en chaîne, de journal en journal. Et si, d'aventure, ils y viennent avec tout le sérieux de leurs analyses et de leurs travaux, on annule les effets indésirables de leur intervention en les coinçant

entre deux banalités (3)

▮ Les débats, enfin, soit réunissent des compères (July/Alexandre, dont la caricature des Guignols a déjà tout dit...), soit enferment les protagonistes dans des carcans où la parole n'est pas égale pour tous, ce que Bourdieu avait clairement analysé à propos de La Marche du siècle pendant le mouvement de novembre-décembre 1995.

Pourquoi tout cela ? Contrairement à ce que nombre de journalistes ont voulu faire croire, Bourdieu ne « règle aucun compte ». Jamais les journalistes ne sont en tant que tels attaqués. Ce que Bourdieu met en évidence (et tant pis si cela a déjà été dit, il est bon qu'il le répète), c'est que ce média est le jouet de forces qui dépassent la volonté de tel ou tel. La concurrence acharnée des chaînes, les exigences de l'audimat, dont le verdict se traduit en écrans publicitaires plus ou moins chers, les intérêts bien précis des propriétaires privés des chaînes en question (comment attendre de TF1 qu'elle nous informe de la corruption dans le secteur du bâtiment et des travaux publics ?) suffisent à expliquer ces tendances.

## D'ÉTRANGES RÉACTIONS

Ces constats, que bien imprudemment certains qualifient de banals, donnent pourtant lieu à d'étonnantes réactions. S'ils sont banals, chacun devrait s'attacher dans la profession à les illustrer, à réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre pour les corriger. C'est ce que fait par exemple Daniel Shneidermann dans son émission hebdomadaire Arrêt sur images (lorsqu'il ne perd pas son énergie dans une lutte puérile contre l'éminent professeur Pierre Bourdieu...), ou ce qu'a tenté de faire,

avec beaucoup de sérieux et d'honnêteté, Philippe Lefait dans l'un des numéros de cette émission, lorsqu'il a expliqué comment il s'efforçait (sans grand succès, malheureusement) de « résister » dans son travail quotidien de présentateur de journal télévisé.

Mais on ne peut qu'être frappé de l'ardeur des uns et des autres... à parler d'autre chose, à faire diversion. Bizarrement, les journalistes ont tendu leurs micros ou prêté l'oreille aux hurlements de rage des demi-savants qui ont réagi avec une hargne sans pareille aux propos de Bourdieu. Il est vrai qu'il ne les ménage pas, ces fast-thinkers ! Il leur reproche, en substance, de venir à la télévision rechercher une consécration intellectuelle qu'ils sont bien en peine de trouver parmi leurs semblables, les chercheurs, les spécialistes, les universitaires. Cris d'écorchés vifs, insultes, allusions nauséabondes à la propre recherche de popularité de Bourdieu, à sa jalousie de n'être pas un intellectuel médiatique... tout cela fait sourire.

Pas toujours cependant. Alain Finkielkraut par exemple franchit quelques bornes.

C'est ainsi qu'il commet un tripa-touillage (4) qui en dit long sur la rigueur de sa pensée. Citons-le : « Mais ce subversif ne sait pas à quel point il est bien-pensant. Quand il dit : " Le foulard n'est qu'un fichu ", c'est la doxa qui parle. » Finkielkraut a, il est vrai, vibré à l'affaire des « foulards », et il ne peut qu'être ému de trouver sous la plume de Bourdieu ce coup de patte cruel : « Finkielkraut et ses indignations pathétiques »... Mais la citation qu'il fait de Bourdieu est scandaleusement détournée, et cette déformation n'a précisément rien de fortuit. Que dit en effet Bourdieu ? Parlant de la manière dont les informations télévisées traitent des

## UNE ÉTRANGE SÉQUENCE, UN SOIR, SUR FR2

Un exemple, pris au hasard. Le 8 janvier, dans le journal de Daniel Billalian, une information vient nous entretenir de ce qui s'est déroulé la veille dans un établissement scolaire de Noisy-le-Sec en Seine St. Denis : un surveillant a été blessé d'un coup d'arme à feu par des éléments étrangers qui y ont fait irruption.

Le sujet est « lancé » par une courte introduction où résonnent des mots qui valent leur pesant de drame : « fusil à pompe » (on imagine les ravages causés par cette arme de guerre civile), le surveillant s'est interposé dans un « règlement de compte » (Chicago...) « au péril de sa vie » (on ne saura que quelques jours plus tard qu'il n'a bien sûr pas connaissance de ce fusil caché sous un manteau lorsqu'il s'approche du groupe...). Puis, des images.

La caméra est tenue à l'épaule. On verra successivement deux groupes d'élèves surexcités (par l'événement ? Par la présence de la caméra ?) et quelques professeurs. Un trait commun à toutes les images : le gros plan sur fond de grillages puis de barreaux. Devant la caméra se bousculent des gosses très énervés, qui hésitent entre le rire, le gag (« Bonjour à mémé... ») et la mine grave de qui vient d'échapper à un drame horrible. Ils sont pour beaucoup très bronzés. « La violence est-elle quotidienne dans cet établissement ? » « Oh oui, monsieur ! » répondent-ils spontanément. Et les professeurs, qu'en pensent-ils ? « Que voulez-vous, les parents démissionnent » dit le représentant du SNES, cramponné aux barreaux de la grille. Après cette forte pensée, il nous manque encore quelque chose, une dimension sociale. Patience : une jolie beurette connaît justement le rôle : « C'est terrible cette violence. Déjà que nous, on est défavorisés, vous n'avez qu'à voir où on vit, et que notre seule chance, c'est l'école... » Deux minutes, et un univers s'est installé, ou plutôt a été confirmé : la banlieue, c'est ce monde de fous, peuplé de petits émigrés qui se tirent dessus à coups de fusil à pompe, au point de blesser (probablement grièvement) un surveillant (dont le non-dit nous hurle qu'il doit être « normal », blanc...), sur fond de grille épaisse et de grillages denses, derrière lesquels se tiennent réfugiés des professeurs dépassés.

Dire qu'il aurait suffi peut-être de reculer la caméra de quelques mètres, ou de la placer dans une salle et de faire parler des élèves assis... Dire qu'il aurait suffi de ne pas ajouter l'excitation malsaine à l'émotion légitime...

Mais ce n'est pas tout. Billalian est un professionnel sérieux. Il possède l'art journalistique de l'enchaînement, du classement rationnel des informations. Nous sommes dans la rubrique « vie scolaire » (et chacun sait que dans toutes les écoles de banlieue on se tire dessus chaque jour au fusil à pompe). Après Noisy-le-Sec, il y aura donc une autre information « scolaire » : « A Chambéry, les quatre jeunes filles qui avaient refusé de retirer leur voile à l'école et qui avaient été réintégrées dans leur lycée par décision de justice, viennent de nouveau d'en être exclues pour le même motif. »

Fidèle à son art de l'enchaînement, Billalian, qui avait bien vu le rapport incident à Noisy-le-Sec/exclusions dans un lycée de Chambéry, établit un second enchaînement : le sujet suivant est consacré au terrorisme en Corse.

Ainsi, dans la brièveté des séquences se succèdent des événements qui laisseront leur trace dans les esprits, non pas tant par eux-mêmes que par l'enchaînement selon lequel ils auront été disposés et présentés. L'équation se mettra au moins inconsciemment en place : violence à l'arme à feu en banlieue/ jeunes d'origine étrangère = foulard islamique = terrorisme. Banal, l'avertissement de Bourdieu ?

banlieues, il s'arrête sur l'usage des mots qui ont cours à la télévision. Il écrit : « Nommer, on le sait, c'est faire voir, c'est créer, porter à l'existence. Et les mots peuvent faire des ravages : islam, islamique, islamiste — le foulard est-il islamique ou islamiste ? Et s'il s'agissait simplement d'un fichu, sans plus ? Il m'arrive d'avoir envie de reprendre chaque mot des présentateurs qui parlent souvent à la légère, sans avoir la moindre idée de la difficulté et de la gravité de ce qu'ils évoquent et des responsabilités qu'ils encourent en les évoquant, devant des milliers de téléspectateurs, sans les comprendre et sans comprendre qu'ils ne les comprennent pas. Parce que ces mots font des choses, créent des fantasmes, des peurs, des phobies ou, simplement, des représentations fausses. »

Or, le terrain sur lequel se place Bourdieu, et qui devrait passionner un philosophe, est précisément de ceux qui devraient faire réfléchir tout professionnel de l'information, sur ses responsabilités, effectivement considérables. A moins que l'on ait soi-même intérêt à entretenir cette confusion, que l'on ait décidé de participer à une campagne aux étranges relents contre les Musulmans (et contre eux seuls puisque, interrogé il y a quelques années sur ce sujet dans *Libération*, le même Finkielkraut se refusait à interdire le port de la kipa en classe, celle-ci n'étant selon lui qu'un signe d'appartenance culturelle...).

Mais il semble que rien ne retienne Finkielkraut. Dans le mensuel *Lire* (5) il s'insurge contre le fait que Bourdieu utilise sciemment le mot de « collaborateur » pour désigner ceux qui, parmi les intellectuels, acceptent d'apporter leur caution à la télévision telle qu'elle fonctionne. Il écrit : « Bourdieu précise que, sous l'Occupation, plus les intellectuels étaient

reconnus par leurs pairs, plus ils étaient enclins à résister et plus ils étaient attirés par le succès commercial, plus ils étaient disposés à la collaboration. Suivez mon regard. Et peu importe que ce regard se fixe, entre autres, sur des cibles juives. » (souligné par nous). Tirons la chas-

## POURQUOI TANT

### DE RAGE ?

La blessure d'amour-propre ne peut suffire à expliquer de telles extravagances (encore qu'il ne soit pas interdit d'y voir de pures et simples sauterelles). C'est donc que quelque chose d'autre est en jeu, que notre philosophe médiatique en soit conscient ou non. Mais alors de quoi s'agit-il ?

Probablement du fait que ce système ne tiendrait pas longtemps s'il ne comptait que sur ses résultats sociaux et matériels pour se perpétuer. Si un matraquage intensif n'était pas mené pour convaincre les populations qui souffrent de la faillite immense de ce système ; si les « spécialistes » ne se succédaient pas sur les écrans pour dire qu'il n'y a pas d'autre issue, que ce système, aussi terrible soit-il, est le seul possible ; si, en un mot, la domination idéologique ne s'ajoutait pas à la domination sur les rapports sociaux de production, alors ce système serait rapidement menacé de mort.

Les journalistes du *Monde diplomatique*, après avoir, sous la plume de Ignacio Ramonet, inventé le concept de « pensée unique », ont amorcé une enquête qui se poursuit aujourd'hui sur le plan universitaire, en particulier dans l'équipe réunie autour de Bourdieu et des Actes de la recherche en sciences sociales et qui cherche à identifier les quelques journalistes, essayistes et « pen-

seurs » qui assurent la diffusion de cette pensée unique.

C'est ainsi qu'en réagissant avec une vivacité surprenante au livre de Pierre Bourdieu, quelques-uns de ces « penseurs » plus ou moins officiels attirent notre attention sur leur propre rôle au sein du dispositif télévisuel. Alors qu'ils ne sont pas la cible principale de cet ouvrage, leurs cris, le nombre de « grands » journalistes qui volent à leur secours sèment le doute : faut-il qu'ils soient engagés loin dans l'entreprise de sauvetage de ce système, faut-il que leurs intérêts y soient liés pour que toute critique (par ailleurs effectivement banale) de la télévision leur soit aussi insupportable... Mais du même coup ils nous invitent à réfléchir au rôle idéologique joué par ce média, au-delà du simple abrutissement quotidien dont il est l'instrument. Et cette réflexion ne peut être écartée de Carré rouge.<sup>n</sup>

1 Pierre Bourdieu, *Sur la télévision*, Liber éditions, 1996.

2 Voir sur ce sujet l'article que Pierre Bourdieu avait publié dans *Le Monde diplomatique* d'avril 1996...

3 ... ou pire : c'est ainsi que Bruno Etienne, spécialiste authentique du Proche-orient, avait été invité, avant la guerre du Golfe, sur la Cinq. L'antenne étant exceptionnellement ouverte sans discontinuer sur ce grave sujet, il avait eu le temps de développer, carte historiques et géographiques à l'appui, les raisons pour lesquelles l'offensive américaine était purement impérialiste et se saisissait du prétexte que lui donnait Hussein pour mener une politique intéressée. Il avait conclu qu'en aucun cas la France ne pouvait participer à cette très vilaine opération. Démonstration convaincante, trop convaincante. Pour la neutraliser, les producteurs de la Cinq s'étaient contentés de la faire suivre d'une intervention de... Le Pen, qui appelait à soutenir l'Irak pour de tout autres raisons ! Ainsi, en polluant le message savant de Bruno Etienne par le message crapuleux de Le Pen, on avait neutralisé le premier.

4 *TéléObs* du 22 février 1997.

5 *Lire*, mars 1997.

Depuis bientôt un an et demi que notre revue paraît, la question se pose, avant chaque nouvelle livraison, de publier un article consacré à celui à qui nous avons emprunté le titre d'une de ses toiles et sa reproduction photographique pour la page de couverture: Kasimir Sévérinovitch Malévitch.

# MALEVITCH -1ère partie : Du passé faisons table rase...

La difficulté de définir l'angle d'attaque d'un tel article m'avait fait remettre cette tentative de numéro en numéro. Malévitch fut un artiste engagé dans la révolution de 1917 en Russie, collaborateur de la revue *Anarchia*. Théoricien de l'art, « philosophe de l'histoire » (certains l'ont dit), polémiste, philosophe mystique (ses ennemis d'alors l'en ont accusé)... Malévitch, une planète encore incomplètement explorée (ses écrits ne sont pas toujours faciles à lire, ses exégètes pas toujours clairs) bien que l'ouverture des archives soviétiques ait permis de bien progresser dans sa découverte ; bref un homme passionnant mais complexe. Comment donc aborder l'œuvre et l'homme sans prendre le risque de « récupérer », ou de « caractériser », d'étiqueter à l'aune d'une doxa révolutionnaire ; comment ne pas être tenté de faire un article de justification du choix, comme titre d'une revue marxiste, d'une œuvre d'un peintre militant non marxiste ?

Ce qui m'a décidé cette fois à me mettre à l'ouvrage c'est l'initiative prise par le directeur de la publication de modifier dans sa forme la référen-

ce à Malévitch à la une de Carré rouge.

Il n'a échappé à personne que de la reproduction d'un tableau de Malévitch de 1915 intitulé « réalisme pictural d'une paysanne en deux dimensions », plus connu sous le nom de « carré rouge sur fond blanc » sur la couverture des deux premiers numéros, on est passé, sur la couverture du numéro 3, à la présentation de trois carrés d'encre rouge, qui, à un carré près, pourrait porter le titre : « Pas d'erreur, c'est Lesieur »...

Ne cherchons pas de mauvaise querelle au directeur de la publication : le coût de reproduction de l'œuvre en quadrichromie est l'unique cause de ce tour de passe-passe.

Quel que soit l'avenir de la page de couverture de notre revue, cet épisode m'aura permis d'entrer en matière.

Quand Malévitch présente, en 1915, 39 œuvres « non objectives », « masses picturales en mouvement et à deux dimensions dans l'état de repos » à l'exposition collective « 0,10 » (zéro-dix), c'est la critique qui donne à cette œuvre le nom de Carré rouge, pas Malévitch. D'ailleurs ce «

carré » n'est pas carré, ses angles ne sont pas droits, ses côtés inégaux ; ce n'est pas une idée de carré, un carré idéal ou idéal, c'est une étendue de matière picturale rouge qui vibre, qui est instable, dynamique.

Loin de moi l'intention de créer une polémique autour d'une prétendue trahison de Malévitch, ce serait bien dérisoire au regard des questions abordées dans cette revue. Simple-ment, mesurons le geste accompli : on passe d'une référence iconique directe (la reproduction de l'œuvre) qui entre en résonance avec le titre et qui produit en chaîne des représentations induites (Malévitch, avant-garde, la révolution russe, les soviets...) à un traitement « arts appliqués », de graphiste, du motif « carré rouge » démultiplié. Il y a dès lors perte de sens dans la perte de la référence.

Si les contingences des coûts de fabrication nous contraignent à n'utiliser que la couleur rouge (nous interdisant de reproduire l'œuvre de Malévitch), alors il nous faudra reconstruire du sens. L'idée de remettre en cause chaque première de couverture par une image différente me semble déjà constituer un gage de dynamisme et de santé. Carré rouge doit être une revue vivante. Que sa couverture en soit l'augure.

## QUI ÉTAIT DONC

### MALÉVITCH?

Kasimir Malévitch est né en 1878 à Kiev d'un père polonais et d'une mère ukrainienne. Il grandit parmi les paysans. Ce monde paysan sera pour lui dans son œuvre figurative autant que dans son œuvre abstraite une source d'inspiration, une référence. Jeune homme, il peint, tour à tour, à la manière impressionniste, post impressionniste, symboliste,

fauviste, pointilliste... jusqu'en 1912 où il participe avec Larionov, Gontcharova, Tatline et Chagall à l'exposition « Queue d'âne » à Moscou. Il y affirme une manière plus personnelle ; des scènes paysannes dans un style néo-primitiviste très coloré au graphisme expressif, nerveux, montrant une très touchante tendresse à l'égard du monde paysan.

En ce début de siècle, les peintres européens, dont les Russes, digèrent les leçons de Cézanne, expérimentent le cubisme français de Picasso et de Braque, le futurisme italien de Severini et de Marinetti. En Russie, un courant cubo-futuriste se développe. Malévitch en sera, il affirme dans une lettre à Matiouchine qu'il rencontre en 1912 (un ami qu'il va garder toute sa vie) : « Le cubo-futurisme constitue la seule voie juste dans les arts ». Entre 1912 et 1914, il présente des toiles cubistes et cubo-futuristes.

Dans la même période il participe à la réflexion de toute une avant-garde artistique où l'on rencontre les noms de Khlebnikov (poète et mathématicien, considéré comme un fondateur par la première avant-garde), Maïakovski (poète), Bourliouk (peintre et poète), Larionov et Gontcharova (couple de peintres, créateurs du Rayonnisme), Livchits (poète), Le Dentu (peintre), Klioune (peintre) et surtout les linguistes Jakobson et Chklovski. L'avant-garde russe sera marquée dès sa naissance par la question du langage. La poésie en Russie a connu une popularité sans doute inconnue dans le reste de l'Europe. Il est remarquable de constater également à quel point l'Avant-Garde est éclectique et aspire à un art total.

C'est dans cet état d'esprit qu'en juillet 1913 Matiouchine, peintre, poète et musicien, propose à Malé-

vitch et aux écrivains Khlebnikov et Kroutchonych de composer un opéra. Ainsi, le premier congrès pan-russe des Bardistes de l'avenir (poètes futuristes), tenu sur les bords du golfe de Finlande, se termine par la publication d'un manifeste annonçant la création d'un opéra « Victoire sur le soleil », fruit d'une œuvre collective. La participation de Malévitch à cette entreprise (il dessine les décors et les costumes) est tout fait essentielle pour la suite de son œuvre, tant du point de vue pictural que du point de vue théorique.

Les Bardistes de l'avenir sont partisans de « la destruction de la langue russe pure, de la logique de la pensée vieillie fondée sur les lois causales, de l'insouciance et de la beauté des peintres et des écrivains méprisables, qui ne cessent de multiplier leurs œuvres ». Malévitch proclame : « le temps des gifles est passé ; il faut balayer au plus vite les vieilles mines et ériger un gratte-ciel tenace comme une balle de fusil ». Formules souvent radicales dans leur forme, parfois poétiques, fréquemment absconses. « Les avant-gardes n'ont jamais cessé, jusqu'aux situationnistes, de parodier le jeu pète-sec de la condamnation, de l'exclusion, de la scission et de l'exclusion verbale » dit Frédéric Valabrière, auteur d'un Malévitch (1).

A la suite de Kroutchonykh (dessinateur, acteur et poète), créateur du zaoum, langage « transmental » fabriqué à partir de phonèmes et de racines de la langue slave, systématisation des intuitions de Khlebnikov, lui-même créateur d'un langage fondé sur la mathématique, Malévitch se réclame du Zaoum pictural, d'un nouveau langage pictural ; mais selon l'avis de Livchits « si le Zaoum est chaos, relâchement, arbitraire, convulsions épileptiques... [c'est

Alexeï Kroutchonykh qui est visé], le Zaoum pictural est une excellente organisation de la matière, une grande tension de la volonté, rien d'accidentel. » Il convient sans doute de nuancer cette opinion, mais la référence de Malévitch au Zaoum semble être plus un souci de connivence avant-gardiste qu'une réelle communauté d'esprit. A ceci près, cependant, que le principe d'économie développé par Malévitch se trouvait déjà dans les opérations de simplification de Kroutchonykh. Ce principe fait de la composition du tableau, de l'œuvre en général, sa logique intérieure. Il s'agit de débarrasser l'œuvre de tout « effet » pour mettre en valeur les mécanismes de sa création.

On peut dire que le véritable tournant dans l'œuvre de Malévitch c'est la somme des dessins de costumes et surtout la scénographie de la victoire sur le soleil dans laquelle déjà apparaissait le carré noir. Outre cet opéra, l'année 1913 (et 1914) est pour Sévérinovitch l'année de la reconnaissance ; le célèbre collectionneur Sergeï Chtchoukine, qui possède des Picasso, des Matisse et autres maîtres, lui achète six toiles.

En 1914 Sévérinovitch développe l'Alogisme : « Nous avons atteint au rejet de la raison, mais nous l'avons fait en nous appuyant sur le fait qu'une autre raison a grandi en nous — par comparaison avec celle que nous avons rejetée, nous pouvons l'appeler au-delà de la raison — qui, elle aussi, est régie par une loi, une construction, un sens et ce n'est qu'en la comprenant que nous atteindrons une œuvre fondée sur la loi de cet au-delà de la raison. »

L'alogisme de Malévitch semble annoncer Dada par son irrévérence et son étrangeté, dans son aspiration à balayer le vieux fatras pictural et poétique. Rapidement, il se rendra

compte qu'au lieu de générer une autre raison, l'alogisme favorisera une nouvelle esthétique, celle du surréalisme, ce qu'il fuira. Cette année 14 voit le goût du scandale avant-gardiste s'émousser, les futuristes décliner. Une période moins échevelée s'ouvre ; l'avant-garde aspire à la rigueur, à la « science ».

Les peintres comme Martov puis Tatline et Malévitch vont se pencher sur le traitement de la surface du tableau (la faktoura), s'intéresser aux matériaux (c'est-à-dire aux composants matériels de l'œuvre) en termes très méthodiques.

Les linguistes se penchent sur les problèmes techniques de la littérature ; ils vont donner naissance, avec Jakobson, Chlovski à une école incontournable de linguistes (le schéma de Jakobson définissant les instances et les situations de communication est à la base de la linguistique contemporaine).

Les critiques, dont Pounine, vont chercher davantage à fonder leurs critères. Et les poètes comme Maïkovski songent à l'engagement social de l'artiste.

Malévitch, fidèle à son indépendance d'esprit, à ce refus qui le caractérise d'être dans le souffle de l'air, lui qui avait dénoncé la confusion aveniriste s'inquiète pourtant de ce tournant général et le caractérise de voltaïro-terroriste...

En 1914, le monde bascule : c'est la Première Guerre mondiale ; pour Sévérinovitch, Malévitch, le monde bascule doublement ; le fils Anatoli, qu'il a eu avec Kasimira Zgleits, meurt de la typhoïde. Ces deux événements ont eu sur Malévitch, tous les critiques s'accordent à le dire, alors qu'il est en pleine mutation artistique, des retentissements terribles.

L'année suivante Malévitch prend conscience de la révolution picturale

qui s'est opérée empiriquement dans son œuvre depuis 1913. Il en va toujours ainsi, au moins chez les artistes. Le terme de Suprématisme apparaît pour la première fois dans une brochure de Malévitch intitulée *Du cubisme au Suprématisme en art*, au nouveau réalisme de la peinture en tant que création absolue, sortie fin 1915 pour la dernière exposition futuriste 0,10 (zéro-dix) organisée par Pouni à Pétrograd.

Cette exposition, Malévitch l'a préparée dans le plus grand secret de son atelier. Il y présente 39 œuvres non objectives. Il pressent qu'elle constituera un événement fondateur. Elle le sera pour le suprématisme et consacrera le décès du futurisme russe. Tatline, le rival direct de Malévitch, y expose également ; il lui faut réagir contre ce qui est perçu comme un coup de force de Malévitch qui présenterait le Suprématisme comme « l'Issue » du futurisme. C'est sous l'étiquette d'« Artistes professionnels » que Tatline et son groupe se présentent donc à cette dernière exposition futuriste. Le sérieux contre le farfelu. C'est ce jeu-là que Tatline entend jouer. Des relations extrêmement tumultueuses vont se nouer entre ces deux figures de proue de l'avant-garde russe (de ceux qui vont demeurer en URSS après la révolution). Nikolaï Pounine (2) indique : « Tatline et Malévitch avaient chacun un destin particulier. Quand cela a-t-il commencé, je ne le sais pas, mais aussi longtemps que le me les rappelle, ils se sont toujours répartis entre eux le monde : la Terre, le ciel et l'espace interplanétaire, établissant partout leur sphère d'influence. Tatline se réservait habituellement la Terre, s'efforçant de pousser Malévitch dans le ciel au-delà de la non-figuration. Malévitch, tout en ne refusant pas les planètes,

ne cédait pas la Terre, considérant à juste titre que la Terre, elle aussi, est une planète et que par conséquent elle peut être aussi non-figurative ». Dans cette belle formule de Pounine se dessinent peut-être deux conceptions du monde, en tout cas deux conceptions de l'art. Nous y reviendrons.

Le quadrangle noir a été pour l'art du XXe siècle un événement fondateur. Il marque l'éviction du contenu, le deuil de la figure, la table rase à partir de laquelle on peut reconstruire. Yves-Alain BOIS (3) dit : « Ce travail de rémunération du signifiant (Malarmé) est en fait ce qui fonde la modernité. Il s'agit pour les peintres d'analyser pratiquement et théoriquement ce qui est rassemblé sous le terme de picturalité (comme les linguistes voudront savoir ce qu'est la littéralité), de lever un certain nombre de refoulements sur la matérialité même du travail pictural, de décomposer cette matérialité en opérations sur des éléments dénotés constituants plastiques ». De plus la charge symbolique d'un tel acte a résonné dans ce début de siècle comme un signe avant-coureur. C'est la fin d'un ordre. C'est la surrection de la peinture qui annonce d'autres insurrections.

Pourtant, rapidement Malévitch fait figure de vilain petit canard. Outre Tatline qui refuse d'exposer les toiles suprématises à l'exposition Magasin en mars 1916, le jeune Rotchenko se détourne de lui, l'ami Matiouchine le condamne. A partir de 1916 il se met à écrire, il cherchera à mettre à jour toutes les possibilités philosophiques de son acte autour de l'intuition du sans-objet. Il faut lever les limites de

la figuration, « des petits coins de nature, des madones ou des Venus impudiques », aller vers un zéro, un « rien positif » où les forces physiopsychologiques de la couleur et l'électromagnétisme des plans décident sur la surface de cette vie élémentaire, pure. Pureté et économie doivent donner à la peinture et à l'être ses moyens propres.

Il publie en samizdat (4) un deuxième texte important en 1916, « lettre à Benois », qui fustige le passéisme. Il se propose de publier une revue *Supremus* (n°1, janvier 1917) avec des fidèles : Rozanova, Popova, Klioune, Exter et d'autres. Les articles sont prêts jusqu'au numéro trois. C'est la première tentative d'historicisation du Suprématisme et son inscription dans l'histoire de la peinture. La revue ne paraîtra jamais faute d'argent et de papier.

Fin 1916, il participe à une exposition à Moscou où, pour la première fois, il peut arborer le drapeau du Suprématisme. La critique lui reste hostile. En décembre, il est mobilisé et part pour le front.

Février 1917, c'est l'effondrement des Romanov. Rentré du front, il participe avec Maïakovski, Bourliouk, Tatline et d'autres à la première Soirée Républicaine des Arts à Moscou ; il aide à la conception du défilé du 1er mai et met le suprématisme dans la rue. Il adhère à une association de peintres moscovites de gauche. En août il est élu au soviet des députés des soldats de Moscou (où il préside avec Tatline le département artistique). Il propose la création d'académies populaires, rend public son programme d'enseignement. Dès les premiers jours après la révolution

d'octobre, il est élu membre de la commission des valeurs artistiques et historiques ainsi que commissaire, gardien du trésor de la Russie et des icônes de la chapelle de la Dormition, des coupoles et des croix orthodoxes (un pope noir et rouge, dirait-on), sous la direction de Lounatcharski (commissaire du peuple à l'éducation) qui se plaisait à se définir comme un intellectuel parmi les Bolchéviks et non comme un Bolchévik parmi les intellectuels. La quasi totalité des artistes « bombardés » présidents, commissaires, responsables dans une inflation de titres ronflants, ce qui conduit par dérision Khlebnikov à s'auto-proclamer Président du globe terrestre et à choisir Kasimir Sévérinovitch comme président de l'Espace, ne sont pas bolchéviks, bien qu'ils se soient engagés dans l'œuvre de propagande pour le monde nouveau. Valabrègue fait remarquer qu'il y a une certaine ironie à voir les « assassins de la Vénus de Milo » être les premiers préposés aux monuments historiques...

Un problème technique de transcription nous oblige à publier les notes à la fin du second volet de cet article n